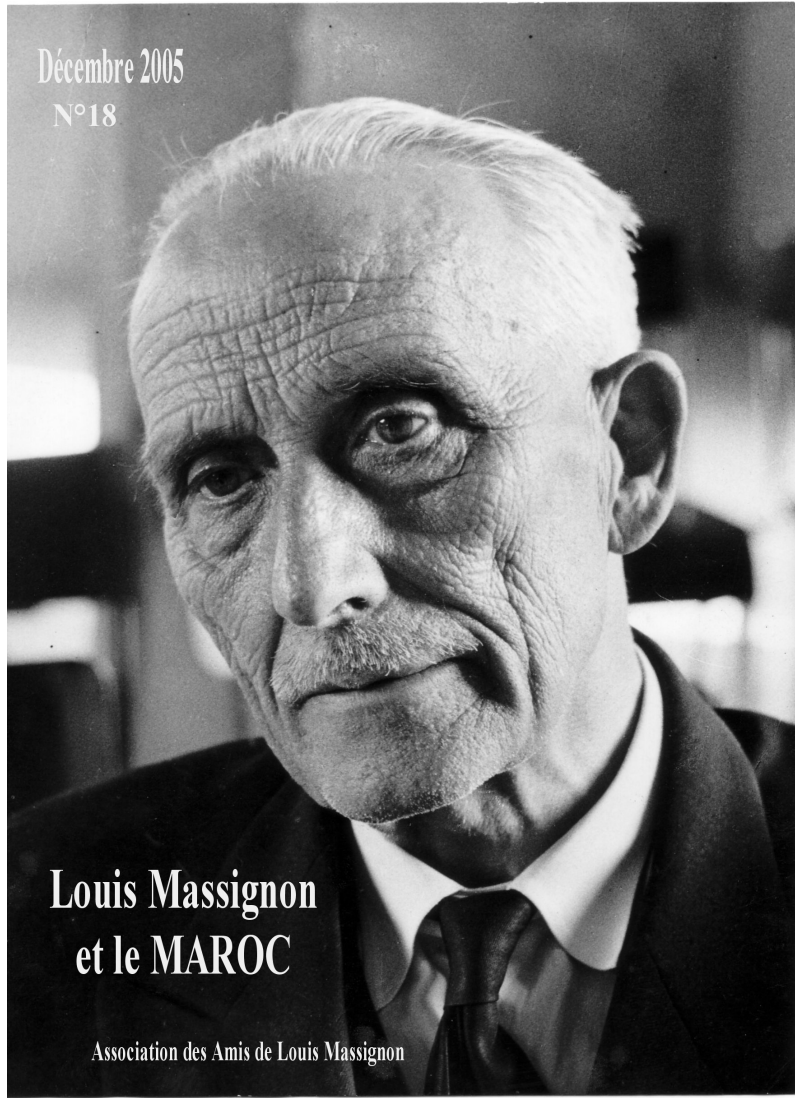


Décembre 2005  
N°18



**Louis Massignon  
et le MAROC**

Association des Amis de Louis Massignon

# LOUIS MASSIGNON ET LE MAROC

N° 18 – DEC 2005

## Sommaire

Avant-propos, par André de Peretti	3
Quelques dates repères	4
Découverte du Maroc par L. Massignon en 1904	7
L. Massignon au Maroc à la demande de Lyautey (1924-1926)	25
Combats pour la Justice au Maroc (1947-1957)	35
Les universités d'été de Toumliline (1956-1958)	93
Présence de L. Massignon au Maroc aujourd'hui	96
Programme du colloque de février	100
Chronologie, par André de Peretti	104
Hommage à Vincent Mansour Monteil	115
III Témoignage du Professeur Abd al Rahman Badawi sur Louis Massignon	136
IV Note bibliographique sur les livres de / et sur Louis Massignon parus depuis 1990	152
VI. Recensions	167

### **Avant Propos**

La découverte du Maroc en 1904 a été le germe des engagements futurs de Massignon à l'égard de cet "Empire fortuné", dans la durée et la loyauté. C'est aussi le début, par-delà la mémorable rencontre avec Charles de Foucauld, de ses pérégrinations inlassables et de ses investissements, tant scientifiques et politiques que spirituels, dispensés sur l'ampleur orientale du Monde Musulman, en compréhensif et communicatif respect de l'Islam.

La célébration, au Maroc, en cette année 2005, du "Cinquantième du retour d'exil de feu sa Majesté Mohammed V et de l'Indépendance", à laquelle Nicole Massignon et moi avons été conviés et associés en amis, nous invitait naturellement à consacrer une grande part du présent Bulletin à retracer, regroupées en six titres, les principales interventions de Louis Massignon et les marques laissées par lui dans l'histoire de l'amitié franco-marocaine : notamment dans ses "Combats pour la Justice" au Maroc entre 1947 et 1957.

*André de Peretti*

## Dates Repères

**Louis Massignon et le Maroc**

*Le contexte marocain  
et international*

**1904-1906**

**Découverte du Maroc à l'âge de 20 ans**

**Expédition en caravane :Tanger, El Ksar,**

**Larache, Fès, sur les pas de Léon l'Africain**

*Signature de l'Entente Cordiale  
(1904)*

Publication : « Le Maroc dans le premières années  
du XVI<sup>e</sup>siècle. Tableau géographique  
d'après Léon l'Africain ». (Alger, 1906)

*Conférence d'Algésiras (1906)*

**1912-1934**

**Louis Massignon et Lyautey  
Avènement de Sidi Mohammed Ben Youssef**

**Deux missions (1923-1924) à la demande  
de Lyautey pour l' : « Enquête sur les  
corporations musulmanes d'artisans et de commerçants  
au Maroc »Paris, 1925.**

*Traité de Fès (Protectorat)  
Lyautey, Résident général  
(1912-1925)  
Guerre du Rif (1921-25)*

**Louis Massignon s'intéresse dès les années 20  
au sort des travailleurs nord africains en France,  
qui aboutira à la création de l'ANARF (1948)**

*Avènement du Sultan (1927)  
Mohammed Ben Youssef  
Dahir Berbère(1930-1934)*

**1934 -1946**

**Naissance du Parti de l'Istiqlal  
Manifeste pour l'Indépendance**

**Mission au Maroc dans le cadre de la  
réforme de l'Enseignement (1946)**

*Création de l'Istiqlal (1934-37)*

**Intervention en arabe lors de la  
conférence de presse de l'Istiqlal**

*Conférence d'Anfa,(1943)  
Discours de Constantine (1944)*

*Le Sultan nommé Compagnon de la Libération par de Gaulle (1945).  
Manifeste de l'Istiqlal pour l'Indépendance (nov. 1946).*

1947-1952

**Le Comité Chrétien d'Entente France-Islam (CCEFI)**  
**Massacres et émeutes de Casablanca**

Réception de Allal el Fassi à la Maison de la Pensée Française  
**Création du CCEFI (juin 1947)**  
*Rencontre avec le Sultan et son fils en visite à Paris (1950)*  
**Protestation du CCEFI contre l'assassinat de Ferhat Hached**

*Massacres de Casablanca et Discours de Tanger (avr. 1947)*  
*Gal Juin, Résident Général (1947-51)*  
*Ultimatum du Gal Juin au Sultan (Janv.51)*  
*L'affaire marocaine à l'ONU. Assassinat de Ferhat Hached (4 dec.1952)*

*Emeutes de Casablanca et répressions aux Carrières Centrales (7/8 dec.)*

1953

**Le Comité France-Maghreb (CFM)**  
**La déposition du Sultan**

**Création du Comité France-Maghreb**  
François Mauriac, Pdt, L.Massignon, C.A.Julien, G.Izard, Vice présidents . (janv.1953).

**Appels à un Jeûne Privé pour la Paix.**

**Protestation du CFM contre l'expulsion de Ben Larbi El Alaoui (23 juin)**

**Conférence à France-Maghreb dénonçant le complot contre le Sultan (29 juin).**

**Protestation du CCEFI contre la mort de soldats musulmans (défilé du 14 juillet).**

**Communiqués du CCEFI dénonçant la déposition du Sultan et de sa famille**

**Articles dans *Témoignage Chrétien* et dans *Franc Tireur***

*Demande de déposition du Sultan par des pachas et caïds de Fès. (mai)*

*Déposition du Sultan et déportation en Corse avec sa famille (20 août)*

*Explosion d'une bombe au marché de Casablanca (dec.)*

1954

**Comité pour l'Amnistie des Condamnés Politiques d'Outre Mer  
L'exil du Sultan et de sa famille à Madagascar**

**Création du Comité pour l'Amnistie des Condamnés politiques d'Outre Mer,** présidé par Louis Massignon. (fev.54) *Transfert du Sultan et de sa famille à Madagascar.* (29 janv.54)

**Communiqué du CCEFI pour une amnistie générale de ces condamnés politiques** (mars54)

**Grand Meeting à la Mutualité en faveur de l'amnistie** présidé par Louis Massignon, en présence de Camus, Michelet, Sartre....(24 juin) et,

**Lancement d'une pétition nationale.**

**Premier Pèlerinage islamo-chrétien des Sept Dormants en Bretagne** initié par Louis Massignon (25 juillet). *Arrestation de 40 oulémas de Fès ayant signé une pétition pour le retour du Sultan (18 août)*

**Communiqué du CCEFI et de France-Maghreb Protestant contre l'arrestation des Ulemas.**

1955

**Le Retour du Roi Mohammed V**

**Visite de Louis Massignon au Sultan à Antsirabé.** (25 janv.). *Assassinat de J. Lemaigre-Dubreuil (11 juin)  
Bombe à Casablanca(14 juil)  
Conférence d'Aix les Bains (août)  
Mission du Gal Catroux à Antsirabé*

**Déclaration de Louis Massignon à la Mosquée de Paris en faveur de toutes les victimes.** (oct.) *Retour d'exil du Sultan (31 oct)  
Nice et St Germain en Laye (1-15 nov.)*

**Louis Massignon, François Mauriac et André de Peretti reçus par le Sultan.** *Retour triomphal de Mohammed V au Maroc (16-18 nov.)*

1956 - 1957 – 1958

**L'Indépendance du Royaume du Maroc**

**Réception de Louis Massignon par le Souverain en visite à Paris** (mars) *Abrogation du Traité de Fès et Reconnaissance de l'Indépendance du Maroc (2 mars 1956)*

**Participation de Louis Massignon aux Universités d'été de Toumliline.**  
**Louis Massignon, Grand Cordon de l'Ordre du Ouissam Al Alaoui (1957).**

## **I Découverte du Maroc par Louis Massignon en 1904**

*Louis Massignon a souvent évoqué ce premier voyage au Maroc en 1904 qui décida de son destin.*

*Voici quelques textes illustrant cette expérience :*

- un inédit écrit 50 ans plus tard où le mot « Maroc » figurait à l'origine, avant d'être raturé et remplacé par « Afrique »*
- quelques notes (pour la plupart inédites)*
- un récit de ce voyage pour le Monde Illustré en 1905*
- la découverte de l'hospitalité arabe à l'occasion de ce voyage*
- un synopsis du Mémoire de Louis Massignon sur le Maroc d'après Léon l'Africain*

### ***Afrique d'il y a 50 ans et Afrique de 1955***

Il y a 51 ans, un étudiant parisien arrivait à cheval à Fès, pour vérifier un texte italien du XVI<sup>e</sup> siècle sur les souks de Fès, choisi pour sujet de son certificat d'études supérieures à la Sorbonne. C'était le 14 avril 1904. La route, depuis Tanger, lui avait été rude; il y avait reçu ses premiers coups de fusil, encaissé des essais de révolte de sa caravane ; il s'était juré, au retour d'apprendre l'arabe. Et voici 50 ans qu'il l'apprend, cette langue a été la moelle de la discipline de sa vie à travers les terres d'Islam. Il est revenu, depuis 1904, au Maroc et à Fès, en 1923 et 1924 (pour étudier l'évolution du travail artisanal urbain, à la demande de Lyautey), en 1946 (pour la réforme inaboutie de l'enseignement marocain). Travailleurs et étudiants, combien d'amis musulmans rencontrés depuis, à Fès et hors de Fès.

Camaraderie, dans la recherche du pain, camaraderie dans la recherche de la vérité, ces deux sources de la « futuwwa »,

de la « chevalerie des compagnonnages », si caractéristique de la société musulmane.

Professeur d'arabe à la première université égyptienne modernisée, enquêteur sur la transformation des corporations en syndicats en Tunisie (1924), en Syrie (1927-28), c'est dans toutes les cités de l'Islam qu'il a senti battre le pouls de la jeunesse, les pays musulmans sont composés aux 2/3 de jeunes ; il y a une telle espérance en elle, vers nous, ils voudraient tant apprendre de nous l'héroïsme qui est le vrai secret de la grandeur humaine. Non pas ces confidences sarcastiques et désabusées, style Anatole France ou Paul Valéry, qui ont conduit les plus doués des écrivains maghrébins de langue française à un scepticisme atroce de désespérés résignés à l'ignoble ou au crime.

Aujourd'hui, il revient , une fois de plus, d'Algérie, Sahara et hauts plateaux, il a parlé, à Tlemcen, d'un passé religieux qui renaît comme les sept Dormants d'Ephèse ont resurgi de leur Caverne, avec des instituts aussi nourris de classiques et romantiques français que de Mutahabbi et Ma'arri. Il a évoqué cette morale sociale, commune à l'Islam et à la Chrétienté qui s'enseigne dans les écoles de la République, cette « égalité, fraternité, liberté » qui n'est pas seulement un slogan pour saynètes enfantines, mais une leçon de choses viriles, qu'il faut faire passer dans sa vie, à tous risques, et coûte que coûte, comme Gandhi l'a fait pour son pacte de non-violence dans une recherche inconditionnelle de la vérité.

Il est passé, pour finir, parmi ces jeunes étudiants et étudiantes, Européens et Musulmans, fraternellement mêlés, qui se penchent sur le prolétariat effrayant des bidonvilles depuis Casa jusqu'à Franceville près Tunis. Cette fois-ci, il n'a vu que ceux d'Alger, de Fontaine-Bleue, Cité Mahiedine. Et la camaraderie fervente de ces jeunes l'a consolé des mots atroces échangés entre Européens et Musulmans ennemis,



mots plus perçants que les instruments de torture maniés par une peur ignoble. Que l'amitié de ces jeunes les unissait à travers les malheureux qu'ils soignaient et aidaient à vivre. Non, ce n'est pas à ces jeunes Européens que leurs camarades musulmans diraient jamais de quitter l'Afrique. Ni à cette assistante sociale française brisée de fatigue, qu'une étudiante musulmane algéroise, Mlle Chifiqa Moslem, est venue remplacer, au front de la camaraderie, au service dur des bidonvilles, il n'y a pas si longtemps, mettant ses pas dans ses pas, et son sourire radieux devant les mêmes désespoirs.

*Inédit, daté du 30 nov. 1955 (sans lieu), Archives Louis Massignon.*

### ***Quelques notes inédites***

Maroc : avril 1904

Monté ma caravane de Tanger à Fès : luttas, périls. J'apprends ce que c'est que de prendre le commandement, de marcher droit le dernier, d'avoir le revolver à la main, d'exécuter implacablement un plan de travail coûte que coûte, d'être trahi par des interprètes : je me jure d'apprendre l'arabe. Retour à Paris : prépare la publication de mon « Maroc » ; agrégation d'histoire, droit, arabe... *Archives L. Massignon.*

J'étais allé vérifier les données de mon travail de diplôme d'études supérieures d'histoire à la Sorbonne. Mon compagnon de voyage, le sculpteur Pierre Sainte (suicidé 30.6.21), qui eut la délicatesse de me laisser ignorer sa perversion, me laissa commander. *Archives L. Massignon.*

A 20 ans, son voyage de Tanger à Fès au Maroc a eu pour but de visiter la ville natale de Léon l'Africain, sujet de son diplôme préparatoire à l'agrégation d'histoire. La précision

des croquis d'itinéraire de Charles de Foucauld et sa boussole lui ont permis de déceler la trahison de son interprète ; son revolver lui a permis de calmer la révolte de sa caravane à la façon du Far West : il empile six pierres et abat successivement les trois premières, renonçant à la 4<sup>e</sup> par prudence. La caravane lui obéira ensuite...

*Extrait de la communication de Daniel Massignon à Notre Dame Univ. (1997).*

Léon l'Africain me fit aller à Fès en 1904. Et me donna le contact direct : vous savez que, voyant mon escorte musulmane boire mon vin en cachette, je fis casser toutes les bouteilles et cessai (pour qu'ils me gardent parole sans pécher), de boire autre chose que de l'eau. L'an après, au bal du Palais d'Eté d'Alger, une remarque d'un vieux cheikh saharien , « Tu dances ? Tu serais content de voir ta femme demi-nue dans les bras d'un autre ? Non » me fit m'engager à ne plus jamais aller danser, ce qui choqua fort ma femme, à notre mariage, quand je l'en prévins. *Lettre inédite à Vincent Monteil, 6 nov. 1961.*

### ***La route de Fès***

*Cet article de L. Massignon fut publié sous ce titre dans Le Monde illustré des 14 et 21 janvier 1905. Les photos dont il est question au début de l'article n'ont pu être reproduites dans ce Bulletin.*

Les photographies qui suivent ont été prises au cours d'un voyage exécuté au Maroc, le printemps dernier du 8 au 20 avril 1904. Elles indiquent les étapes des routes menant de la côte à Fez, la capitale du Nord – « routes » qui sont de simples pistes de caravanes. – Nous avons pu, en effet,

prendre, à l'aller la route Tanger – El-Ksar – Maziria, qui traverse le secteur où Raïsulî exerce ses razzias, et revenir par le Zerhoun. El Abbasi, Larache, Arszila, le tout sans autre accident qu'une alerte de nuit un peu vive, où les coups de fusil ne portèrent pas. On a pensé que ces vues offriraient quelque actualité au moment où notre ministre, dont le bienveillant accueil avait facilité notre voyage, se prépare à quitter Tanger pour Fez, chevauchant sur les mêmes pistes capricieuses et maintenant défoncées, pour négocier avec le Sultan lui-même les bases diplomatiques définitives de notre action au Maroc.

Ces vues peuvent, en tout cas, illustrer ce qui fait l'originalité du Gharb, faire saisir le charme très spécial qu'exhale ce Nord-Ouest marocain. Sans doute on y reconnaîtra en gros les traits familiers d'une terre africaine voisine et déjà française, l'Algérie. Mais ici nous avons une physionomie plus accentuée, des monts plus accusés, des vallées plus amples. Au Ksiri, nous verrons que le Sebou se présente comme un vrai fleuve, permanent, jamais guéable, tel que l'Algérie ne saurait en posséder ; c'est que, sur ce versant atlantique, des pluies plus abondantes s'arrêtent sur des cimes plus élevées (2.000 – 4.300 mètres), et de vastes réseaux hydrographiques en peuvent naître, sur les pentes, capables d'irriguer toute la zone côtière, ses plateaux anciens et fertiles.

Tanger est la porte du Maroc ; c'est aussi la porte de Fez. Mais il est à craindre qu'en ce moment le souvenir de Tanger ne serve à bien des touristes pour se figurer les villes vraiment marocaines comme Fez, dont parlent quotidiennement les dépêches. Tanger n'est au Maroc qu'une exception. D'abord à cause du rôle local des Européens. Il n'y a pas d'autre ville au Maroc, même parmi les ports, où les Européens aient osé grouper leurs villas hors de la ville indigène, où le pacha ait abandonné à un « Comité

d'hygiène » autonome élu par des Européens, le contrôle des chrétiens, et laisse librement se réunir les « mitin » (lisez « meetings »), pacifiques d'ailleurs, des anarchistes andalous. Le rôle de l'importante colonie espagnole de Tanger a aussi donné lieu à des généralisations fâcheuses sur l'influence espagnole à l'intérieur, qui est tout simplement nulle. Tanger est également une exception au point de vue indigène. Maint détail d'architecture de la Qasba est tout uniment de l'époque portugaise (1471 – 1600) ou anglaise (1660 – 1684), selon Salmon (Archives Marocaines n°1), et, quant à la population, elle ne renferme qu'un tout petit nombre de Marocains arabisés, – du Makhsen, – noyés dans une foule de paysans berbère des montagnes, parlant à peine l'arabe. On verra plus loin combien Fez diffère de cette ville hybride, où Anglais et Américains viennent hiverner pour se livrer au « pig-steaking » (chasse au sanglier, à la lance). Pour qui s'enfonce à quelques jours de la côte dans l'intérieur du Maroc, la zone étroite des brousses basses, des jujubiers et des myrtes qui couronnaient les dunes et les grès côtiers, disparaît bientôt. Après elle, que l'on foule le sable rouge de Lella Mimouna, l'argile d'El-Ksar ou la « terre noire » des Doukkala, partout, il faut entrer dans une prairie illimitée de hautes herbes, jaillies du sol après la saison des pluies, tachées çà et là par les massifs lustrés et plus sombres du palmier nain. Cette prairie d'herbes s'illumine au printemps de larges nappes de fleurs, chacune d'une sobriété de colorations admirable. Et cela emporte très loin des champs multicolores, des « près diaprés » de nos climats. L'œil retrouve ces longues bandes monochromes et éclatantes dans les dessins des tapis berbères tissées dans la montagne.

En mai, tout le pays marocain devient uniformément dénudé et fauve ; le soleil le maîtrise. Seul, de loin en loin, un figuier touffu signale un puits ou une tombe sacrée (qoubbâa). Les pins et les cèdres se sont réfugiés dans la

montagne et les oliviers autour des villes. Quant au dattier, la palmeraie si typique des oasis sahariennes ne remonte pas au nord du Houz ; et, sur la route de Fez, on ne trouve que de loin en loin un dattier isolé, d'ailleurs stérile, simple point de repère des caravanes.

Le long du chemin, l'aspect et la densité de la population varient beaucoup. Ce sont, au départ, les habitants très bigarrés des ports. Puis, brusquement, le vide se fait. Et, dans la plaine, plus de villes ; d'anciens nomades sahariens de langue arabe, transportés là depuis le XIII<sup>e</sup> siècle et devenus agriculteurs sur place, par nécessité, ont conservé la tente et le burnous. Au contraire, dans les collines et les montagnes, les lieux habités se multiplient ; ce sont des villages de berbères plus ou moins arabisés, où les hommes sont vêtus de « djellabas » (à capuchons et à manches), où les femmes marchent le visage découvert : ces villages, ouverts (« dhour ») ou fortifiés (« qour »), sont juchés à la Kabyle sur les crêtes que couronnent au loin leurs enceintes de cactus. La densité remarquable et l'importance des centres berbères au Maroc ferait supposer que la population totale est voisine de neuf millions d'âmes (Algérie – Tunisie : six).

Lorsque la caravane a quitté Tanger, de suite le calme et la solitude se font. Et tandis que la côte d'Espagne décroît à mesure derrière la ville, toute hâte fébrile, toute inquiétude d'esprit doit nous abandonner, car chaque instant met à la merci d'un incident imprévu, une rivière qui se gonfle, et voilà la caravane arrêtée. Aussi l'on sait bien que Tanger est à 290 kilomètres de Fez en tenant compte des sinuosités de la route, mais il serait parfaitement inutile de vouloir fixer par avance le nombre et la durée exacte des étapes. Les ambassades, transférées à Tanger à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, l'ont appris assez vite, et font durer dix et quinze jours les étapes. Au XII<sup>e</sup> siècle, Edrisi nous indique qu'elles n'auraient

mis que sept jours à les faire. Ce singulier progrès caractérise à merveille une terre d'islam.

Les premières étapes, entre Tanger et El-Ksar, font traverser un pays de transition, assez pauvre, entre la mer et les derniers contreforts des Djebala, entre les invasions chrétiennes et les razzias berbères ; la piste toute menue de terre durcie qui oscille à travers la campagne et s'appelle « diplomatiquement » la route de Fez coupe à angle droit, dans des montées et descentes continues, de nombreuses vallées transversales menant à l'Atlantique les eaux des Djebala à travers des séries de cuvettes creuses et arrondies. Dans les bas-fonds des vallées règnent les cymes gris rosé des asphodèles, aussi hauts que le poitrail des chevaux. Les crêtes des collines, assez dénudées, montre leur échine mise à vif aux cols que traverse la route ; il en est de même une qui, de loin, semble saigner quand il a plu, la fameuse « Aqbat-al-Hemra », creusée dans le sable rouge à l'après de la zone d'influence du trop célèbre Raïssuli. Grâce à lui, on se doute que cette partie de la route des ambassadeurs est de moins en moins suivie.

Après les myrtes de Ber-Rihan (« Aux Myrtes ») un peu avant El-Ksar, se révèle soudain un changement de paysage admirable ; la route quitte les collines pour effleurer un instant la plaine immense et fertile qui longe au Sud-Ouest la côte atlantique du Maroc jusqu'à Mogador. Là, de grands troupeaux paissent, auprès de champs irréguliers à peine labourés. Et, près d'un verger d'orangers, on traverse l'Oued-el-Mekhâzin, « rivière des chevaliers », qui vit périr la puissance portugaise avec le roi Dom Sebastiao dans l'année 1578, à la bataille des Trois-Rois.

El-Ksar-El-Kebir, sur l'oued Luccus, est le seul vrai centre que l'on rencontre de Tanger à Fez ; c'est une ville arabisée, non pas un simple refuge de montagnards berbères. Dès le XI<sup>e</sup> siècle elle apparaît sous le nom de Ksar-Abd-El-

Kérim, et Léon l'Africain nous a conté la naïve légende qui courait au XVI<sup>e</sup> siècle sur cet Abd-El- Kérim ; c'était un pêcheur qui avait sauvé la vie d'un inconnu, un chasseur, égaré dans les marais voisins ; il l'avait hébergé et nourri, et voici que ce chasseur était le sultan lui-même, El Mansour ; reconnaissant, il avait concédé à son sauveur l'emplacement d'une ville dont il serait le chef. Et le pêcheur avait fondé El-Ksar. En ce moment la ville du pêcheur de l'idyllique légende est assiégée par des rebelles. La route traverse le Luccus après El – Ksar ; puis elle quitte la direction N-S, et s'infléchit vers l'Est, pour monter à travers des collines plus hautes. Elle effleure près de Chemmakha, le massif de Maçmouda où se cache Ouazzan ville « chef d'ordre » des chorfa Touhamiin que la France protège. Elle est semée de ruines anciennes, quelques - unes d'époque romaine, Baçra et ses tours cylindriques, Kourt, et le tumulus noir d'Oukkâcha qui jalonnait déjà pour Edrisi (XII<sup>e</sup> siècle) le gué d'Ouargha, (la « rivière de l'Or »).

Une série de hauts et de bas amènent devant une ligne toute grise de vrais arbres. Ce sont les premiers oliviers de Fez, l'avant-garde de ses vergers inviolables. On ne voit pas Fez de très loin ; la ville est bâtie à la mi-pente d'un amphithéâtre de collines scindé par un mince ruisseau, « le fleuve des perles » des poètes, au nord de l'Atlas dont on voit scintiller les neiges de printemps. Fez nous fournit le type le plus achevé de la grande ville musulmane dans l'Afrique du Nord, car elle est ville sainte par son fondateur le chérif Moulay Idris II (793 – 828) et par le nombre de ses mosquées, ville capitale, ville « hadharya » ou lettrée. De plus, sa position commerciale est exceptionnelle, occupant la croisée des routes de Tanger au Tafileet (Sahara) et de Oudjda – Taza (frontière algérienne) à Mérrakech (Maroc du Sud).

La répartition de ses habitants par quartier nous offre une image réduite de la société marocaine. Au centre de la vieille ville, près de l'endroit où le saint fondateur avait planté sa tente, habitent les *chérifs* (chorfa), aristocratie religieuse issue du Prophète par Fatima, sa fille. Leur autorité est la plus haute autorité morale et religieuse qu'admette l'ensemble des croyants au Maroc [note de l'auteur : « Raïsulî, le noble brigand, est un chérif Reisounyn, descendant du prophète par Idris II et Abd es Selam »] ; les desservants du culte n'étant pas consacrés, leur influence est minime.

Auprès de cette aristocratie est née l'aristocratie administrative dite le *Makhsen*, lorsque les Almoravides ébauchèrent les premiers l'unification politique du pays (XI<sup>e</sup> siècle), ils imaginèrent de s'appuyer sur des fractions importés de loin, qu'ils installèrent comme garnison aux points stratégiques ; ces tribus jouirent de certains privilèges, en échange de quoi les sultans y recrutèrent les cadres très flottants d'ailleurs, de leur administration, de leur « Makhsen » (littéralement et étymologiquement c'est notre « magasin »). Contre cette caste de parvenus, l'hostilité des chorfa et des lettrés fut immédiate et profonde ; au XVI<sup>e</sup> siècle Léon l'Africain la signale aussi vive que maintenant. Et pourtant, sous cette contrainte, les gens du Makhzen avaient déjà quitté la vieille ville pour se concentrer près du Sultan dans la ville Neuve, à 2 kilomètres à l'Ouest (1276 J-C).

Dans les mosquées centrales de la vieille ville, comme la célèbre « Qarouiin », qui a dix sept portes, seize nefes et deux cent soixante dix colonnes, vivent et discutent les *tolba*, étudiants surtout théologiens comme nos « clercs » du XIII<sup>e</sup> siècle, intolérants et frondeurs, gais aussi, à leurs heures, huit jours durant, leur « sultan » annuel.



Au Nord et au sud de la Qarouin s'étendent les quartiers commerçants ; là sont les souqs des gens de métiers, répartis par corporations, dont la richesse est la gloire de Fez.

Telle est cette ville d'Islam, exclusivement peuplée de croyants, puisque les juifs toujours menacés et sans cesse rançonnés ont été parqués dans un réduit à la Ville Neuve (mellah), et que les Chrétiens ne sont encore qu'une dizaine sur cent mille âmes.

Telle quelle, Fez figure assez bien une ville du XIII<sup>e</sup> siècle français, elle en a jusqu'aux remparts et aux tours de ronde.

La route suivie au retour passe sensiblement plus au sud que la première ; elle atteint la mer à Larache.

Larache est le vrai port de Fez, dont il n'est éloigné que de 200 kilomètres, la plupart en plaine. La route quitte Fez par le Saïs pour s'incliner à l'Ouest à travers le pâté montagneux du Zerhoun. La silhouette du Zerhoun est très belle, vue des hauteurs qui dominant Fez ; il semble veiller sur le Saïs, flanqué de glacis à pentes raides, où luisent par endroits des calcaires marmoréens ; ses villages sont bâtis en belle pierre et entourée d'une forêt d'oliviers, toutes choses que l'on ne retrouve guère dans le Gharb. C'est là que s'élevait Volubilis, poste avancée des Romains, là que mourut Idris Ier (788-93), père du fondateur de Fez. On y remarque encore un pont sur l'Oued Mikkès, le seul pont existant sur la route, orné du pentagramme magique par le renégat qui le construisit, ce qui augmente peut-être le trouble des chameliers et des chameaux, fort peu accoutumés à traverser une rivière sans bain.

La sortie de Zerhoun se fait brusquement au défilé de Bab-Tsiouka ; climat et flore, tout change en un instant. Au-delà, c'est la grande plaine, entrevue déjà près d'El-Ksar, qui se développe maintenant dans toute son ampleur.

Absolument plate, elle est revêtue d'un gazon ras et odorant, que les vipérines teintent d'un violet vif auprès d'anthémise blanc crème. De loin en loin, des oiseaux neigeux, les « pique – bœufs », s'abattent par bandes sur le violet velouté des vipérines. Puis la terre devient tout à fait grasse et noire, se couvre d'herbes plus hautes et de colzas très pâles.

Au Ksiri on atteint de nouveau le Seibou. Entre des berges verticales, c'est maintenant un grand fleuve de plaine, large, profond et boueux. Après le Ksiri, la plaine continue, légèrement vallonnée par les plis expirants des Djelaba ; quelques défilés, et la plaine recommence, mais le terrain devient sablonneux et maintient la flore des collines ; la route effleure les grands cactus de Qariat-Al-Abbasî, puis la qoubba de Lella Mimouna, sainte dont les croyants content sans sourciller de forts lestes légendes, et qui protège un grand marché de nomades. La qoubba toute blanche est bientôt dépassée, et le silence renaît, mais moins entier ; la route est large, les chameaux que l'on croise plus souvent marche maintenant de front sur plusieurs rangs, et, la tête rasant l'herbe, ondulent sans hâte sous leur charge de thé anglais. Puis la mer apparaît, et avec elle, vallée du Luccus, la rivière des Hespérides.

Pour gagner Larache, les caravanes s'engagent alors dans une antique forêt de hauts chênes liège assez espacés, cernés par l'incendie chaque année. Puis c'est Larache, entre des vergers d'orangers en amont et la barre océanique en aval.

Cette ville était originairement, selon la légende « El Araïch mtâa Arouïs », les « treillis des Beni Arous », berbères des Djebala, qui furent les « fils du Fiancé », du saint chérif Abd es Slâm, « pôle » de l' Islam, et sont maintenant les fils de Raïsulî. Elle apparaît au XIII<sup>e</sup> siècle sur les cartes des marins catalans, et depuis elle éveilla les convoitises portugaises, puis tomba aux mains des

Espagnols (1610-89). Ceux-ci encore nombreux dans la ville, ont donné un style hybride qui n'est pas sans charme à ses souqs (marchés), à ses qaçbas (forteresses). C'est sans doute Larache que M. Saint-René Taillandier a pris pour point de départ de sa mission à Fez.

Comment l'Islam marocain va-t-il accueillir l'intervention française ? Car il ne faut pas se dissimuler que nous nous trouvons là en présence d'une forme originale d'Islam, ce qui, dans le monde musulman, équivaut à notre terme « nation ». Cette « nation » s'est lentement formée chez des tribus berbères, si disparates au VII<sup>e</sup> siècle, par la seule puissance du Livre, du Qoran, que les envahisseurs arabes lui apportèrent (680 – 703). En vain, en 740, la désastreuse bataille des Nobles » (Ouaçât al Achrâf) voit périr tous les missionnaires de l'Islam, le Livre continue son œuvre. Et l'orthodoxie, altérée un moment par une série de schismes locaux (VIII<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècles), triomphe avec les Almoravides. Elle inspire alors des générations de mystiques, fondateurs d'ordres religieux (XII<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles). Ceux-ci voient leur autorité spirituelle exaltée par leurs succès en guerre sainte contre les chrétiens.

Elle hausse jusqu'au trône les deux dernières dynasties, Sâadiens (1519-1659) et Hassaniens.

Depuis lors, quelle que soit l'anarchie politique, qu'elles payent ou non l'impôt, les tribus marocaines, « Sébin » (insoumises) et makhzen, reconnaissent la valeur surnaturelle de la bénédiction « baraka » du Sultan, telle qu'il en a hérité du prophète par ses ancêtres.

C'est avec lui que les négociations vont s'ouvrir, que l'œuvre de pénétration française va être entreprise. On peut espérer préparer le succès final par l'ouverture d'écoles, par l'influence des Algériens. Mais l'œuvre de pacification politique ne sera guère aisée dans ce pays où les révoltes

comme celle du Rogui ont presque la banalité d'un fait-divers.

Malgré tout, à ceux qu'enchanterait la vision prochaine d'un Maroc enfin accessible aux formes d'esprit européennes, un Fassi rappellerait sans doute le conseil final de la chanson (Mouliéras, *Maroc Inconnu*, II, 624).

« I. Son regard s'est jeté sur moi, puis elle a baissé les paupières. II Et elle m'a empoigné comme le slongui fait de la proie qu'il a forcé. III Longtemps, je m'étais fatigué, cherchant qui choisir. IV Et maintenant, l'amoureux pris au lacet de sa beauté doit apprendre (sic) la patience ».

*L. Massignon*

### ***Maroc, L'hospitalité....***

*Cet article paru dans une revue franciscaine sur le Maroc évoque l'hospitalité arabe, grand thème massignonien, goûtée pour la première fois en 1904.*

L'HOSPITALITÉ d'un moment qu'offrit à un passant, en avril 1904, un musulman marocain, El-Hadj Ibrahim el-Sûsi, au haut du Dûn, à Fès, ne me permettait pas de récuser l'invitation à préfacer le recueil franco-marocain d'échanges intellectuels, de sympathie culturelle, de « Missi », après 45 ans.

Le rite de l'hospitalité n'est pas une tactique, ni une grimace c'est un symbole de la loyauté du croyant, de son *ikhlas*, devant la découverte de l'inattendu, qui est notre destin, dans l'accueil de l'Etranger. La gloire de l'Islam et de la race arabe est d'être les seuls. dans un monde de technique commerciale, à maintenir ce témoignage pur en un Dieu incorruptible, n'acceptant aucun salaire pour l'hospitalité, *l'aman* qu'ils donnent à *l'ibn al-sabil*, au *Dayf Allah*: par *l'iqrâ*.

Et il ne s'agit pas seulement ici de l'oeuvre de miséricorde matérielle, du puits de l'eau vive, mais de la source de la science, de la sagesse : qu'on ne vend pas. /

Quatre ans après Fès, j'étais en Irak, près de Kût el-Amara, comme archéologue et sociologue, masque ordinaire de l'adversaire, du « colonialiste »; mais, au moment où j'étais arrêté et menacé de mort comme tel, mes hôtes musulmans de Bagdad s'interposèrent, sachant bien que je n'avais pas trahi le pacte d'hospitalité et me sauvèrent : c'était, pour moi, une telle preuve de Dieu, que je retrouvai, ce jour-là, la grâce de la Foi.

Comment, après cela, rendre grâce à Dieu, sinon en témoignant à mes amis musulmans et arabes, sur tous les terrains, l'amitié la plus sainte. Non pas par tactique, patriotique et apologétique, comme l'a supposé la « Risâlat al-Maghrib » dans un long article du 28 février, vraiment dépourvu de « *husn al-zann billah* ». Hôte d'amis musulmans et arabes, ils sont pour moi ces Hôtes de Dieu qu'il me faut aimer, non pas seulement « autant que moi-même », comme des « prochains », mais *plus que moi-même*, de la même amitié divine que Samau'al porta à Imrulqays, qu'Ibrahim al-Khalîl porta à ses alliés et à ses hôtes, que les auteurs du présent recueil doivent se témoigner les uns aux autres, s'ils veulent ne pas être des menteurs. Cette amitié-là ne cesse pas avec la mort, elle engage pour la vie éternelle, comme nous l'a crié, avant de mourir, celui qui nous apprend qu' « il n'y a pas de plus grand amour que de donner sa vie pour ceux qu'on aime » ; et qui l'a fait.

Paris, 9 juillet 1949. Louis MASSIGNON, Professeur au Collège de France.

Source : *Espoirs Marocains* , Missi (7), juillet-août-septembre 1949.

***Le Maroc dans les premières années du XVI<sup>e</sup> siècle :  
Tableau géographique d'après Léon l'Africain (1904)***

*Pierre Rocalve nous propose un synopsis (suivi d'extraits) du Mémoire de Louis Massignon pour l'obtention de son Diplôme d'études supérieures d'histoire et géographie à la Sorbonne, présenté en 1904 et publié à Alger en 1906.*

Dans la première partie, L. Massignon procède à un travail fouillé de la *Descrittione dell'Africa*, textes italiens et traductions, corrigeant les erreurs et restituant l'original.

Il fait, ensuite, une présentation générale de l'œuvre de Léon, de ses sources directes (voyages) et indirectes (géographes et voyageurs cités par lui), de sa méthode d'exposition, de sa valeur, en fonction de l'état de la cartographie et de la toponomastique arabe avant Léon.

Le tableau proprement dit suit l'ordre de Léon, mais Massignon s'en écarte sensiblement en faisant appel aux géographes postérieurs, particulièrement à la *Reconnaissance au Maroc* de Charles de Foucauld : géographie physique, économique et sociologique, notamment habitat, alimentation, costumes, types de civilisation : mosquées et zaouias, médersas, tribunaux ; géographie ethnographique et politique : populations arabe, berbère, israélite, divisions politiques (partages idrisides, mérinides) ; géographie régionale, les provinces (particulièrement fouillée est la description de Fès, seconde patrie de Léon), le makhzen, les toponymies. Massignon relève que « la toponomastique marocaine pouvait rendre une image vivante, aussi pittoresque que précise, des mutations d'un état social ».

Dans ce premier travail scientifique, à l'âge de 21 ans, L. Massignon fait déjà preuve de l'acribie qui caractérisera toute son œuvre, mais il laisse aussi place à la fertilité de son imagination.

**Extraits**

« C'est à Fès, en plein travail, que j'apprenais l'entente cordiale ; et cet ouvrage paraît deux mois après la clôture de la conférence, à Algésiras. Entre temps, des espérances aussi vastes que hâtives se sont formées, pour être déçues. Mais quand ces ombres récentes encor seront tout à fait dissipées, on reconnaîtra que l'avenir, après tout, n'est pas compromis. Un tel champ demeure forcément réservé aux énergies françaises sur cette terre marocaine ; pourquoi ne pas reprendre cœur et espérer, si tout impose là bas à nos efforts plus de méthode, de persévérance, de discipline. ». *Préface* , p. XI.

« Ch. de Foucauld, alors incroyant, ressentit la beauté au Maroc (de la Nuit du Destin) : ... On comprend, écrit-il dans *Reconnaissance au Maroc*, dans le recueillement de nuits semblables, cette croyance des Arabes à une nuit merveilleuse, leïla el qedr, dans laquelle le ciel s'entrouvre...et tout ce qu'il y a d'inanimé dans la nature s'incline pour adorer son Créateur » « C'est, *note Massignon*, le seul passage religieux du livre ». *Opera Minora II*, p. 398, n. 1.

« (Foucauld) subissait la formation « coloniale » de son temps. Moi-même, fort colonial à l'époque, lui avais écrit mes espoirs dans une prochaine « conquête » du Maroc par les armes et il m'avait répondu approuvativement ».  
« Très vite, je constatai que Foucauld, autodidacte en linguistique, avait délaissé l'arabe pour se concentrer sur les dialectes berbères, spécialement le tamacheq du Hoggar, avec cette patience un peu gauche mais puissante, exhaustive qui

apparente son grand dictionnaire à ses listes d'observations topographiques et barométriques prises d'heure en heure, Dieu sait dans quelles conditions, au Maroc, observations dont la précision exceptionnelle m'avait frappé en 1904 sur le terrain. ». *Opera Minora III*, p. 773.



## **2- Missions de Louis Massignon au Maroc à la demande de Lyautey. 1924-1926**

### ***Enquête sur les corporations musulmanes d'artisans et de commerçants au Maroc, Paris, 1926***

*Compte rendu de Pierre Rocalve sur cette enquête commandée en 1923 à Louis Massignon par le Maréchal Lyautey, Résident général, et publiée en 1926 par la Revue du Monde Musulman (t. 58).*

Par circulaire du 15 novembre 1923, la Direction des affaires indigènes et du service des renseignements avait adressé aux organes de centralisation de la politique indigène un questionnaire (établi par L.Massignon) sur l'organisation des métiers musulmans au Maroc.

Ce sont les réponses à ce questionnaire qui ont servi de base à son auteur pour établir son rapport. Le commentaire qui les accompagne s'est fondé, nous dit Massignon, sur l'étude de textes anciens faite en 1904 sur Fès pour son travail sur Léon l'Africain (notamment pour les monnaies et prix (pp. 99-107) et sur les corporations de Fès (pp. 228-235), et sur des leçons qu'il venait de professer au Collège de France sur l'organisation du travail dans les pays musulmans (l'une d'elles a été publiée dans les *Opera Minora*, t. II, sous le titre *Les corps de métiers et la cité islamique*).

Le cadre sociologique qu'avait donné aux enquêteurs la Direction des affaires indigènes débordait le travail confié par Lyautey à Massignon : aussi a-t-il laissé de côté le domaine philologique (inventaire des termes spéciaux à chaque métier), le domaine ethnographique et le domaine technologique (analyse des procédés).

L'enquête commence par l'inventaire statistique des corporations, suivant leur individuation sociologique, d'après

les listes établies par les *mohtasib*, l'autorité chargée du contrôle de la vie urbaine, dans cinq cités marocaines à « peuplement réellement urbain », soit Fès, Marrakech, Rabat, Salé, Meknès, plus, en appendice, les cas de Casablanca et de Taroudant et de quelques villes secondaires. Louis Massignon relève que les corporations n'englobent que les formes traditionnelles de l'activité ouvrière, et que les nouveaux métiers que l'eupérisation a fait naître ne sont généralement pas « incorporés ». Il note qu'il existe des métiers décriés, qui varient selon les régions et qu'il serait intéressant d'étudier la morale corporative musulmane.

Il étudie ensuite l'influence berbère, c'est à dire l'origine tribale et « l'encapsulation » ancienne dans les rouages de la vie urbaine d'organismes corporatifs de type berbère, en prenant comme exemples la vie corporative à Boujad et à Beni Mellal.

Viennent ensuite l'étude de la répartition des corporations par quartiers (extrait d'une leçon donnée au Collège de France et débordant le Maroc), puis celle du fonctionnement du travail, fondé encore sur le droit canon, de l'outillage et du recrutement. L. Massignon porte un jugement très pessimiste sur la crise que traverse l'artisanat au Maroc, particulièrement dans les ports que l'eupérisation frappe de plein fouet : « l'esprit corporatif actuel des artisans marocains survivra difficilement ; leur outillage insuffisant les condamne, leur pauvreté et leur bas niveau intellectuel empêchent qu'on puisse leur conférer utilement... la personnalité civile, leur permettant d'acheter directement les matières premières nécessaires... C'est toute la vie sociale des villes qui est menacée de régression : au lieu d'artisanat il n'y aura plus que des journaliers, sans cohésion, ni stabilisation familiale, prêts à tous les désordres. » Il est encore plus net dans un autre article des *Opera minora*, t. II, sur *L'artisanat « indigène » en Afrique du Nord en 1931* (donc postérieur):

« En peu d'années, l'occupation colonisatrice qui suivit la conquête détruisit dans les trois pays cet idéal corporatif, n'en laissant survivre l'esprit que dans quelques métiers d'arts mineurs ... Sans le vouloir, l'influence européenne, par son contact permanent, a frappé cette élite artisanale de stérilité et de mort ». Rendant compte dans un rapport destiné à l'autorité coloniale et fait d'enquêtes établies par les autorités locales, il n' a sans doute pas voulu être aussi féroce pour « l'occupation colonisatrice ».

Vient ensuite l'étude du fonctionnement de la vente, des souq, avec une mention spéciale pour les marchés des tribus alimentés par les commerçants fasis et leurs correspondant locaux (les *sawwaqa*).

La deuxième partie du rapport porte sur les principes organiques : droit coutumier et réglementation traditionnelle. L. Massignon, reprenant un cours donné au Collège de France, rappelle, d'abord, la genèse des organismes corporatifs musulmans, nés de la propagande initiatique des Qarmates. Il observe que, tenus en bride par les pouvoirs publics, ils n'ont pas pu, comme en Europe, se fédérer en communes.

Il étudie ensuite la hiérarchie dans la corporation : *amin*, *khalifa*, membres et leurs attributions. Puis, se fixant sur le cas marocain, il se penche sur l'influence du Makhzen et sur les corporations attachées au Palais. Il aborde ensuite la question de l'influence du droit canon musulman. Celui-ci a contenu, dès l'origine, un embryon de législation sur le contrôle des marchés : c'est la *hisba*, contrôle de la moralité des échanges. Au Maroc la *hisba* s'est organisée sur des principes andalous, ce qui, précise Massignon « serait assez logique, puisque les corporations paraissent avoir reflué d'Andalousie au Maroc au XI<sup>e</sup> siècle ». Les corporations reconnues étaient placées sous l'autorité du *mohtasib*,

fonctionnaire chérifien, nommé par dahir du Sultan. Une des principales attributions du *mohtasib* est le contrôle des poids et mesures indigènes, et aussi l'établissement des mercuriales et la police des marchés. Ses pouvoirs de police étaient grands mais « actuellement il n'est plus qu'un fonctionnaire municipal ».

Louis Massignon développe cette étude du droit canon des corporations en prenant le cas de plusieurs grandes villes, Fès, Marrakech, Salé, Mogador, Mazagan, Taza, Casablanca... Il cite l'original de nombreux actes dressés par les notaires (*odouls*).

Il en vient ensuite à l'initiation aux ordres religieux. Il souligne tout de suite la différence entre le Maghreb et les autres pays musulmans : « il n'y existe pas, au Maroc surtout, d'initiation proprement corporative ». Il en voit l'origine dans le fait que dans plusieurs villes marocaines « les corporations musulmanes semblent n'être que d'anciens organismes berbères ou juifs dont les ressorts étaient constitués avant leur islamisation ». Au Maroc les congrégations religieuses sont arrivées les premières et sont demeurées les seules au pont de vie initiatique. Il explore ensuite l'influence des congrégations religieuses sur les corporations dans les principales villes, en soulignant l'influence des *Naciriya* sur les artisans venus du Sous et celle, dominante des *Hamadcha* sur les basses classes et sur les journaliers. Diverses corporations urbaines choisissent parmi les saints locaux un patron spécial, par exemple à Fès, Moulay Idris.

L'influence des israélites a été importante, car « ce sont surtout des artisans dans les villes qui figuraient parmi les convertis passés du judaïsme à l'islam pour raison économique », pour ne pas être expropriés et parqués dans le Mellah. La répartition des professions entre musulmans et juifs est restée nette dans toutes les villes, plus dans l'artisanat que dans le commerce.

La question des conséquences de l'intervention européenne est ensuite reprise, avec beaucoup de prudence. Il constate les contrastes entre les catégories européennes de patentes et les cadres traditionnels des corporations marocaines. Les catégories du rôle des patentes françaises sont mal transposables au Maroc. Elles induisent notamment à des échelles de taxation fiscale préjudiciables. La révision du rôle des patentes, mal ajusté, ne peut plus maintenant être provoquée collectivement, « elle devient l'affaire de revendication individuelle, ce qui est socialement défectueux ». Louis Massignon donne une série de dahirs et d'arrêtés municipaux pris à Fès pour montrer leur intervention croissante dans la vie des corporations.

L'intervention inévitable des méthodes administratives modernes a introduit toute une série de centralisations, monopoles, régies, concessions qui ont attiré nombre de travailleurs, en les soustrayant aux cadres des corporations urbaines. Le dispositif fiscal d'une administration de type européen a achevé de bouleverser les conditions normales d'existence des corporations. A Fès la création d'une commission consultative censitaire a pallié en partie les effets néfastes de cette situation. Mais la baisse du pouvoir d'achat des villageois, due notamment à la hausse du quotient fiscal, a eu pour effet de réduire le chiffre d'affaires des corporations urbaines privées d'une partie de leur clientèle rurale. Massignon estime prudemment qu'il est trop tôt pour qu'il puisse se prononcer sur l'institution des Chambres de commerce mixtes. Il note qu'il est au moins un point sur lequel l'influence de l'administration européenne s'est montré constructrice pour la vieille organisation corporative, c'est celui de l'enseignement technique professionnel.

Louis Massignon donne, en terminant ces considérations sur les effets de l'eupérisation, une liste, par ville, des

métiers traditionnels détruits et aussi de ceux qui sont ou pourront être revivifiés.

La deuxième section de l'enquête reproduit des documents, tels que actes de réglementation corporative officielle, actes de cautionnement corporatif, l'interdit corporatif à l'encontre des Juifs islamisés de Fès, actes relatifs à la répartition des eaux à Fès.

*Pierre Rocalve*

### ***Témoignage de Louis Massignon sur Lyautey***

*M. Louis Massignon, professeur honoraire au Collège de France, a bien voulu, à l'occasion des cérémonies organisées pour le transfert des cendres du maréchal Lyautey aux Invalides, évoquer pour « le Monde » le souvenir d'un homme qu'il a bien connu avant la fondation du protectorat, qui lui confia plus tard une mission d'études au Maroc, qu'il revit enfin pour garder le contact d'amitié avec la jeunesse marocaine après que le maréchal eut pris sa retraite en France. C'est au cours d'une conversation avec notre collaborateur Jean Lacouture que le grand islamisant a défini le personnage, la doctrine et l'action du premier résident général de France au Maroc. L'hommage qui est ici rendu au maréchal prend d'autant plus de prix qu'il vient d'un homme qui resta toujours éloigné des honneurs et du pouvoir, et qui n'a jamais montré la moindre complaisance pour les divers aspects de la colonisation et les formes prises par la pénétration européenne en pays d'Islam.*

C'est en 1906 que j'ai pris contact avec Lyautey par l'intermédiaire de son ami Henry de Castries ; je voulais lui remettre mon premier livre sur le Maroc, que j'avais parcouru en 1904, afin qu'il le fit parvenir au père de Foucauld dans sa retraite saharienne de Beni-Abbes. Castries saisit l'occasion de cette rencontre pour remettre mon livre au général Lyautey

qui venait d'être nommé à Ain-Sefra et s'apprêtait à regagner son poste. Dès cette époque, le futur maréchal jugeait sévèrement la politique pratiquée en Algérie. Mais il connaissait encore peu l'Islam, qu'il n'avait pu apprécier qu'à travers son expérience de Madagascar - assez rudimentaire.

Mes relations avec Lyautey allaient être ensuite suspendues pour longtemps. En effet, lorsque je devins son suppléant au Collège de France, le professeur Le Châtelier s'opposa catégoriquement à ce que je reprisse contact avec le résident général. Mon prédécesseur tenait en effet celui-ci pour l'adversaire acharné de la politique technique d'inventaire statistique des « bureaux arabes » telle qu'elle restait pratiquée en Algérie et à laquelle s'opposait en effet Lyautey, partisan de méthodes moins rudes, plus diplomatiques il avait de l'âme. Le Châtelier créateur de la mission scientifique de Tanger, théoricien impénitent de cette forme d'action, fit donc tout pour m'empêcher d'établir des relations régulières avec le fondateur du protectorat. Je passais outre cependant en 1923 quand Lyautey fit appel à moi pour mener, à Fès notamment, une enquête sur les corporations marocaines, qui constituaient quelques unes de ces structures traditionnelles qu'il espérait revivifier au point de vue social.

« Il me reproche de trop aimer l'islam. »

Arrivé à Rabat, le nouveau contact fut un peu rude. J'évoquai Charles de Foucauld, Lyautey riposta « Il me reproche de trop aimer l'Islam. Le maréchal accusait le père de Foucauld de vouloir convertir les musulmans - ce qui n'était plus tout à fait juste. Ce qui est vrai, c'est que par une vision plus profonde. Lyautey se rendait compte que la seule présence chrétienne possible en terre musulmane était celle

de couvents contemplatifs, par exemple des savants bénédictins. Et ceci est toujours actuel.

Puis nous parlâmes de l'enquête dont j'allais être chargé, de ces corporations que la pénétration des produits européens et le début d'industrialisation du Maroc, menaçant l'artisanat, risquaient d'ébranler. Lyautey s'intéressait vivement à ces choses. Mais il ne put que corriger quelques-uns des abus ridicules que je lui signalais en fin de mission - une fiscalité absurde, des patentes, des mesures telles que la taxe de stationnement imposée, à l'exemple de Paris, sur les marchands ambulants de Fès N'oublions pas le sens très musulman de l'aumône que Lyautey avait à l'égard des humbles.

Le maréchal tentait aussi de faire quelque chose pour l'art marocain, qui tombait en désuétude. Mais il faut bien dire qu'à part quelques activités artisanales d'un certain intérêt, la dinanderie, par exemple, bonne pour touristes, la chose n'intéressait pas beaucoup les jeunes Marocains. Là où l'action de Lyautey est saine, très positive c'est en matière d'éducation des jeunes, en dépit du décalage très profond entre les deux formes d'enseignement, tel que pouvaient le dispenser les maîtres recrutés par le résident général et tel qu'il était pratiqué de temps immémorial au Maroc. Après lui, il n'y eut plus d'étudiants marocains à Paris pendant longtemps. Mais il suffit de rappeler ici la fidélité que l'un d'entre eux, le professeur J.-M. Abdeljalil, a montrée à la mémoire et à la doctrine du maréchal.

### Une intuition pénétrante



« Lyautey comprenait tout. Il était doué, mieux que de connaissances approfondies, d'une intuition pénétrante. Il voyait à travers les hommes, plus apte à les comprendre, les saisir, à les soupeser, qu'à juger les idées. Mais c'était un seigneur, un personnage de premier rang. Ce qui frappait en lui, c'était la noblesse, qu'il cultivait d'ailleurs, et dont il était fier, bien qu'il ne fût pas « né », et en souffrit.

Il y avait en lui une dissonance curieuse entre un anticonformisme très sincère, très spontané, et un conformisme qui lui venait de son milieu, de son entourage, et dont il n'a jamais pu tout fait s'évader. En fait d'idées économiques et sociales, il n'allait pas très loin. Son ouvrage sur le rôle social de l'officier est essentiellement inspiré d'Albert de Mun, et son coopérativisme lui venait de Charles Gide, qu'il plaçait très haut - trop haut, probablement. Mais il avait la compréhension intime des questions, même s'il les connaissait mal. Il avait très finement entrevu l'importance des problèmes que poserait le développement du prolétariat marocain et du paysannat berbère.

Vis-à-vis l'Islam, son attitude se résume en ce mot : l'estime. La clef de sa compréhension en la matière, il faut la voir dans le fait qu'il était extrêmement à son aise dans la société musulmane, dans cette civilisation traditionnelle. IL s'y mouvait naturellement y étant si bien admis parce qu'il pratiquait tout simplement le respect de l'égalité avec ses hôtes. Il avait profondément senti les grandes règles qui régissent la communauté musulmane, et s'y conformait autant que peut le faire un chrétien - pas encore réconcilié. il avait par dessus tout le sens qui est primordial en Islam, celui de l'hospitalité: il reconnaissait, le caractère sacré de l'hôte, sa dignité d'homme. Et c'est pour cela qu'il avait voulu rester, jusqu'au delà de la mort, l'hôte du peuple marocain, à Chellah. Il voulait, je pense, ayant partagé sa vie, ses

épreuves, son mode d'existence, être jugé au dernier jour au milieu de lui.

### Les intérêts conjugués de la France et du Maroc

Lyautey est, depuis François 1<sup>er</sup>, le seul Français qui ait eu une politique musulmane, Celle de Bonaparte, qu'il rejoint aux invalides, était par trop tactique. (Vous voyez à quel niveau il faut le placer dans notre histoire.) Il avait entrevu une route commune pour la France et l'Islam, non en fonction de quelque esthétisme pro-musulman ou pro-arabe, mais parce qu'il y voyait les intérêts conjugués de la France et du Maroc. La faiblesse de ces vues politiques, c'est qu'elles n. prenaient pas assise sur le cœur de l'islam, sur la kibla de La Mecque. En ce domaine, on ne pouvait bâtir à partir de Rabat. Ressusciter au Maghreb le califat détruit en Turquie, c'était irréalisable. Même s'il n'avait fait que l'entrevoir, c'était sans avenir.

Mais il n'en a pas moins très utilement reconstruit à cette fin unitaire le pouvoir monarchique, des Alaouites. Cela ne peut pas lui être disputé. Il ne faut pas en inférer, comme l'ont fait certains, qu'il a créé une légitimité artificielle. Elle existait. Levi-Provençal a fort bien démontré que la dynastie gardait son rayonnement centralisateur jusque dans les pires troubles du dix-neuvième et du début du vingtième siècle. Toutefois, l'apport de Lyautey en cette affaire reste grand. Et l'on ne peut oublier la manière dont J.M. Abdeljalil, en vrai fils spirituel de Lyautey, a défini le rôle méditerranéen de l'islam maghrébin, à la demande expresse de celui qui était alors le prince héritier Moulay Hassan, lors du premier colloque méditerranéen de Florence,

Pour cette raison, et pour bien d'autres, et parce qu'il avait au plus haut degré le sens du vrai respect de l'Islam, je crois que son souvenir, peut servir hautement aujourd'hui d'exemple pour une politique de coexistence égalitaire et de coopération fraternelle.

*Source : Le Monde, 26/27 mars 1961.*

### **L'action de Louis Massignon en faveur des travailleurs nord-africains (1930-1962)**

Dès 1920-1922, Louis Massignon publiait dans le Bulletin de l'Association Foucauld, des appels demandant qu'on s'intéresse à la main-d'œuvre nord africaine qui commençait à se concentrer dans les banlieues françaises. Mais c'est seulement en 1929 (29 juillet) , au retour de l'enquête menée en Algérie comme rapporteur de la Commission interministérielle pour le Centenaire de l'Algérie, que le Père J.M. Abbdeljalil l'entraîna à Gennevilliers visiter une Sœur qui, revenue de Tunis, commençait à organiser une œuvre nord-africaine. Ce fut, pour Louis Massignon, le début d'une action sur le terrain auprès des travailleurs nord africains à laquelle furent associées les Equipes sociales (Robert Garric) et des personnalités amies. (1)

En 1930, il rencontra Lounis Rouani, un kabyle algérien, ancien chef de gare et instituteur libre en Afrique du Nord et au Maroc, personnalité charismatique qui s'était dévouée auprès des plus démunis et venait vivre en région parisienne. Sa présence ne fut pas étrangère aux contacts noués par Louis Massignon pour son étude sociologique sur les Kabyles en région parisienne (2).

Dans une lettre du 9 février 1958 adressée à L. Rouani, Louis Massignon évoque la naissance de leur action commune: « Je viens de revivre en vous lisant ces soirées si amicales où nos amis, les travailleurs marocains, puis kabyles- et surtout kabyles, des Grésillons, travaillaient à apprendre l'alphabet et les quatre règles. Je revois ce petit pied de menthe marocaine qui s'était obstiné à pousser pendant plus d'un an à la porte de notre cabane pour assaisonner quelquefois le thé.

Nous avons de vastes projets, publications de manuels d'enseignement bilingue avec mots berbères (le Cdt Robert Montagne en avait commencé un pour les Chleuhs (3), promenades éducatives dans les monuments parisiens, visites de fermes en banlieue pour réintéresser certains ouvriers à la terre, formation d'une équipe parallèle d'assistantes sociales. Mais longtemps, nous n'avions de cours que dans Gennevilliers. Et voici que, grâce à vous, surtout depuis 1945, les centres se sont multipliés malgré la dureté croissante des temps. Vous allez dans les hôpitaux, vous avez pénétré dans les sanas, même dans les prisons, et au-delà de la banlieue , c'est dans toute la France que l'œuvre privée, l'œuvre bénévole et libre que vous avez conçue s'épanouit. Nous avons même , depuis trois ans, notre pèlerinage des Sept Dormants d'Ephèse à Vieux Marché (Côtes-du-Nord) ; Et nous n'oublions pas le voyage en Kabylie qui mena, en 1954, 30 de nos professeurs chez les parents de leurs élèves. Il faudra recommencer. Dès 1935, notre ami Joanny Ray était allé dans le Sud du Maroc visiter les parents de ses élèves, comme il l'a raconté dans sa thèse. N'oublions pas non plus notre ami Emile Janier qui, après avoir organisé nos cours du soir à Lyon, vient de mourir parmi ses élèves musulmans au lycée de Tlemcen. « (4 )

**L'A.N.A.R.F. (Amicale des Nord-Africains résidant en France)**

Pour le dixième anniversaire de l'ANARF, en 1958, Lounis Rouani faisait le bilan de l'action en faveur des Nord Africains et des progrès accomplis malgré un contexte politique difficile (guerre d'Algérie et troubles en Afrique du Nord):

« L'A.N.A.R.F , qui veut dire en arabe « apprendre », association régie par la loi de 1901, a été fondée en 1948 par 3 Algériens arabo-Kabyles nommés Lakhal, Mekloufi et Rouani.

Elle a un comité de soutien comprenant le Professeur Massignon, Jacques Augarde, maire de Bougie, ancien Député et Sénateur, Jean Scelles, ancien conseiller de l'Union française et Maurice Vaussard, journaliste.

Notre association ne fait pas de sociologie, ni documentation, mais établit des contacts humains entre Français métropolitains et musulmans algériens émigrés. Elle exerce son action sociale et culturelle dans tous les domaines et en particulier : les cours du soir.

Depuis 1948, cette seule association, grâce à 842 professeurs bénévoles, a appris à lire et écrire le français à 6647 ouvriers nord-africains venus travailler dans la Métropole. Cette instruction a été la condition essentielle pour leur promotion professionnelle et sociale.

Ces « professeurs » ont appartenu à tous les milieux sociaux et en particulier beaucoup d'étudiants : 137 polytechniciens, 99 Centraux, 56 des Mines, 27 Ponts-et-Chaussées, 14 Faculté de Pharmacie, 132 H.E.C., 18 E.N.A., 21 Sciences Po, 79 Scouts routiers, 68 Membres de l'Enseignement public, 56 employés de bureau, 38 ménages (les 2 époux), 57 jeunes filles (objet d'un grand respect) ,et aussi des moniteurs de tout âge, 7 officiers supérieurs en retraite, 6 Agrégés, 3 Industriels et 8 professions libérales »  
(5)

Pour résoudre les problèmes de locaux, l'A.N.A.R.F. faisait classe, au début du moins, dans les bistrot algériens de la capitale, puis par la suite (avec la guerre d'Algérie) dans les lieux les plus divers (offerts gratuitement): salles de patronage, cercles de mouvements de jeunesse comme les Scouts, cryptes d'églises, salles d'hôpitaux, prisons (Prison de la Santé). Elle eut même une roulotte dans le bidonville de Nanterre surnommée « l'Oasis ». De la région parisienne, elle se répandit dans de nombreuses villes :Lyon, Marseille, Le Havre, Nancy, Strasbourg, Besançon, Dôle...

Aux fêtes musulmanes et légales, ainsi qu'en fin d'année scolaire, elle offrait un couscous dans chaque centre et aux fêtes de Noël et de Nouvel An, distribuait des colis aux malades et aux prisonniers. A sa permanence, dans le XI<sup>e</sup> Arrondissement de Paris (35 rue des Boulets), elle disposait d'un vestiaire « pour habiller les nécessiteux, les convalescents, les détenus libérés et même des familles entières » (6).

Elle répondait aussi aux multiples demandes d'aide émanant des musulmans (Algériens pour la plupart mais aussi Marocains et Tunisiens): Sécurité Sociale, chômage, logement, placement, rapatriement, secours pécuniaires, accident de travail, et même divorces. Elle se tournait alors, pour résoudre ces problèmes, vers les services spécialisés privés et publics : associations, assistantes sociales, contrôleurs sociaux, préfectures et mairies. En outre, elle intervenait auprès des Autorités pour libérer des détenus, lors de rafles. L. Rouani confiait qu'il avait obtenu du Ministre de l'Intérieur « l'autorisation de leur rendre visite à Vincennes une fois par mois » (7). Enfin, à titre de délégué bénévole à la Surveillance de l'Enfance Délinquante, le Tribunal de Grande instance de Paris lui confiait des garçons algériens jugés par le Tribunal pour enfants.

Encore aujourd'hui, l'ANARF représente une formule unique d'action bénévole, privilégiant le facteur humain et permettant aux chrétiens et aux musulmans de « s'enrichir de leurs mutuelles différences » (expression de Paul Valéry)

Jusqu'à sa mort en 1962, Louis Massignon s'investit dans l'ANARF, participant aux cours du soir, visitant les malades et les prisonniers, intervenant auprès des Ministres et des rouages administratifs pour résoudre les conflits, présidant les assemblées générales de l'Association, animant les rencontres islamo chrétiennes aux Sept Saints en Vieux Marché, et mettant son immense prestige au service de l'Association. A sa mort, le flambeau fut repris par ses amis, notamment par Jean Scelles. Lounis Rouani continua d'animer l'Association jusqu'à sa mort en 1979. Les activités de l'Association se sont ralenties peu à peu ralenties pour disparaître à la fin des années 80.(8)

*Nicole Massignon*

(1) Les informations fournies dans cette Note et les citations sont tirées du Rapport Général des Activités sociales et culturelles de l'ANARF de 1948 à 1958, Felix Beroud imp., juin 1958, 48 p. (cité par la suite : Rapport. p.....) et d'un exposé de L. Rouani sur l'ANARF (double page ronéotée sans date – mais vraisemblablement 1960 - (cité par la suite : Exposé p. ...) Archives Louis Massignon.

(2) « Cartes de répartition des Kabyles dans la région parisienne », Revue des Etudes Islamiques, 1930 , pp. 161-169 ; article reproduit dans Opera Minora, t. III, pp. 569-574.

Population berbère du Maroc

Rapport p. 3

(3) Exposé p. 1

(4) et (7) Exposé p. 2

(8) Le Cahier Jean Scelles (voir ci-après) sur l'ANARF fait état d'un dernier document de l'ANARF, retrouvé dans les Archives Jean Scelles , en date de janvier 1985.

Deux Cahiers Jean Scelles N° 18, 2005, ont été réalisés par Antoine Fortunato :

l'un portant sur l'A.N.A.R.F. (1948-1985) comprenant le Rapport Général 1948-58 cité ci-dessus et divers documents postérieurs ; l'autre portant

sur « Un berger kabyle à Paris : Lounès Rouani » par Jeanne Scelles Millie.

Les Archives Louis Massignon comprennent également des documents sur l'A.N.A.R.F à la disposition des chercheurs



## **Combats de Louis Massignon pour la justice au Maroc 1947-1956**

*Face à l'ampleur des engagements multiples de Louis Massignon à l'égard du Maroc, devant l'étendue de ses courageux combats pour la Justice, il a fallu opérer des choix qui puissent signifier, néanmoins, dans leur ordre chronologique, en six sous-titres, les étapes marquantes de ses prises de position publiques*

*C'est ainsi qu'on trouvera, sous les sous-titres 2, 3 et 5, les créations significatives de Comités qu'il a fondés ou auxquels il a fortement participé :*

*-le Comité chrétien d'Entente France Islam (CCEFI), fondé en 1947, dont on trouvera neuf? des quelques soixante dix communiqués, toujours accueillis par la presse ;*

*- le Comité France-Maghreb (dont ce fut un des vices présidents auprès de François Mauriac), datant de 1953 ;*

*-le Comité d'Amnistie aux Prisonniers Politiques d'Outre-Mer (qu'il présida) fondé en 1954.*

*On trouvera d'autre part, aux sous-titres 1,4 et 6, des textes vigoureux d'accueil (notamment à l'égard du grand leader Si Allal el Fassi, l'un des chefs de l'Istiqlal et de la Résistance marocaine; des réfutations argumentées contre les menées factieuses et illicites des adversaires de Mohammed V; des appels à un jeûne privé, puis à un pèlerinage islamo-chrétien en Bretagne, et aussi au respect de la parole donnée à l'entrée de la Mosquée de Paris ; enfin, des échanges de lettres avec différentes personnalités du monde politique et académique.*

*L'honneur et l'amitié témoignées par Mohammed V et les Marocains peut clore l'évocation accélérée de cette terrible période qui s'est déroulée entre 1947 et 1957.*

*André de Peretti*

**Liste des textes présentés :**

Discours de réception de LM pour la réception de Allal Fassi, 3 mai 1947  
Communiqué du CCEFI, 27 juin 1947  
Communiqué du CCEFI, 8 décembre 1947  
Extrait de la délibération du CCEFI, 6 août 1948  
Communiqué du CCEFI, 9 décembre 1952  
Communiqué du CCEFI, 3 juin 1953  
Lettre à G. Izard, 25 avril 1953  
Lettre à M. Merleau-Ponty, 5 juin 1953  
Communiqué France-Maghreb, 8 juin 1953  
Lettre du bureau de FM à G. Bidault, 23 juin 1953  
« L'islam et le témoignage du croyant », *Esprit*, sept. 1953  
Note d'information du Comité pour l'Étude des Problèmes Nord-Africains, France-Maghreb, 29 juin 1953  
Communiqué du CCEFI, 16 juillet 1953  
Lettre à F. Mauriac, 21 juillet 1953  
Communiqué du CCEFI, 22 juillet 1953  
Lettre de Martin Buber à LM, 16 sept. 1953  
Communiqué FM, 25 août 1953  
Lettre à M. Schuman, 14 sept. 1953  
Lettre à M. Schuman, 9 oct. 1953  
« Il n'y a pas de fait accompli au Maroc », *Franc-Tireur*, 3 nov. 1953  
Communiqué de création du Comité pour l'Amnistie aux Condamnés Politiques d'Outre-Mer, 11 fév. 1954  
Lettre à A. Camus, 11 fév. 1954  
Lettre au G<sup>al</sup> de Gaulle, 10 mai 1954  
Réponse de de Gaulle, 15 juin 1953  
Lettre d'un Marocain à J.M. Domenach, transmise à LM, 7 juil. 1954  
Lettre aux signataires de la Pétition Nationale pour l'Amnistie, 17 août 1954  
Lettre des Oulémas de Fès (date ?)  
Communiqué du CCEFI, 18 août 1954  
Lettre d'une Marocaine à LM, 18 juillet 1954  
Lettre des étudiants marocains à LM, 29 sept. 1954  
Récit de la visite de LM à Antsirabé, janv. 1955  
Déclaration du CCEFI devant la Mosquée de Paris, 12 oct. 1955

***Réception de Allal Fassi à la Maison de la Pensée française, 3 mai 1947***

*La réception de Allal Fassi, leader de l'Istiqlal, est l'occasion pour L. Massignon de définir la raison et le sentiment du lien qui unit le Maroc et la France.*

Vous avez entendu Si Allal : vous avez reçu un poète, vous comprenez que pour lui, écrire, c'est s'engager ; nous n'avons pu écouter sans émotion cette pensée exprimant sa confiance dans la pensée des autres, dans la nôtre, pour l'avenir de ses compatriotes, du Maroc. Si la liberté est acquise à la personne, à mesure qu'elle prend conscience d'elle-même, et qu'elle réalise cette liberté, en la pensant, nous pouvons dire que nous avons en lui, devant nous, la personnalité du Maroc, qui prend conscience d'elle-même, pour promouvoir, par l'instruction et l'éducation, le peuple marocain jusqu'à sa liberté.

Maroc, « maghrib », c'est l'Occident, la pointe ouest du monde arabe et musulman, comme nous aussi, nous sommes à la pointe occidentale d'une Europe qui fut chrétienne et romane. Et certes, il serait tentant de limiter, par facilité, la personnalité du Maroc, comme celle de la France, à un « occidentalisme » replié sur lui-même (à cette « ghurba », ce « tagharrub », qui oppose l'étymologie arabe du « Maghrib » à l'Orient, « Mashriq », à son « irradiation », en arabe « ishrâq »), en soulignant la spécificité « occidentale » du Maroc dans l'Arûba, le trait sobre et précis de sa mélancolie (amarg berbère de ses tapis, de ses rythmes (masmûdî), de sa graphologie andalûsiya (carrée et cloisonnée), de ses écrivains (les « rihla », les « Dalâil », la zâirja), de ses jardins (Agdal de Merrakech). Mais, pas plus que la France ne doit tourner le dos à l'Europe Orientale et slave (j'y pensais il y a un mois, à Vienne, la regardant, du haut du Kahlenberg, toute tournée vers l'Orient), nous ne

devons offrir au Maroc l'exclusivisme taylorisé d'une occidentalisation renforcée, qui viserait à couper en deux le monde arabe et musulman. Vu l'avance technique de la France, cela aboutirait à maintenir le Maroc, comme un mineur perpétuel, sous la tutelle d'un paternalisme sans réciprocité. Alors que la France devrait prêter attention à quelque chose de très précieux, que le Maroc arabe et musulman a reçu de l'Orient, et qui pénètre de vitalité toute sa renaissance sociale actuelle, qui n'est pas un « ersatz » européen retourné contre l'Europe, mais une confiance collective, au delà de toute déception et trahison humaines des chefs, dans une Justice surhumaine, confiance qui nous permettrait, si nous nous en rendons dignes, d'atteindre à notre propre libération sociale, en aidant le Maroc à trouver la sienne ; car le musulman marocain ne sépare pas le spirituel du temporel comme trop de chrétiens de chez nous, où le spirituel se laisse trop souvent domestiquer par la raison d'Etat ; ce qui est une honte pour la pensée, et un reniement de la Justice. *Opera Minora III*, p. 575.

### Le Comité Chrétien d'Entente France-Islam (1947-1952)

Création du CCEFI

Communiqué du 27 juin 1947

Pendant des siècles, de grands Français ont travaillé à la réconciliation avec le monde musulman. En ce moment où leur œuvre de compréhension et de justice, si importante pour l'avenir de l'humanité, est ébranlée par une campagne d'opinion où s'orchestrent avec un paternalisme déçu, et un machiavélisme administratif périmé, tant de combinaisons économiques, un groupe de chrétiens se souvient de ce « Comité catholique pour la défense du droit » qui a aidé à

sauver l'honneur de la France dans le monde, avec la Ligue des Droits de l'Homme, au moment de l'affaire Dreyfus.

Comme alors, il s'agit de la justice à faire rendre aux hommes.

Nous savons quelle confiance surhumaine dans le jugement de Dieu, (...) en ce moment le monde musulman et ses revendications sociales partout méconnues et bafouées. Il ne sera pas dit que la chrétienté reste sourde à cet appel à la souveraine justice parce qu'elle a cessé d'y croire. Nous voulons être en France en tant que chrétiens, les premiers à porter témoignage : à nous engager à travailler à une entente loyale, civique et sociale, avec les musulmans : pour notre destin commun.

Premières adhésions recueillies à Paris par Louis Massignon :

MM. J. Baboulène (*Témoignage chrétien*) ; Nicolas Berdaiëff ; R. Blachère (Hautes Etudes) ; Cabannes (Doyen de Faculté des Sciences) ; P. Catrice (Agence Univers) ; P. Dournes ; A. Finet (*Réformes*) ; Stanislas Fumet ; H. Groues-Pierre (Assemblée Nationale) ; J. Jousset ; Ch. A. Julien ; Maurice La Croix ; M. Leenhardt (Hautes Etudes) ; Vl. Lossky ; A. Mandouze (Faculté des Lettres d'Alger) ; H.L. Marrou (Faculté des Lettres de Paris) ; P. Masson-Oursel (Hautes Etudes) ; Marcel Moré (*Dieu vivant*) ; E. Mounier (*Esprit*) ; Basile Nikritine ; Jean de Pange ; Brice Parain (*Dieu vivant*) ; H.Ch. Puech (Hautes Etudes) ; André Rauget (A.C.J.F.) ; Georges Salles ( Directeur général des Musées).

### **Politique du CCEFI quelques mois après sa création**

***Communiqué du 8 décembre 1947***

Fondé au moment où une campagne violente mettait en péril le maintien d'une sympathie séculaire, si importante pour l'avenir du pays, le Comité s'est assigné pour tâche d'y mettre un terme et de faire « rendre justice » aux revendications musulmanes méconnues, de « travailler à une

entente loyale, civique et sociale » avec les musulmans : pour notre commun destin.

Il s'agissait, d'abord, d'obtenir accès pour leurs doléances dans la presse parisienne, qui leur était pratiquement close : *Témoignage chrétien* (27/6, 15/8), *L'Aube* (3/7), *Combat* (23/6, 23/7) publièrent des articles développant notre programme.

Et, comme le projet de « Statut » pour l'Algérie se trouvait soumis au Parlement, le Comité décida, dans sa séance du 30 Juillet, de prendre position, - non pas une position « politique », - et de réclamer du Gouvernement une Déclaration solennelle de fidélité à la parole donnée en 1830 : respect non feint, non hypocrite de la religion musulmane, donc suppression du contrôle politique des mosquées, réforme de la justice musulmane, création d'un Conseil suprême des Cultuelles gérant les intérêts et immeubles du Culte.

Nous avons eu la grande joie d'entendre, le 21 août à l'Assemblée nationale, le 29 août au Conseil de la République, le Ministre de l'Intérieur faire « au nom du Gouvernement », qui lui en avait « donné le mandat formel », cette Déclaration de l'Indépendance du Culte musulman (aligné ainsi aux trois anciens cultes concordataires) dans le cadre de la Loi de Séparation : d'où l'article F de la loi, voté le 26 août ; avec les articles G et H organisant l'enseignement de la langue arabe à tous les degrés, et assurant dans la réglementation de la presse algérienne, à la langue arabe, égalité de traitement avec la langue française.

Il importe que tout cela vienne, maintenant, dans le domaine des faits.

En ces temps où, de plus en plus, les leviers de commande doivent passer, on le voit pour le problème du ravitaillement mondial, aux techniciens, que nos amis arabes

et musulmans sachent que les techniciens français de la linguistique arabe et de la sociologie islamique sont à leur disposition pour aider à la renaissance sociale, civique, littéraire et artistique des éléments originaux de leur civilisation, ceux auxquels ils tiennent le plus, ceux qu'il faudrait intégrer demain à l'unanimité mondiale comme une de ses caractéristiques.

C'est ainsi, d'ailleurs, que l'aide fraternelle que nous nous engageons à prêter au monde islamique, en tant que français, prendra toute sa valeur : soutenant ses justes aspirations, résolvant les cas particuliers souvent si douloureux de conflits de lois ou de civilisation, là où il fera précisément appel à notre amitié.

Durant l'angoissante semaine où le partage de la Palestine a été débattu, puis décidé à l'O.N.U., plusieurs membres de notre Comité se sont efforcés de faire prendre conscience aux dirigeants de notre Pays des responsabilités de l'Union française à l'égard des vingt millions de musulmans qui y ressortent actuellement ; les circonstances de crise intérieure ont paralysé notre effort de redressement, mais nombreux sont ceux qui commencent à comprendre, en France, que la protestation arabe pour l'unité palestinienne, musulmane pour l'internationalisation des Lieux Saints, part, non d'un racisme exacerbé, non d'une haine fratricide, mais d'un juste instinct de ce qu'aurait dû faire l'O.N.U. pour réaliser les conditions d'une pacification supérieure, garantissant enfin l'avenir de tous les fils d'Abraham.

Dans le cadre français, nous travaillons à intensifier l'étude de l'arabe, langue de civilisation sémitique et langue liturgique de l'Islam, à améliorer le standing de vie et les spécialisations des travailleurs musulmans, qui affluent d'Algérie en France à la cadence de 6.000 par mois, la mise en route des réformes de structure incorporées au Statut

algérien (spécialement des Cultuelles) la création d'une Chambre musulmane auprès d'une cour de justice métropolitaine, et la multiplication des rapprochements avec nos amis musulmans sur tous les rivages du monde, dans la pensée constructrice d'un avenir digne d'eux et de nous.

Voilà le programme qui a déjà suscité bien des adhésions spontanées de personnalités musulmanes; leur aide nous est essentielle, et notre effort se l'associera davantage durant les mois qui viennent.

*Louis Massignon, André de Peretti, Jean Scelles-Millie*

### **Intégration des syndicats musulmans**

#### ***Extrait de la délibération du CCEFI, 6 août 1948***

Dans sa séance du 6 août 1948, le Comité Chrétien pour l'Entente France-Islam a, sur le rapport de Messieurs A. de Peretti et J. Scelles, enregistré avec beaucoup de joie, l'adhésion des syndicats de musulmans nord africains d'Afrique du Nord et de la Métropole à la CFTC.

Il y a là un point de départ, pour une coopération confiante sur la terrain social, qui seul peut rejaillir sur le terrain politique. Notre Comité se sent ainsi grandement encouragé à élever la voix, toutes les fois qu'il le faudra, avec le souci des valeurs chrétiennes, pour appuyer les revendications de justice de nos concitoyens musulmans et de leurs frères à travers le monde.

En ce moment, en effet, l'immense prolétariat musulman se trouve, dans le monde entier, complètement abandonné aux exploitations des grandes firmes, en particulier à cause de la candeur qu'il professe et de son abandon à la bonté divine,

Il appartient précisément aux Chrétiens de leur redonner confiance en eux, d'aider à leur évolution vers la justice, en



les traitant comme des frères et en les amenant à s'associer librement à notre commun destin.

### **Sur l'assassinat de Fehrat Hached**

*Communiqué du CCEFI, 9 décembre 1952*

Le Comité Chrétien pour l'Entente France-Islam, douloureusement ému par tous les attentats qui endeuillent la Tunisie, quelles qu'en soient les victimes, salue la mémoire de Monsieur Fehrat Hached, le leader du syndicalisme tunisien, lâchement assassiné.

Il flétrit l'indignité et l'inutilité des gestes de haine et appelle avec insistance au calme et au bon sens tous les Croyants, Musulmans et Chrétiens, de Tunisie et du Maroc.

Il demande au gouvernement de faire courageusement la lumière sur les responsabilités encourues.

Il rappelle à leurs devoirs les assemblées françaises afin que soit définie, en dehors de toute polémique et de toute incertitude, une position libérale et raisonnable conforme aux traditions de la France et à l'amitié franco-marocaine.

Il suggère enfin l'envoi en Tunisie d'une commission de conciliation composée de personnalités françaises ayant la confiance du monde musulman et investie du mandat de ramener l'apaisement par la mise au point d'un protocole d'accord.

*Pour le Comité, les secrétaires : Jean Scelles et André de Peretti.*

### **La France doit respecter la « parole donnée » au Sultan**

*Communiqué du CCEFI, 3 juin 1953*

Le Comité Chrétien d'Entente France-Islam, profondément ému par la remise au gouvernement français d'une pétition signée abusivement par un certain nombre de pachas et de caïds marocains, fonctionnaires d'autorité qui n'ont aucune qualité pour représenter leurs administrés ou l'orthodoxie religieuse musulmane, tient à rappeler à l'opinion française les textes qui engagent solennellement la parole de la France au Maroc vis à vis du Sultan, chef spirituel autant que seul dépositaire de la souveraineté.

L'article I du Traité de 1912 stipule que le régime de protectorat « sauvegardera la situation religieuse, le respect et le prestige traditionnels du Sultan, l'exercice de la religion musulmane et les institutions religieuses ». L'article III est rédigé comme suit : « Le Gouvernement de la République prend l'engagement de porter un constant appui à Sa Majesté chérifienne contre tout danger qui menacerait sa personne ou son trône ou qui compromettrait la tranquillité de ses Etats. Le même appui sera prêté à l'héritier du trône et à ses successeurs. ».

Ces textes sans ambiguïté reprenaient eux-mêmes les garanties données en 1906 au Maroc par les 13 nations signataires de l'Acte d'Algésiras qui fondaient les réformes sur le triple principe de la souveraineté et de l'indépendance du Sultan, de l'intégrité de ses Etats et de la liberté économique sans aucune inégalité.

Au delà de l'aspect politique de cette violation du Traité, le Comité Chrétien d'Entente France-Islam souligne les graves répercussions que ne pourrait manquer d'entraîner une semblable violation des traditions religieuses du Maroc. Il dénonce les menées de tous ceux qui pratiquent inconsidérément la politique du pire au risque de pousser au désespoir les masses musulmanes, fidèles à la France, mais pour lesquelles le Sultan est à la fois le chef de la vie

religieuse, au nom duquel la prière est dite et le symbole de l'avenir de son peuple.

Il demande au gouvernement de ne pas se contenter du communiqué par lequel il indique que : « la France n'a pas l'intention de donner dans la conjoncture actuelle de suite politique à une telle initiative ». Il ne doit pas laisser saisir la France en flagrant délit d'un manquement déshonorant à la parole donnée.

Le Gouvernement Français se doit en de telles circonstances d'exercer contre les signataires et les instigateurs de cette pétition - quels qu'ils soient - les mesures disciplinaires immédiates qu'imposent le Traité de Fès. Les auteurs de cette pétition ont usurpé à la face du monde musulman tout entier une autorité canonique qui n'appartient qu'aux seuls Ulémas, en un mois de jeûne où le calme du peuple marocain témoigne de sa confiance en Dieu.

## **Le Comité France-Maghreb (1953)**

### **Réunion du 29 avril 1953**

*Lettre du 25 avril 1953 à M<sup>e</sup> G. Izard*

Maître,

C'est avec une grande espérance que j'ai appris votre décision de prendre en mains la cause d'une veuve tunisienne, Mme Ferhat Hached, et la cause de mes amis les nationalistes marocains (je suis le parrain du P. Jean, frère de l'un d'entre eux, et vous savez qu'on ose imprimer à Rabat, que cet enfant, que Lyautey m'avait confié, n'est qu'un espion musulman des nationalistes, grimé en prêtre catholique).

J'espérais pouvoir venir assister chez vous à la première réunion de cette Alliance franco-musulmane envisagée par François Mauriac : le 29.

Mais me voici forcé de quitter Paris le 8 au soir pour cinq à six jours, faisant partie de la délégation française au Couronnement de Faysal II à Bagdad (j'étais l'ami de son GPère Fayçal I<sup>er</sup>, et témoin de sa loyauté envers Clemenceau en 1920, lors de la rupture unilatérale, par la faute de Gouraud, de l'accord paraphé le 6.I.20). Je suis tenu d'aller là : pour tenir au moins ma parole à son GPère, si mon pays ne l'a pas tenue à l'époque.

C'est l'idée fondamentale, d'ailleurs, de toute ma vie, depuis 45 ans ; lutter pour le Sacré, la parole donnée ; le droit d'asile, l'hospitalité jurée ; toutes choses absentes de la diplomatie internationale, et des politiques coloniales, qui commettent des sacrilèges à longueur de journée.

J'essaie, encore en ce moment, avec la Croix Rouge Internationale, d'obtenir de l'ONU une définition efficace du droit d'asile, et des zones de sécurité en cas de conflit (pour blessés, réfugiés, sanctuaires) ; j'y vois le testament de Gandhi (je viens d'aller me recueillir à New Delhi, là où on l'a tué ; qqs mois auparavant, j'étais à Washington, méditant là où Abraham Lincoln s'est fait tuer pour la Justice). J'y vois aussi la consommation de votre profession de Défenseur des opprimés, devant qui je m'incline.

Que Dieu vous ait en Sa sainte garde, Maître.

En profonde sympathie

LM

### **Invitation à faire partie du Comité**

*Lettre du 5 juin 1953 à M. Merleau-Ponty*

Mon cher Collègue,

Ne trouvant pas votre n° de téléphone, je vous écris.  
Nous fondons, Mauriac, Izard, Ch. Julien, et moi, un comité destiné à faire cesser, par tous les moyens légaux, le régime d'exception auquel est soumise l'Afrique du Nord.

Je suis chargé de vous pressentir pour en faire partie. Nous avons déjà une vingtaine d'adhésions, et nous pensons faire notre premier communiqué à la presse la semaine prochaine.

Nous voulions vous avoir tous deux, Sartre et vous. Sartre a subordonné son acceptation à l'entrée à ses côtés, dans notre comité, d'un membre du Parti Communiste, condition qui torpille notre réaction dont l'urgence est réclamée par tous les opprimés nord africains. Laissez moi espérer que vous ne serez pas aussi rigoureux que Sartre, et que nous pourrions publier votre nom dans la première liste.

Très fraternellement vôtre

LM

### **Création du Comité**

#### ***Communiqué du Comité France-Maghreb, 8 juin 1953***

Venant de tous les horizons politiques, religieux ou sociaux, un nombre croissant de Français sont rassemblés par l'inquiétude commune que leur inspire l'aggravation quotidienne de la situation en Afrique du Nord.

Ils considèrent qu'il est impossible de servir les aspirations des peuples en leur interdisant de les exprimer. Seul le rétablissement des libertés fondamentales permettra une cohabitation confiante entre tous les habitants de l'Afrique du Nord.

Conscients de l'extrême gravité de cette situation, un certain nombre d'entre eux ont décidé de constituer un Comité pour l'étude des problèmes nord-africains - Comité

France-Magreb -. Ce Comité aura pour mission de rassembler une information objective sur la situation nord-africaine, de la porter à la connaissance de l'opinion publique, et de promouvoir toute mesure propre à rétablir une entente loyale, respectant les droits et engagements mutuels et faire disparaître le régime d'exception actuellement existant.

Ils déclarent solennellement qu'ils mettront en œuvre tous les moyens légaux pour que les principes des droits de l'homme inscrits dans la Constitution Française, reconnus par la Charte des Nations Unies et la Déclaration universelle des Droits, soient appliqués sans discrimination, en Afrique du Nord.

*Président du Comité : François Mauriac. Vice-président : Louis Massignon, Georges Izard et Charles-André Julien. Parmi les membres, F. Mitterrand, C. Bourdet, A. Camus.*

**Sur l'interdiction de séjour faite  
à Mohammed Ben Larbi**

***Lettre du Bureau du CFM à G. Bidault, 23 juin 1953***

Monsieur le Ministre des Affaires Etrangères,

Le mois de jeûne musulman de Ramadan, mois de recueillement et de prière a été marqué à Fès, entre autres incidents administratifs profanes, par une décision d'expulsion prise à l'encontre d'un des plus éminents canonistes marocain, Si Mohamed Ben Larbi El Alaoui, ancien ministre de la Justice. Cet arrêt d'interdiction de séjour, pris en date du 1<sup>er</sup> juin 1953, a été notifié à Si Mohamed Ben Larbi El Alaoui par procès-verbal n°108 de la Sûreté Régionale de Fès.

Aucun motif n'était articulé, aucune justification fournie de cette mesure. Le texte de l'arrêté d'expulsion ne fait état que d'instructions téléphoniques reçues du Secrétariat Général de la Région de Fès C'est au Quai d'Orsay que nous avons appris que, pendant ses cours Si Mohamed Ben Larbi aurait prononcé « une prédication politique ». Nous avons demandé que des précisions sur ces points fussent communiquées par les autorités de Rabat. En vain. Aucune réponse ne semble avoir été faite un télégramme envoyé du Quai d'Orsay, sur nos instances, il y a dix jours de cela. Or nous savons d'autre part que le thème du cours incriminé était l'obéissance due à Dieu « premier servi » en dehors des intérêts profanes.

Le Comité France-Maghreb, réuni par son Président, considère que cette mesure d'exception non motivée rentre dans la catégorie des actes d'arbitraire sur lesquels il s'est engagé à réunir une information objective. Il se verrait contraint, s'il n'obtenait pas satisfaction, à porter ces faits douloureux à la connaissance de l'opinion publique française.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, les assurances de notre haute considération.

*Signatures : G. Izard, F. Mauriac, C.-A. Julien, L. Massignon.*

## **Condamnation de la déposition du Sultan (1953)**

### **Sur la pétition des Caïds et des pachas**

*Note d'information du Comité pour l'étude des Problèmes  
Nord-Africains, France-Maghreb,  
29 juin 1953*

Aux termes du Traité de 1912 instaurant le Protectorat, la France s'était engagée « à porter un constant

appui à Sa Majesté chérifienne contre tout danger qui menacerait Sa personne ou Son trône ou qui compromettrait la tranquillité de Ses Etats ». Or, depuis Avril dernier, on assiste à une série de manœuvres qui constituent une violation de cet engagement.

La première est apparue lors du Congrès des confréries religieuses musulmanes d'Afrique du Nord, qui s'est tenu à Fès au début d'Avril. Ces confréries, vouées en principe à la pauvreté, sont en fait fort bien nanties, grâce aux quêtes que l'Administration autorise, en échange de certaines prises de position publiques ou occultes. Le grand souvenir de la vraie mystique musulmane ne saurait valider de semblables compromissions. Il ne peut que récuser l'initiative de certains chefs de confréries donnant avec éclat leur appui aux Pachas et Caïds marocains qui ont signé un texte réclamant la déposition de leur propre souverain.

La seconde manœuvre, infiniment plus grave, est représentée par cette pétition même et par les conditions dans lesquelles elle a été rendue publique, le 29 Mai. En fait, les signataires avaient été sollicités depuis plusieurs semaines. Leur nom n'a pas été divulgué et leur nombre exact reste sujet à caution. Un certain nombre d'entre eux, d'autre part, n'ont pas été investis par l'autorité chérifienne selon la règle ayant force de loi depuis l'instauration du Protectorat. Toutes les hypothèses sont donc permises quant aux conditions dans lesquelles certains pétitionnaires ont pu être amenés à contester l'autorité du monarque auquel ils sont liés par serment d'allégeance.

Traditionnellement en effet, les Pachas et les Caïds marocains n'ont de pouvoir que par délégation. Seule l'investiture du souverain leur confère leur charge. Seul un rescrit de celui-ci peut les en dépouiller.

Fonctionnaires d'autorité au temporel et représentants locaux de l'administration centrale, les Pachas et les Caïds



ne sont aucunement habilités à porter un jugement sur le rôle spirituel de leur souverain, puisque ce dernier a été élevé au trône comme Chérif par un collègue canonique d'Uléma siégeant à Fès.

Les conséquences de l'initiative prise par certains Pachas et Caïds et tolérée par les autorités du Protectorat constituent, sans nul doute, un grave péril pour l'unité du Maroc ; elles menacent par là de porter un préjudice incalculable aux intérêts des masses marocaines et à ceux de la France en Afrique du Nord. Ces manœuvres séparatistes ne peuvent que retarder l'urgente solution des problèmes fondamentaux. En continuant à les tolérer, les autorités du Protectorat s'avoueraient incapables de concevoir une politique constructive, dont la première étape doit être la reprise du dialogue franco-marocain dans une atmosphère de loyauté et de confiance réciproque.



**« L'Islam et le témoignage du croyant »**

***Conférence de Louis Massignon à France Maghreb,  
29 juin 1953***

*Le Comité France-Maghreb, récemment fondé sous la présidence de François Mauriac, a donné une conférence de presse à Paris, le 29 juin dernier. Les professeurs Blachère, Massignon, et C.-A. Julien, le général Catroux, y prirent la parole. Quelques jours auparavant avait été rendue publique la pétition d'un certain nombre de pachas et caïds demandant à la France de déposer le Sultan du Maroc. Après la légalité administrative, Louis Massignon, professeur au Collège de France, l'aborda sous l'angle*

*spirituel du témoignage, Il s'agissait de montrer l'illégitimité canonique d'une pétition déposée par*

*Les extraits ci-après de cette prise de position majeure de Louis Massignon peuvent inciter à une étude du texte dans sa complétude, tel qu'il parut dans la Revue Esprit en septembre 1953 et fut repris dans les Opera Minora en 1963.*

*Ce texte reproduit un exposé prononcé au cours d'une conférence de presse, organisée par le Comité France Maghreb, le 29 juin 1953, à laquelle participaient, avec le Général Catroux, les professeurs Blachère, Charles-André Julien et Louis Massignon. Il s'agissait de montrer l'illégitimité canonique d'une pétition d'un certain nombre de Pachas et de Caïds demandant la déposition du Sultant Mohammed V, sous la caution « spirituelle du Glaoui et du Chérif El Kettani.*

*Après une large évocation des faits et des questions relevant d'une telle démarche en plein Ramadan :*  
*qu'il*

La documentation sociologique dont je fais état aujourd'hui a été recueillie directement sur le terrain. Dès 1904 j'étais à Fès, où ma dernière visite date de 1946, lors de la commission pour la réforme de l'enseignement. Auparavant, c'est sur les corporations artisanales que s'y étaient concentrées mes enquêtes, spécialement en 1923-24, sous Lyautey. Le problème des corporations est d'ailleurs étroitement lié au problème mystique des confréries dont je parle ici, car ce sont elles qui rendent « le pain licite » aux travailleurs en Islam.

Tout cela, je l'ai étudié directement en arabe, d'abord parce que professionnellement arabisant, puis, surtout, parce qu'il m'a été donné de vivre « en arabe » parmi des

musulmans, et que la force de « témoignage » de la langue arabe a dès lors retenu mon attention.

Aussi bien ne parlerai-je pas des attributions administratives mises en question par la « pétition des caïds marocains », mais de ses incidences testimoniales au point de vue social. Sur les témoignages canoniques formulés à cette occasion par certaines personnalités musulmanes, et sur leur « domaine d'application » légitime ; ne m'intéressant aux personnes visées que dans la mesure où elles tentent de se confondre avec leurs fonctions d'autorité par intérêt.

Pour soutenir ladite pétition des caïds, deux personnalités marocaines de premier plan se sont levées, le président des « confréries d'Afrique du Nord » (El Kittani), et le pacha de Marrakech (El Glaoui). Pendant le mois du Ramadan, mois de jeûne et de recueillement, ils ont demandé la déchéance du sultan, témoignant qu'il était « canoniquement » indigne. C'est la question préalable de la validité religieuse de ces deux témoignages que nous allons examiner.

« Confréries », ce sont des congrégations mystiques. La mystique, spécialement en Islam, a sur la vie sociale, une incidence secrète et profonde, en tant que source de purification des intentions. La majeure partie de mes recherches et publications, tant en français qu'en arabe, étudie cette incidence. Si bien qu'on m'a accusé de l'avoir fait au compte de notre S. R. nord-africain, comme « chef de la cinquième colonne ». Alors qu'on n'accède à la mystique, surtout chez des Sémites, que par l'hospitalité parfaite, le droit d'asile, l'ikrâm al-dqyf, la philoxénie; tandis que le S.R. doit abuser de l'hôte pour le trahir, s'excluant ainsi pour toujours de le comprendre dans son âme intime, sa foi jurée, son témoignage de Dieu. Dieu, le Dieu d'Abraham, et Celui de l'Islam, étant transcendant, l'Etat musulman, fondé sur une Loi révélée, se méfie des mystiques, qui arguent d'un état « d'intimité » avec Dieu pour énoncer, par voie de

locution théopathique, en tant que Témoins de Dieu, des grâces insolites dispensant les croyants des prescriptions légales. L'Etat musulman, qui ne reconnaît aucune confrérie, invite les congréganistes à ne pas se mêler des affaires publiques, puisqu'ils ont « renoncé au monde ». C'est d'ailleurs l'attitude normale de tous les Etats vis-à-vis des confréries.

Néanmoins, quand l'observance des rites se fossilise, et quand les casuistes l'avalissent, la conscience musulmane considère que la protestation du mystique, doit s'élever, au nom de Dieu, pour « commander ce qu'il a ordonné, et réprover ce qu'il a défendu ». Le monde chrétien connaît aussi cela, quand le clergé régulier admoneste un clergé séculier tombé en décadence. En Islam, c'est un isolé, un mystique, un « redresseur de torts » qui s'insurge, un mahdi (celui qui montre la voie droite).

Il était donc, j'en conviens, conforme à l'Islam, que le président des Confréries d'Afrique du Nord élève un témoignage indigné, s'il estimait que le modernisme du sultan portait atteinte à la Foi. Mais pourquoi légitimer l'explosion de sa conviction intime en s'affublant d'un titre vaniteux et absurde de « président » d'une fédération imaginaire de confréries que le droit musulman ignore, et que des conseillers bien maladroits lui ont suggéré. Ce Congrès confrériste de Fès a, en fait, réuni des délégués des trois pays nord-africains pour aboutir à « excommunier » un des trois partis de « l'Indépendance », le marocain; ce qui risque de fournir un précédent funeste pour nous. [Note de l'auteur : « Le réformiste algérien Brahimi, *ap.* el-Basaïr, Alger, 3/4/50. »]

Ce président de confréries nord-africaines a du moins compris qu'il devait formuler à part son témoignage personnel oral de Témoin de Dieu contre le sultan. Ici, je demande qu'on réfléchisse au mécanisme social du

témoignage en Islam. L'Islam est avant tout témoignage oral, profession de foi, shahâda « au Nom de Dieu ». Pour attester (ou contester) la propriété légitime, et « pure », des charges et des biens, l'Islam a des témoins instrumentaires, shuhûd 'adl, attachés à tous ses tribunaux. Qu'ils aient fini par déchoir au point de constituer une caste bourgeoise de notaires archivistes, il reste que ce qui vaut, au tribunal, ce n'est pas le texte du « chirographe », mais leur parole donnée. Et tout musulman pubère et sain d'esprit peut et doit témoigner, se lever pour rappeler au respect des prescriptions légales mises en cause.

A de P

Le Maroc d'aujourd'hui connaît encore cette prérogative, à la fois religieuse et démocratique, ce témoignage du croyant ; et nous en avons eu durant le dernier Ramadan, trois exemples. N'oublions pas le danger qu'il y a à troubler le Ramadan (la Hollande en sait quelque chose, qui a perdu Java pour avoir fait enlever en plein Ramadan, le président musulman du nouvel Etat Indonésien). La première voix qui s'est élevée avait le devoir de parler, c'était celle du prédicateur de la mosquée-cathédrale de Fès, Ben Larbi Alaoui, ancien ministre de la Justice aussi savant qu'estimé. Notre police l'a néanmoins appréhendé, et interdit de séjour, parce que des « témoins dignes de foi » l'avaient entendu « parler contre la France » (sic). La première démarche de France-Maghreb a été de réclamer la libération de ce prédicateur, qui avait dit ceci « Dieu premier servi, ne soyez pas des 'associateurs' en associant à son service des intérêts profanes. » Quels intérêts profanes ? Ceux des deux autres « témoins » dont nous allons parler, le « Président des Confréries d'Afrique du Nord » et le Pacha de Marrakech.

A de P

Ces deux représentants, l'un de la mystique, l'autre de la « haute administration », ont cru pouvoir témoigner valablement, en plein Ramadan, de l'indignité du chef de la Communauté musulmane. En soutenant une pétition de caïds qui tirent tout leur pouvoir de ce chef qui les en investit. En cédant aux suggestions d'administrateurs français assez ignorants pour penser que l'opinion marocaine avait déjà rejoint le scepticisme désabusé de l'opinion parisienne, qui accueille le témoignage de n'importe qui sur n'importe quoi, sans que la presse ose mentionner les motifs de récusation possible. A. de P.

Mais la règle constante de la Communauté musulmane, Communauté de croyants, est de procéder à la purification préalable (tazkiya) de la bouche du témoin qui va parler. La bouche sert à parler, mais elle sert aussi à manger. C'est là cet aspect, à la fois mystique et matériel, de la purification de l'intention en Islam de l'ikhâlâs. Que les chrétiens essaient de l'établir au moyen des aveux de la « culpabilité », en « sondant les cœurs » soit. L'Islam plus simplement, l'établit en scrutant le caractère pur ou impur des moyens d'existence du témoin. Tous les manuels de droit ont une liste des métiers impurs. A de P

*Après cette remarque pleine de force, Louis Massignol analyse les données historiques ; puis il en vient au problème des maisons closes et des « bousbirs » pour militaires*

Je vous demande instamment d'oublier la facilitation de nos mœurs, et le progrès de l'Europe dans la tolérance des pécheurs. Qui proposerait de rayer des listes électorales les ruffians, alors que nous admettons les métiers les plus pernicieux et inavouables à l'honneur de la conscription militaire et à l'envoi au front, tout comme les honnêtes gens

(N.-B. : cela scandalise, non sans raison, la mentalité prélogique des primitifs). Je demande d'oublier davantage la machinerie de pardon complaisante des Eglises chrétiennes, qui réconcilient inlassablement les pécheurs endurcis, surtout quand ils sont aumôniers; et à qui la laïcisation a fait cesser d'exclure de la sépulture ecclésiale les métiers infâmes. Sans s'apercevoir qu'à force d'amnistier des récidivistes, nous en devenons les receleurs et les obligés.

L'Islam est à la fois plus naïvement primitif et plus farouchement intransigeant que nous. Il maintient et sanctionne des interdits, il ignore l'escamotage durkheimien des responsabilités personnelles. Il ne sonde pas non plus les cœurs, il se contente de brandir la liste des signes d'impureté rituels et sociaux, la liste des métiers impurs qui privent leurs membres de pouvoir témoigner. Elle est longue, et paraît incongrue on y trouve les cabarettiers (le vin est interdit), les policiers-vigiles (leurs chiens de police sont impurs), les nomenclateurs portuaires, les éleveurs de pigeons sur terrasses (poste clandestine des femmes), et les proxénètes patrons de maisons closes.

La France (même chrétienne, hélas !) a un faible pour les proxénètes, elle a refusé d'adhérer à la convention internationale de 1949 qui les met hors la loi, d'accord en cela avec l'Islam. Peut-être espère-t-elle, avec Léon Bloy (en note : « Dans *Sueur de Sang* ») que l'héroïsme national peut les racheter, tel Denard à Djibouti ; et même, qui sait, les faire canoniser. Mais l'Islam, plus naïf que nous, doit s'en tenir au témoignage formel, à la récitation du Coran, ce recueil bien biblique d'interdits et d'anathèmes dont les missionnaires européens n'arrivent pas à faire taire la voix. Et il y est dit, dans la sourate de la Lumière, XXIV, verset 33 : « Lâ tukrihû 'fatayâtikum 'ala'lbigâ. » [Note de l'auteur : « *Le Monde* seul, le 30 juin, a eu le courage de reproduire ce texte mien. Traduit en arabe, il a été, au

Maroc, accueilli avec un rire énorme, de délivrance ; pour la première fois on osait rappeler sa condamnation par le Coran à un puissant, jusque-là ‘protégé’ par l’ascendant de la culture française, qui oblige les Musulmans, contre leur foi, à respecter le proxénète. En Algérie, à Blida, des femmes arabes, se faisant lire cette information, se sont écriées, des larmes dans la voix, qu’il y avait enfin une voix en France pour reconnaître dans le Coran une parole de vérité. (Dédié à la missiologie propriétaire.)] “Vous ne louerez pas vos esclaves par contrat de prostitution.”

On peut m’objecter, comme pour l’interdiction de l’homicide édictée par le Décalogue, que les commentateurs ont réussi à merveille à tourner ce verset. Mais le malheur, c’est que le Coran n’est pas un code muet pour archives, mais un témoignage oral qui hurle quand on l’avale.

Et, au Maroc, il crie, hélas! contre la non-application par notre faute de la loi métropolitaine de 1946 contre les maisons closes, hypocritement motivée par le prétexte de la non-abolition, au Maroc, de l’esclavage musulman. Il est vrai : l’Islam admet l’esclavage, mais familial, et, avec cela, il réprouve la prostitution réglementée. Je me souviens encore du scandale offert aux Musulmans de Beyrouth par le général Gouraud décorant un trafiquant-chef, M. R., pour avoir donné du cœur au ventre de l’armée du Levant. Je me souviens de cette jeune femme dont j’avais été témoin à son mariage, kidnappée, retour d’Alep, à Marseille, et livrée à une « maison » par un policier - agent électoral, qui ne put être coffré. Je me souviens de cette autre femme, une Berbère musulmane, de BeniMellal, qu’on entendit, à mon passage, en 1923, appeler en vain le cadî au secours, tandis que son mari la vendait au marché des vieilles casseroles, contrairement au Coran, mais conformément (m’avouait le commandant Tarrit) à « notre » Dahir berbère mettant sa tribu d’origine hors la loi coranique.



Il ne s'agit pas ici de justifier l'Islam pour l'injustice de ses moeurs envers la femme sur d'autres terrains, - mais de constater que c'est la colonisation européenne qui est responsable de la création méthodique des maisons closes en terre d'Islam [Note de l'auteur : « Cf. 'Union temporaire contre la prostitution réglementée et la traite des femmes' : M. Legrand-Falco, *Les rouages secrets de la prostitution réglementée*, 2<sup>e</sup> éd., Paris, 1936, p. 18-19. Et le communiqué de la Ligue des Droits de l'Homme publié ap. *Témoignage chrétien*, 24-7-53. »]. Tel Allenby en 1917 à Jérusalem, alors qu'inquiet des progrès de l'homosexualité dans ses troupes, il infligea à la Ville Sainte la honte sans précédent de cette institution prohibée par la Bible « ve lo yehye qedesch. ». En fait, elle paraît historiquement connexe à la levée des armées permanentes (sans femmes à la suite). Le paternalisme casernier des chefs militaires considère le proxénétisme comme une « force supplétive » indispensable aux services d'intendance, je l'ai observé dans la Coloniale, où j'ai fini comme chef de bataillon. Ils confient en outre, aux profanes, que c'est pour éviter le pire, l'homosexualité, ce cancer inavoué de l'armée d'Afrique, repéré par Foucauld à Mascara, et par Psichari à Atar [Note de l'auteur : « Jahiz a signalé sa diffusion dans la première armée musulmane permanente, celle d'Abû Muslim. Le cas des chevaliers teutoniques est bien connu (et devrait faire réexaminer celui des Templiers). Au Maroc, avant l'invasion musulmane, il existait dans les tribus berbères, et les aumôniers de l'Armée d'Afrique n'ont pas osé aborder de front cet effrayant problème, encore plus inquiétant que la prostitution réglementée, pour le salut de la France, dans le monde. »]. En tout cas, c'est au Maroc que l'érection d'immenses « bousbir » dans les villes de garnison a bénéficié des complicités d'urbanisme les plus hautes (cf. Agadir). Et non sans calculs politiques, s'il est vrai que la

rupture funeste du sultan avec la Résidence dérive de l'échauffourée sanglante ourdie en 1947 au « bousbir » de Casablanca, pour liquider Eirik Labonne.

AP (ignorer ce qui précède et reprendre ici)

Et cette question de l'utilisation politique du « bousbir » militaire m'amène au pacha de Marrakech. Que ce haut fonctionnaire, décoratif et décoré, ait été patiemment préparé à émerger comme témoin de moralité pour « témoigner » de l'indignité du sultan, - qu'on l'ait compromis pour cela dans un enchaînement financier qui rappelle étrangement le scandale indochinois de la piastre, cela est du style classique « bureaux arabes ». Mais qu'on ait ignoré le droit musulman au point de disqualifier d'avance un « témoin » aussi précieux en l'encourageant à perfectionner le rendement des taxes qu'il perçoit sur les prostituées de Marrakech (hors du « quartier réservé », domaine hélas de Français), taxes contraires au Coran, c'est là un oubli inattendu, qui révèle à quel cynisme administratif les Musulmans du Maroc sont livrés, par une métropole qui s'obstine à négliger son devoir essentiel outre-mer : réprimer les abus, nazar al-mazalim, comme on dit en droit musulman. A de P

*Louis Massignon aborde ensuite*

La traite des femmes est, on le sait, le trafic le plus rémunérateur et le plus sûr, la non-application de la loi de 1946 au Maroc donnant conscience nette à nos trafiquants de là-bas, il s'agissait de calmer les scrupules de conscience musulmane chez le pacha, en usant du magnifique escamotage des responsabilités légales que constitue la loi française des sociétés anonymes, dont les proxénètes bénéficient depuis toujours en France (surtout depuis la circulaire Peyrouton du 24 décembre 1940, d'un cynisme ingénu). Dès 1933, la Société d'Urbanisme fondée pour un Yoshiwara de 6.000 pensionnaires au Guelliz s'assurait une

participation de 50 millions du pacha; et, à l'échec, en 1936, les hauts protecteurs du pacha actionnèrent le Parlement pour la lui faire rembourser par la Caisse des Dépôts et Consignations. D'autres participations plus durables suivirent, grâce à la concentration des capitaux français de la traite au Maroc, et confirmèrent le pacha dans ce rôle de « couverture » musulmane et marocaine d'un consortium anonyme, assez puissant pour l'accréditer à Paris, dans la haute finance et le Parlement. Ce témoin disqualifié est devenu « l'ami de la France », précieux, indispensable, qu'on essaya de faire figurer au Couronnement à Londres, à l'Académie, au pauvre Livre d'Or du Conseil Municipal de Paris.

C'est qu'entre temps, on avait trouvé un second témoin destiné à valider le témoignage du pacha de Marrakech devant l'opinion; un théologien, naturellement, et un mystique, le « Président des Confréries d'Afrique du Nord ». Qui a abusé sciemment du témoignage canonique.

A de P. Ce n'est pas un homme négligeable que ce Président, le chérif Abdel Hayy El Kittani. De vieille noblesse, de grande érudition en Tradition et en Droit Canon, il semblait destiné à présider aux Ulémas de la Qarawiyîn à Fès, et donc à arbitrer les investitures sultaniennes. Mais il avait hérité de la « baraka » mystique d'une confrérie locale, les Kittaniya, et il jugea plus profitable de travailler à constituer un consortium rentable des Confréries d'Afrique du Nord; c'est donc en tant que leur « Président », non pas en tant que chef d'Ulémas (qui l'ont rejeté pour compromissions occultes, depuis longtemps), qu'il a osé porter témoignage, au Nom de Dieu, en faveur du pacha de Marrakech. A d P et suivre  
Est-ce parce qu'en tant qu'Uléma, il connaît l'invalidité canonique frappant les « moyens d'existence » du Pacha ?

Tandis qu'en tant que mystique, il pense qu'un directeur spirituel peut « faciliter » au pacha et lui rendre licites, ses sources de bénéfice, surtout, s'il l'incite à des aumônes libératoires destinées à la Confrérie. Cette casuistique miséricordieuse peut parfois retirer les pécheurs de leurs péchés, graduellement. Mais la conscience musulmane est beaucoup plus sévère que la conscience chrétienne moyenne en cette matière, elle répugne à rendre licite le « pain de la corruption », elle dissuade de boire à un puits foré au moyen de corvées iniques. A de P fin citation

Je dois à la vérité de déclarer qu'en cela, le Président des Confréries d'Afrique du Nord exerce son autorité mystique avec un calme cynisme qui répudie ses délicatesses de conscience. J'ai eu avec lui deux confrontations décisives, les yeux dans les yeux; le Dieu qui inspire sa conduite n'est pas le Dieu d'Abraham, de la pitié, du sacrifice de soi, des « Abdâl », des Saints substitués ; c'est, croit-il, le Dieu de la vengeance privée (que L'Islam a précisément abolie). Pour se venger de la dynastie sultaniennne actuelle (qui a atrocement exécuté, il y a plus que quarante ans, un de ses parents), il s'est mis au service de l'administration française dès le début, et de toutes les manières. Il s'est engagé avec elle dans des situations de plus en plus condamnables, il est devenu délibérément le possédé de son orgueil et de sa concupiscence, un simoniaque, un ventriloque de Dieu. Le jour où il se ressaisira au point de vue moral, que ne fera-t-il pas contre les administrateurs français qui l'ont avili à ce point, en agissant contre ce que la mystique musulmane a de plus authentique et de plus saint ? Contre la shahâda ? A de P fin citation

*Au cours de la Conférence de presse, des personnalités notamment des officiers des Affaires étrangères, liés à la*

*Résidence générale , étaient présents. L'un d'eux interpella ,Louis Massignon :*

« Comment les Musulmans peuvent-ils admettre une déclaration, formulée par un “infidèle”, un kâfir; et disqualifiant le témoignage d'un Musulman pour proxénétisme ? ».

*Soutenu par tous les musulmans présents, Louis Massignon put développer une réponse mettant en valeur que*

A de P début « Le témoignage d'un verset coranique récité comme authentique porte, quel que soit l'intermédiaire du récitant. ... En posant pareille question, un Français chrétien avoue son colonialisme de monopoleur de la vérité, et son infériorité morale vis-à-vis du colonisé musulman à qui il prête le même part - pris de douanier. Ignorant qu'il y a en commun, entre les hommes, un Principe commun de référence, un même Dieu de vérité, le colon ne peut supposer qu'un musulman puisse se sentir validement rappelé à l'observance d'un précepte canonique obvie par une bouche chrétienne. « fin A de P

Le Maroc nous a précisément fourni un exemple de ce “refus de communiquer” par le témoignage, de Musulman à Chrétien. Cheikh Abdelouahed-Ben-Abdallah, prédicateur du Soueïka de Rabat, avait invoqué, un vendredi, dans son prône, à la mosquée, le témoignage (= martyre) de Jeanne d'Arc, lui demandant d'aider l'Islam marocain dans son épreuve. Le Résident Général, un chrétien pratiquant, le fit arrêter, et condamner à dix-huit mois de prison : pour avoir, par machiavélisme, voulu cambrioler l'intercession d'une sainte à l'usage exclusif des catholiques français (sic). En 1951, Allal el Fassi essaya en vain d'alerter le Vatican, qui, connaissant notre gallicanisme, se borna, à transmettre au Quai; il fallut quatre mois pour faire relâcher le Cheikh, à la faveur d'une maladie grave de son aîné. J'avais précisément

signalé, il y a deux ans, aux lecteurs d'Esprit, les méfiances de la Direction de l'Enseignement au Maroc, à l'égard de Jeanne d'Arc, suspecte de défendre les occupés contre les occupants (d'où censure de sa vie dans un manuel d'histoire). L'administration, on le voit, a de la suite dans les idées, là-bas. Mais Jeanne aussi, je pense, et elle aura le dernier mot, si nous continuons à jouer aux "occupants" là-bas, au lieu d'être des hôtes. Et nos colonialistes la traiteront de "mauvaise Française", en renversant les rôles comme pour "France - Maghreb".

...Alea jacta est. Le Comité France Maghreb a perdu une bataille, il n'a pas perdu la guerre ; nous le disions avec Mauriac le 21. Comme les résistants de 1940, nous voici déjà rendus responsables des milliers d'incarcérés, musulmans cette fois; punis, au nom du Glaoui et du Kittani, depuis Casablanca, pour avoir étudié en France avec nous, et espéré en nous. La mesure est comble. Que le général Eisenhower, qui naguère disait vouloir ménager l'Islam « de Dakar à Mindanao », n'essaie pas de cautionner, lui aussi, par peur du communisme, le Glaoui et le Kittani; il signerait le « pacte » comme eux avec les techniciens masqués de l'esclavagisme international, et renierait son grand prédécesseur, Abraham Lincoln, qu'ils ont fait tuer à la fin de la Guerre de Sécession.

( Mettre avant le texte précédent ?)

### **Les morts du 14 juillet 1953**

#### ***Communiqué du CCEFI, 16 juillet 1953***

Le Comité chrétien d'entente France-Islam manifeste sa douleur et son anxiété patriotique devant les incidents sanglants qui ont marqué la fin du défilé populaire parisien du 14 juillet 1953.

Il s'incline, en grand respect, devant toutes les victimes.

Il demande à l'opinion publique française de ne pas oublier que, dans les deux cortèges du 14 juillet, il y a eu des musulmans, dont le destin est lié au nôtre.

Nous avons acclamé les soldats musulmans des tabors marocains parce que ces engagés volontaires privilégiés, qui ne sont pas incorporés à l'armée française par conscription nationale ont choisi de se battre pour un pays distinct du leur. Ne ménageons pas notre soutien fraternel pour les musulmans algériens de l'autre cortège, qui font partie intégrante de la masse ouvrière française où ils sont venus pour le travail civil, et qui ont droit, eux, comme citoyens français, à participer à un défilé en l'honneur de la République une et indivisible, pour la défense des libertés d'une démocratie qui est la leur.

Le Comité chrétien d'entente France-Islam regrette que les responsables algériens du second défilé aient vu les ouvriers musulmans traités comme s'ils ne formaient pas un cortège indépendant, et comme si leurs pancartes avaient un caractère séditionnel.

Il demande de façon pressante au Gouvernement et au Parlement de provoquer une enquête objective et sereine sur cet incident sanglant, qui a causé sept morts dont six français musulmans d'Algérie.

**« ... ces morts qui ne font qu'un avec ceux  
de Casablanca »**

***Lettre du 21 juillet 1953 à F. Mauriac***

Monsieur le Président

Voici les résultats des deux démarches faites en votre nom :

1° pour Mr. Parent auprès de Mr. Marchal (note ci-jointe) ;

2° auprès des autorités pour la participation du Comité à l'hommage religieux, à la Mosquée, dû aux morts musulmans citoyens français du 14.

La Police, qui est, au fond, désolée, est très heureuse que le Comité apporte un élément de paix dans l'hommage dû à ces pauvres.

J'ai offert et prié, ce matin, de toute mon âme, en union avec tous nos amis, pour ces ouvriers qui sont venus à nous, à Paris, comme vous me l'avez dit, pour l'appât du Pain (non pour l'appât du gain, comme les goumiers du Maréchal). Votre Présence sera leur Pain.

Vous êtes notre Chef : venez cet après-midi à 18 heures, devant la Mosquée où plusieurs de nos amis seront là, à l'appel de ces morts, qui ne font qu'un avec ces morts de Casablanca, dont certain ne vous pardonnent pas d'avoir eu compassion. Tous vous attendent.

Pardonnez-moi d'avoir cru, par sottise vanité, que je pourrais vous « remplacer » dans cet hommage à ces pauvres morts qui ont cru à la justice de la France, et qui l'ont réclamée à leur manière ; car vous êtes irremplaçable ; et si vous n'êtes pas là ce soir à notre tête nous sommes ce décapité dont *Aspects de la France* a portraituré la silhouette (sous vos traits) samedi dernier.

Pardonnez-moi le style heurté de cette lettre, pleine de gongorisme. La croix écartelée, et il est difficile d'en parler avec la sérénité classique.

Mettez mes respectueux hommages aux pieds de Madame Mauriac.

A vous de cœur (et de raison)

L. Massignon

**Appel à un jeûne privé**  
***Communiqué du CCEFI, 22 juillet 1953***



Il convient de rendre grâces. Le jeûne privé du 12 Juin a été observé en paix, en silence; en esprit de substitution fraternelle, de « badaliya », - pour le rétablissement d'une justice sereine en Afrique du Nord -, par plusieurs centaines d'amis lointain ou proches. Cet humble recours d'abandon à Dieu., « islam, tawakkul », ne pouvait être retardé davantage. En ces jours de tension durcie opposant des intérêts matériels mal dirigés, l'injustice et la violence ne peuvent être chassées que par la prière et le jeûne. Telle est la réponse unanime que nous ont faite Musulmans - pauvres, malades, prisonniers, sodalités contemplatives, membres de la hiérarchie, en dispensant à notre appel la magnifique aumône de leur jeûne. Depuis Istanbul jusqu'à Rome, du Caire à Alger et Rabat, et Tunis, jusqu'à New York et Princeton en passant par l'Allemagne, l'Angleterre et le Danemark. Gloire à Dieu. Seul.

La voix d'un Archevêque latin d'Orient, qui nous a soutenus, d'auprès d'Ephèse, le 12 Juin, nous décide, de façon bien inattendue, à un nouvel appel, pour une seconde journée de jeûne privé, le 14 Août prochain .

La réconciliation islamo chrétienne, qui tarde en Afrique du Nord, et est à Paris même menacée, s'annonce en Turquie : Ephèse verra le 15 Août 1953, deux caravanes fraternelles monter en pèlerinage vers la chapelle de Panay a Kapulu, le « Seuil de la Vierge Marie » ; l'une chrétienne, l'autre musulmane ; pour honorer ensemble l'Assomption, la Dormition, comme on dit en Orient.

La veille, le vendredi 14, les Musulmans auront commémoré, à leur prière publique, carne cela se fait dans toutes les mosquées depuis treize siècles une autre Dormition sainte, et chrétienne, celle des Sept Dormants d'Ephèse, martyrs chrétiens emmurés vivants durant une

persécution païenne : témoins de la Résurrection de la Justice.

Le 14, vigile de la fête, les chrétiens orientaux achèveront leur quinzaine de jeûne public, « Jeûne de l'Assomption, Siyâm al-'Adhrâ ». Ceux de nos membres qui appartiennent à la sodalité melkite arabe de la « badaliya » nous prient instamment de participer, le 14 Août prochain, au dernier jour de jeûne marial de toutes les Eglises orientales, - tout comme nous avons participé, le 12 Juin dernier, au dernier jour du Ramadan musulman.

De la même manière : abstention de toute nourriture (sauf l'eau pour rafraîchir la bouche), et abstention de toute parole inutile : depuis le lever jusqu'au coucher du soleil ; ou, en cas d'impossibilité, de s'associer à cette journée par une privation sur ces deux points.

Pour l'avènement d'une justice sereine, non pas seulement à Paris, en Afrique du Nord et en Orient mais partout où la tension subsiste, entre Musulmans et Chrétiens - et au-delà : partout où l'omniprésence suppliante de la Vierge Marie, Maryam, est sollicitée d'intercéder pour la Justice.

**Réponse de Martin Buber**  
***Communiqué du CCEFI, 16 septembre 1953***

Très honoré collègue, cher ami,

Pardonnez-moi de ne répondre que brièvement à votre lettre qui m'a dit beaucoup. Un repos m'est imposé, mais je ne peux pas le maintenir, en vue de cette lettre où vous me parlez au nom de morts (N. de LM : *Je lui avais rappelé ma visite, l'automne dernier, aux Etats-Unis, à la tombe et au lieu de naissance de Judah Magnes*).

Le Yom Kippour tombe cette année le 19 Septembre. Si vous voulez bien, je jeûnerai avec vous, et je prierai avec

vous pour Ismaël est ses adversaires, les liant dans mon jeûne et dans ma prière les uns aux autres et invoquant le Pardon de leur Père commun pour leurs méfaits – j’oserais presque dire : pour leurs méfaits communs. Je commencerai comme toujours, par moi-même, le seul être dont je connais tout le mal, puis j’intercéderai pour mon peuple et pour ses voisins, unis à lui par la tâche commune et par la faute commune, la faute d’avoir méconnu et de méconnaître la tâche qui leur a été confiée. Le Miséricordieux veuille écouter votre prière et la mienne comme si elles ne faisaient qu’une seule prière, pour le malheureux peuple d’Adam.

Le vôtre,  
Martin Buber

**« Consultation technique de droit » sur la déposition**

*Lettre à Maurice Schuman, ministre des Affaires*

*Etrangères, 14 septembre 1953*

Monsieur le Ministre,

J’ai médité la démarche que je tente, auprès de vous. Il est impossible que l’homme qui a été la voix de résistance française à Londres, et qui était absent de Paris le 20 Août, jour fatal, ne reconsidère pas en son âme et conscience l’indéfendable transmission du pouvoir souverain à Ben Arafat. Tout le courage « filmé » de Ben Arafat ne saura le réhabiliter.

Ci joint, une courte « consultation technique » de droit musulman, où je m’engage sous la foi du serment.

Il n’y a pas de fait accompli, il n’y a pas de chose jugée. Contre des réalités aussi fondamentales, en Islam, que

a) le fait que la Pâque musulmane (comme jadis la Pâque juive) n'est consacrée qu'à la Mecque où le 20 Août elle l'a été pour Mohamed V,

b) le fait que le consensus unanime des oulémas est requis pour l'investiture. Et qu'un juriste éminent, l'ancien Ministre de la Justice, Si Mohamed Ben Larbi Alaoui (auquel s'est joint Moktar Sousi), a fait opposition.

Au péril de sa vie, car après avoir été « éloigné » (comme Moktar Sousi), voici qu'on pense à l'inculper comme « instigateur » de l'attentat contre Ben Arafa.

A peu près comme Vichy vous inculpant comme « instigateur » de l'attentat contre Pierre Laval.

Je vous adjure de prêter attention à mon appel, à mon solennel témoignage d'islamisant libre, d'un français libre, au seuil de cette nouvelle affaire Dreyfus.

N'écoutez pas ceux qui vous disent que les Musulmans marocains ne sont pas capables de contresigner la Déclaration des Droits de l'Homme. Il n'y a pas besoin de savoir lire et écrire pour savoir que toute notre dignité d'êtres humains est dans le témoignage, la chahada comme le disent les Arabes devant Dieu.

Acceptez, Monsieur le Ministre, mon souvenir fidèle devant Lui.

Louis Massignon

### **Défense des droits de l'homme au Maroc**

*Au même, 9 octobre 1953*

Monsieur le Ministre et cher ami,

Je ne veux pas attendre votre retour de New-York pour vous dire combien votre lettre du 17 septembre m'a intéressé.

Surtout dans son paragraphe I où vous opposez à ma définition de l'Ijmâ (consensus) celle de la résidence de Rabat.

Je suis convaincu de votre volonté de faire accéder les musulmans marocains au bénéfice des Droits de l'Homme. Et c'est notre accord fondamental sur ce point qui me décide à vous communiquer une copie (confidentielle) de mon rapport de Président de Jury d'Agrégation d'Arabe pour l'année 1953 (huitième fois président).

Vous y verrez avec quelle perfidie on a coupé les études arabes au Maroc de la métropole (et de mon contrôle) afin d'aboutir à falsifier les traductions des termes institutionnels dans les textes que vous a fournis la résidence. J'engage ma parole de professionnel sur les exemples de la page 7.

D'ailleurs l'histoire que je rapporte à la page 8 de la « réfutation officielle » des traductions de l'arabisant Levi-Provençal par notre pauvre collègue Terrasse, qui ne sait ni lire ni écrire l'arabe est suffisamment révélatrice de la trame où l'on essaie de vous prendre. Je vous adresse à mon tour une première : cassez la ; et vous pourrez « asseoir » des réformes ailleurs que dans cette boue.

Croyez à ma toute fraternelle affection, mon cher Ministre,  
LM

**« Il n'y a pas de fait accompli au Maroc »**

**Franc-Tireur, 3 novembre 1953**

*M. Louis Massignon, professeur au Collège de France, vice-président de France-Maghreb, dont le nom fait autorité dans le monde entier en matière de droit et de religion islamique, nous dit dans cette déclaration écrite pour Franc-Tireur, ce qu'il pense du « fait accompli » au Maroc.*

On ne sert pas deux maîtres. Entre hommes sérieux, on ne peut cautionner une parole, quand elle n'est pas donnée, mais achetée ; car elle sera revendue.

Il est impossible de faire le moindre crédit à l'utile projet de réformes modernes élaboré pour le Maroc tant que le gouvernement continue à cautionner le « parti majoritaire », le Glaoui et le Kittani, qui n'en veulent point. En vain M. le ministre des Affaires étrangères a-t-il essayé de lier à eux le courageux initiateur de ces réformes, son collègue Mitterrand, dans un texte savoureux du *Monde* (27 août), où la première édition portait (pas la seconde) : « M. M. s'incline devant le fait accompli ».

Comme le général Guillaume à Marrakech ? Que notre éminent collègue au « Comité France-Maghreb » prête l'oreille, non seulement à l'Islam et à la commisération pour nous du monde entier, mais aux réflexions du Français moyen devant les photos du 20 août et la Radio. Il n'y a pas de fait accompli quand l'honneur de la France est blessé. Il y a seulement une comédie sinistre et fragile, échafaudée sur deux « témoins » de fortune, même pas « faux témoins » puisque leur témoignage est canoniquement nul.

Si M. le président Laniel a obtempéré aux objurgations de ces deux épouvantails à moineaux, c'est qu'on a réussi à pousser quatre visiteurs de marque à lui réclamer « instantanément » (style militaire) cette déposition du sultan que M. Bidault refusait encore. Et « on » les a liés en faisant diffuser leurs noms par l'A.F.P. alors qu'ils ne tenaient peut-être pas à entrer ainsi dans l'histoire. C'étaient, alphabétiquement le général Béthouart, M. Bougenot, le président Charles-Roux et le professeur Montagne. J'ai déjà demandé à l'un d'entre eux, dans *Témoignage chrétien* du 28, de reconsidérer qui on lui avait fait cautionner ce jour-là. Quant aux autres, il suffirait, s'ils le voulaient, qu'ils se confrontent, un à un, avec trois vrais témoins de la parole

donnée par le Maroc à la France : le général Béthouard en face du commandant Bakkāï ; le cadī Benlarbi Alaoui en face de M. Bougenot ; le pacha Hadj Fatemi Ben Slimane en face de mon collègue Montagne, qui n'a pas osé dire à M. Laniel ce qu'il sait aussi bien que moi : c'est que, le 20 août, le seul sacrifice valide de l'Id el Courbâne est celui qui a été offert à la Mecque, au nom de Mohamed V, par ce pacha Ben Slimane, son délégué sacramentel. Et que celui du prétendant Ben Arafa, offert au Maroc ce même jour, frappe ce sultan d'opérette à la Chiappe, d'irréparable nullité.

<p style="text-align: center;"><b>Demande d'Amnistie pour les Condamnés Politiques d'Outre-Mer avant le 10<sup>e</sup> Anniversaire de la Libération</b></p>
--

**Création du Comité**  
***Communiqué du Comité pour l'Amnistie***

Un Comité pour l'Amnistie aux Condamnés Politiques d'Outre-Mer s'est constitué le 11 février 1954 sous la Présidence du Professeur Louis Massignon

Son but est d'obtenir, avant le 10<sup>e</sup> anniversaire de la Libération de Paris, le vote d'une loi d'amnistie en faveur de tous les condamnés politiques d'Outre-Mer.

A cette fin, il entreprendra une campagne d'opinion où il fera ressortir la contradiction entre les nombreuses mesures de clémence dont ont bénéficié les condamnés pour faits de collaboration avec l'ennemi et l'extrême rigueur manifestée par les pouvoirs publics envers des hommes incarcérés

depuis de très longues années pour délit d'opinion ou en raison d'action inspirées par leurs convictions politiques. Le Comité compte également effectuer une série de démarches auprès du Parlement pour qu'il discute enfin les propositions d'amnistie qui ont été renvoyées, il y a plusieurs mois, devant la Commission de la Justice Vivement émus par de récentes condamnations à mort et exécutions intervenues outre-mer, le Comité demandera audience au Président Coty : il le priera de commuer toutes les peines de mort prononcées en matière politique et de libérer sans délai les ex-parlementaires malgaches détenus depuis avril 1947 ; il attirera particulièrement son attention sur le cas du Docteur Raseta, ancien député de Madagascar, atteint de graves troubles cardiaques qui mettent ses jours en danger.

**Invitation au grand meeting à la Mutualité**  
*Lettre à Albert Camus, 11 février 1954*

Pour marquer par une manifestation spectaculaire le développement de notre campagne nationale en faveur du vote d'une loi amnistiant les condamnés politiques des pays d'Outre-Mer, notre comité a décidé d'organiser, pour le 24 juin, moment où l'Assemblée nationale sera saisie des projets actuellement à l'étude, un Meeting qui aura lieu dans la grande salle de la Mutualité.

Je souhaiterais vivement que vous acceptiez de prendre la parole au cours de cette manifestation que je présiderai. Je demande également à MM. François Mauriac, Jean-Paul Sartre, Francis Jourdain, à Mr. le Pasteur Lauriol,- à MM. Michelet, Aujoulat, Depreux, Mme Gabriel Péri, parlementaires, de vouloir bien compter au nombre des orateurs inscrits : afin que leur réunion sur la même tribune



marque sans équivoque possible le caractère de notre accord national, et la prise de conscience collective de notre revendication d'une justice sereine pour le dixième anniversaire de la Libération de la France.

J'aimerais recevoir bientôt votre accord. Je demanderais alors aux divers orateurs de bien vouloir se rencontrer à mon domicile afin de préciser l'ordre du jour de notre manifestation du 24 juin.

### **Supplique en faveur de l'Amnistie**

*Lettre du 10 mai 1954 au Général de Gaulle*

Mon Général,

C'est en 1945 que je vous ai rendu compte de six mois d'observation sur la ligne de contact islamo-soviétique en Asie, Istanbul-Bamiyan-Srinagar- Bénarès, et sur la méfiance croissante qu'inspirait l'Européen sur les Musulmans asiatiques.

Je suis revenu depuis cette année-là chaque année en orient, notamment à N. Delhi en 1953, sur l'invitation du pandit Nehru. Et j'étais il y a quinze jours à Téhéran, où mon ami Henri Monteil a écrit pour ma revue cet « essai sur l'islam en URSS » dont nous vous avons fait hommage, et dont le supplément, sous presse dans ma revue est joint en mise en page, à cette lettre. Il y est fait comparaison entre l'Uzbekistan et notre Maroc.

Depuis neuf ans, la détérioration entre culture musulmane et culture européenne (par pudeur, je ne dis pas « chrétienne ») s'est accélérée, du fait de la politique « réaliste » des USA, fondée sur des bordelliers comme dictateurs (notre ministre de l'intérieur, le Glaoui, le Gén. Zahidi) ou sur des missionnaires comme chefs de l'Intelligence service. Cette

double méthode, me faisait-on remarquer au Vatican, nous a fait perdre l'Asie extrême-orientale.

Il va nous faire perdre l'Afrique où notre police, perdant la tête, utilise des procédés indéfendables (arrêtés tunisiens de 1952 sur « les groupes de sécurité » qui rendent chaque musulman tunisien responsable de l'ordre contre lui-même ; création du tribunal militaire de cassation d'Alger, qui confirme à toute vitesse les condamnations capitales, dont on devrait suspendre l'exécution si l'on voulait la pacification des esprits.

Au système de responsabilité collective et de répression généralisée de ces fous tremblants, il convient d'opposer sans délai une amnistie généralisée qui ne nous expose pas du tout à une insurrection générale.

En Algérie et en Afrique noire, il suffirait que le Parlement vote un projet de loi. En Tunisie et au Maroc, deux pays actuellement « hors la loi », le souverain (à Tunis, tout au moins) a déjà demandé, ce qui est ses attributions de « protégé », une amnistie qui sauverait la situation. Au Maroc, étant donné que le souverain est un usurpateur, il semble incapable de la faire appliquer, s'il la demandait (le Glaoui ne le peut pas).

En tout cas, l'amnistie s'impose, avant le 25 août 1954, 10<sup>e</sup> anniversaire de la Libération de la métropole. Vous seul pouvez libérer la France d'outre-mer, avant qu'elle ne nous hâsse définitivement.

J'ajoute que pour un chrétien, cette année-ci doit être une année de clémence, et non de massacres.

M'inclinant très respectueusement devant vous, mon Général.

*Réponse du Général, 15 juin 1955*

Mon cher Maître,

Votre pensée m'honore et me touche. Je suis, soyez-en assuré, plein d'admiration pour votre œuvre et de sympathie pour les sentiments qui, en ce moment, vous animent. Cependant, je ne puis figurer dans aucun comité, quel qu'il soit. C'est là une règle que je me suis fixée. Etant écarté de l'action, je tiens à n'assurer aucune responsabilité indirecte. Veuillez croire, mon cher Maître, à mes sentiments hautement distingués et sincèrement dévoués.

C. de Gaulle

**Pétition pour l'Amnistie**  
***Lettre aux signataires de la Pétition Nationale,***  
***17 août 1954***

Nous sommes à huit jours du terme que nous nous sommes fixé : le 25 août prochain, nous célébrerons le 100<sup>e</sup> anniversaire de la Libération de Paris. Pour cette date, nous vous avons promis d'obtenir ce qui nous paraît digne que la France donne à la face du monde : une large amnistie en faveur des condamnés politiques d'outre-mer, complétée par des grâces amnistiantes et la décision de suspendre les exécutions capitales.

Depuis six mois, nous n'avons obtenu que le dépôt d'un projet gouvernemental de loi d'amnistie. On continue d'exécuter les condamnés à mort et, de surcroît, nous apprenons que, malgré les promesses faites, il n'est plus question, pour les Parlementaires Malgaches innocents - qui, depuis sept ans purgent une peine de travaux forcés à perpétuité - que d'une réduction de peine à 20 ans.

Ce n'est que le commencement, nous dit-on. Nous en avons assez. Il s'agit de savoir si ceux que nous avons fait nos

dirigeants ont pris conscience de la dignité de la personne morale qui s'appelle la France.

Il s'agit de savoir s'ils comprennent qu'il y a un calendrier dont les échéances sont de plus en plus implacables. Et je ne parle pas de ceux qui, chrétiens, n'ont même pas compris ce que l'Espagne franquiste semble vouloir faire : une année mariale d'amnistie qui soit autre chose qu'une plaisanterie de sacristain.

Nous ne retrouverons pas un autre 25 août 1954.

Cet appel solennel à tous ceux qui ont eu confiance en nous : pour leur confirmer notre parole. Nous ne prenons pas de vacances ; nous continuons à lutter de toutes nos forces pour la libération des captifs et la guérison des cœurs brisés. En ce moment, où se célèbre au Maroc le 1<sup>er</sup> anniversaire de notre manque de parole en faisant assiéger par la Légion Etrangère, dans le dernier lieu d'asile musulman, les quarante Ulémas de Fès qui, en termes admirables, le 29 Juillet, rappelaient la France à la parole donnée.

Je demande à chaque signataire de notre pétition d'écrire au chef du gouvernement français, ce qu'il pense personnellement de cette posture déshonorante dans laquelle, par une lâcheté indéfinie, nous maintenons notre commune patrie et notre honneur, qui reste indivisible.

### **Situation dramatique du Maroc à l'été 1954**

#### ***Lettre des Oulémas de l'Université Karaouyne à la résidence Générale***

Monsieur l'Ambassadeur,

La dramatique situation dans laquelle vivent les habitants du Maroc depuis le 20 août 1953, la crainte de voir cette situation s'aggraver davantage nous pousse, nous Oulémas de

l'Université de Karaouyne soussignés, à solliciter de votre Excellence, d'agir au plus vite en vue d'y mettre fin.

Il nous importe en notre qualité de gardiens de la religion islamique, que la France s'est engagée à protéger et à respecter, de signaler à votre haute attention que les atteintes subies cette année par notre religion ont ruiné ses principaux fondements.

Il a été porté atteinte au Trône Marocain, par l'éloignement du Souverain légal de ce pays, S.M. Sidi Mohamed Ben Youssef. Cet événement a été la cause d'une grande effusion de sang, de la commission continue d'actes de sabotage et de destruction, de l'abstention de la plupart des Marocains dans l'accomplissement de la prière du vendredi dans les mosquées et pendant les fêtes religieuses, au pèlerinage de la Mecque.

C'est ainsi qu'ils ont perdu toute confiance en tout Musulman qui a cessé d'être fidèle à S.M. Sidi Mohamed Ben Youssef, que le peuple marocain a choisi comme Souverain en toute liberté.

Tout cela a créé un état d'anarchie et de trouble, et a fait que le pays vit depuis un an dans le deuil et le climat douloureux engendré par les malheurs qui se sont succédés.

Les événements qui ont obligé une minorité, parmi nous également signataire de la présente, à souscrire au fait accompli, imposé par la force, le maintien de milliers de Marocains emprisonnés, éloignés ou torturés par la police, la suppression des libertés publiques par une forte contrainte qui favorise le terrorisme au Maroc, tout cela creuse davantage, malheureusement, le fossé résultant du fait que les aspirations du peuple marocain à exercer pleinement sa souveraineté n'ont pas été prises en considération.

Nous désirons vivement voir les rapports franco-marocains reprendre leur cours normal et nous espérons aider votre Excellence à rétablir la sécurité et l'ordre dans le pays, et la

confiance dans les cœurs. Une obligation religieuse sacrée nous impose de conseiller le bien et de réprouver le mal. C'est en vertu de ce devoir que nous vous avons exposé les vérités ci-dessus. Si nous nous sommes abstenus de dire publiquement ce que pense [*sic*] le Chraa et le peuple marocain des derniers événements, c'est en raison de l'usage de la force qui a été fait et sur lequel s'est appuyée toute la politique suivie depuis décembre 1952.

Votre désignation comme Résident Général de la France au Maroc a fait naître en nous un grand espoir. Connaissant votre bonne volonté, votre désir de savoir la vérité, les bonnes dispositions du nouveau gouvernement français à entendre la Justice, nous avons jugé opportun de vous adresser cette lettre, par laquelle nous demandons, au nom de l'Islam et du peuple marocain, le retour du Souverain légal, S.M. Sidi Mohamed Ben Youssef à son trône, dans un climat qui permettra au peuple marocain d'exercer sa pleine souveraineté et de jouir de ses droits, pour lesquels il ne cesse de lutter. Nous avons le ferme espoir que vous ne ménagerez aucun effort pour dénouer cette grave crise par une solution qui garantisse la pérennité de la véritable amitié franco-marocaine et fasse revenir la sécurité, l'ordre et la paix.

*Source : Afrique-Information. 29 juillet 1954.*

### **Soutien aux Oulémas de Fès**

***Communiqué du CCEFI, 18 Août 1954***

Le Comité Chrétien d'Entente France Islam, fondé en 1947 sur le respect de la parole donnée entre Chrétiens et Musulmans depuis 1830 en Afrique du Nord, s'incline devant les Quarante Oulémas de Fès qui viennent d'être

frappés pour avoir rempli leur devoir canonique de docteurs de l'islam en témoignant selon leur conscience religieuse.

Ils ont été arrachés à leur refuge, le .... De Moulay Idris à Fès, par des mains mercenaires en viol du droit d'asile séculaire.

Nous pensons qu'en Afrique du Nord comme ailleurs, l'humanité nouvelle ne peut se construire et se reconstruire que sur le sens du sacré.

### **Lettres de gratitude des Marocains à Louis Massignon**

#### Résultats positifs de l'action de L. Massignon

Extrait d'une lettre de L. Massignon, 5 août 1953

J'ai déjà reçu du Maroc une centaine de lettres en arabe nullement stéréotypées et si touchantes de gratitude : beaucoup de jeunes filles

#### Un appel au secours

*Lettre d'un jeune Marocain à J. M. Domenach*

*Le 7 juillet 1954, J. M. Domenach transmet à L. Massignon copie de la lettre d'un jeune Marocain, à lui adressée, dont nous reproduisons ici le début.*

Je fais appel à vous au nom de plusieurs intellectuels marocains qui, connaissant notre amitié, m'ont poussé à vous prier d'intervenir de la façon la plus urgente auprès de la rédaction d'Esprit pour déclencher une nouvelle campagne sur le Maroc : le changement de Résident, l'arrivée de Monsieur Mendès-France à la tête du gouvernement français,

les derniers événements du Maroc dont je vais vous parler, tous ces facteurs militent en faveur de cette campagne. C'est un véritable S.O.S., un cri de désespoir que nous vous lançons car la vague d'espoir suscitée par le changement de Résident se transforme en tragique et dangereux désespoir, les premiers actes du nouveau « maître » du Maroc n'ayant rien de rassurant, bien au contraire. [...]

Ce que nous aurions voulu, c'est voir le Résident inaugurer son mandat non par des mesures de violence, mais par des mesures d'apaisement comme la convocation des chefs de tous les partis politiques pour discuter avec eux des mesures à prendre non pour faire couler le sang, mais pour rétablir la paix dans les cœurs et les esprits. Ce que nous aurions voulu c'est voir le nouveau Résident affirmer avec moins de force et surtout moins de conviction la continuité du règne des féodaux et des caïds illettrés. Déçus, nous le sommes jusqu'au fond du cœur.

*Lettre d'une inconnue, 18 juillet 1954*

Monsieur le Professeur,

Je m'adresse à vous avec tous les respects d'un homme qui sacrifie beaucoup de ses moments de repos et de loisirs dans l'intention de rendre service à l'humanité souffrante.

En agissant ainsi vous ne faites que rendre hommage au grand philosophe français que fut Montesquieu, lequel prenait plus d'intérêt au genre humain qu'à sa patrie même. Ayez la certitude que tout Marocain ayant le moindre sens de la réalité de circonstances que vit son pays à l'heure actuelle, est hanté d'une étrange curiosité pour savoir de vos



actes et réactions à quoi, il accorde grand intérêt quant à l'avenir de sa patrie.

Vous êtes un peu comme le protagoniste du drame que représente la question marocaine, Drame vraiment bizarre ! car vous vous placez du côté d'un homme quelconque pour le défendre au nom de l'humanité contre un Français, votre concitoyen pourtant.

Ce drame qui touche beaucoup à la réalité nous intéresse directement en tant que Marocains. Il ne nous échappe pas que vous combattez pour notre cause comme si vous aviez à soutenir un principe fondamental de votre « Ecole de Grands Esprits de la France ».

Considérez comme chose certaine que tous les Marocains, exception faite des « béni oui-oui », quelles que soient leurs opinions politiques, considèrent votre mouvement comme une approbation à leurs aspirations mentionnées à maintes occasions.

J'aurais d'autres vérités à retracer dans cette humble lettre clandestine si il était question de faire le panégyrique dont vous êtes vraiment digne.

Sachez bien qu'un jour viendra où les Marocains auront l'occasion de parler longuement et avec beaucoup de respect de votre personne éminente ; Ils dressent même à votre mémoire une statue qu'ils garderont comme le symbole des grands hommes de la France.

Veillez agréer Monsieur le bienfaiteur de l'humanité, les salutations distinguées et respectueuses d'une humble Marocaine qui ne sait comment vous récompenser.

*Lettre des étudiants marocains, 29 septembre 1954*

Monsieur,

Nous avons l'honneur de vous exprimer, au nom de tous les étudiants marocains de Paris, notre profonde

gratitude pour l'action que vous avez menée sans répit en faveur de nos frères détenus injustement depuis décembre 1952.

Un premier et grand succès vient d'être remporté puisqu'un groupe de leaders marocains a été libéré.

C'est une grande satisfaction qui doit nous encourager à poursuivre la lutte pour l'obtention de mesures plus générales en faveur des milliers d'autres arbitrairement éloignés ou trop hâtivement condamnés. Le peuple marocain, qui, grâce votre infatigable appui a remporté la victoire d'aujourd'hui sait qu'il peut encore compter sur vous demain pour faire entendre la voix de la raison et de la justice.

Il reste convaincu que seul le rétablissement sur son trône de sa Majesté Sidi Mohamed ben Youssef pourra créer l'atmosphère politique favorable au règlement du problème marocain.

Ainsi se développera cette véritable amitié franco-marocaine dont nous avons le plus grand souci.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de notre profond respect.

Les Etudiants marocains de Paris.

## **Retour du Roi Mohammed V et Indépendance (1955-1960)**

### **Visite de Massignon à Antsirabé *Extrait du Quinzième rapport annuel de mission culturelle, 21 décembre 1954-16 février 1955***

(...) à Antsirabé (Madagascar, où j'étais allé m'incliner, au nom du Comité pour l'Amnistie Outremer, devant les

Femmes des parlementaires malgaches détenus à Calvi depuis 7 ans); M. le Secr. Gén. Bailly et M. L'administrateur Guérini m'ont ménagé le 25.1.55 un entretien avec SM. Sidi Mohammed Ben Youssef (en présence de son fils aîné) où il m'a dit en substance ceci : « qu'ai-je fait pour avoir été exilé à 10.000 kms. De chez moi ? J'ai placé toute ma confiance en Mr. Le Min. des Aff. Etr. le Président G. Bidault.

**Appel à la Justice et respect de la Parole donnée**  
***Déclaration du CCEFI devant la Mosquée de Paris,***  
***12 octobre 1955***

- Nous sommes venus ici ce soir nous incliner devant toutes les victimes, et dire la Fatiha de l'Islam, en Arabe, pour elles toutes, les femmes et les enfants surtout, tombés des deux côtés.
- Nous considérons que le Gouvernement de la République n'a pas encore traité l'Algérie Musulmane comme l'Auvergne et la Bretagne chrétiennes.
- Nous voulons qu'il traite désormais ses enfants comme nos enfants, ses femmes comme nos femmes, ses hommes comme nos hommes : en hommes libres de leur destin.
- Nous voulons que les Anciens Combattants Musulmans de l'Armée d'Afrique même les Maquisards, soient tous considérés comme des interlocuteurs valables pour une trêve – car tous ont versé leur sang pour nous, partout, depuis cent ans.
- Promesse d'Alger en 1830, promesse de Constantine en 1943, promesse du statut de 1947 pour la liberté du culte musulman et de la langue arabe qui doit être déclarée en Algérie langue nationale, nous avons le devoir de les rappeler, le Ministre Depreux nous ayant fait l'honneur de

nous citer à caution le 12 septembre 1947 à l'Assemblée Nationale, avant le vote final.

- Comme Gandhi à Delhi en 1947, devant les femmes musulmanes avec lesquelles il avait jeûné pour la justice, nous nous engageons sous la foi du serment, à poursuivre notre action pour le maintien de la parole donnée, et pour toute revendication de justice.

### **Les Universités Internationales d'été de Toumliline (1956, 1957 et 1958)**

Le monastère bénédictin de Toumliline au Maroc fut fondé en 1952 par l'abbaye d'En-Calcat , Dom Marie de Floris étant abbé. La nouvelle fondation, qui a pour prieur Dom Denis Martin, débute dans un climat politique tendu. L'évêque de Rabat, Mgr. Amédée Lefebvre, compte sur le monastère pour apaiser les esprits mais les moines sont très vite l'objet de pressions contradictoires. A peine installés, ils doivent héberger - et animer - un camp d'étudiants de l'Istiqlal, tous recherchés par la police française. La réussite est telle que de hautes personnalités marocaines souhaitent renouveler l'expérience en l'élargissant à des étudiants étrangers, de religions et cultures diverses afin de former les futures élites du pays aux valeurs de tolérance et de modernité véhiculées par cette communauté monastique.

Le Quai d'Orsay favorise le projet en octroyant crédits et bourses. Des baraques sont hâtivement construites pour accueillir les congressistes. De 1956 à 1958 vont se dérouler des « universités d'été », de trois semaines, auxquelles sont conviées les intelligentia musulmane, juive et chrétienne, totalisant près de 250 participants . Le rythme de la vie conventuelle apporte une tonalité spirituelle que Dom Denis Martin cherche à sauvegarder. Toutefois, (nous sommes en pleine guerre d'Algérie) des dissensions altèrent rapidement les objectifs que s'étaient fixés les premiers organisateurs marocains et les grandes sessions furent abandonnées.

Le monastère resta un lieu d'accueil et de partage pour des rencontres plus courtes, privilégiant l'aspect international de groupes d'étudiants . Hélas, dès le début des années soixante, il apparut impossible de poursuivre dans un contexte d'insécurité et d'affrontements permanents dus à la guerre d'Algérie. Dom Denis Martin envisage alors le transfert de la

communauté (une quarantaine de moines) en Côte d'Ivoire, à Bouaké et au Burkina Faso, à Koubri . Louis Massignon, personnalité incontournable mais loin de faire l'unanimité, n'a été invité qu'« in extremis », comme il l'écrit au P. Abd el Jalil, et ne participe qu'à une partie de la première session en 1956, puis de la seconde, en 1957. Sa présence comptera parmi les « hauts » moments de la session comme le prouvent ces extraits du diaire de Marie Le Roy Ladurie, religieuse auxiliatrice sous le nom de Marie de l'Assomption (co-fondatrice avec le P. Daniélou du Cercle Saint Jean-Baptiste) qui encadre une petite délégation dudit Cercle.

*21 août*

*Nous passons des moments d'union et d'élévation spirituelle extraordinaire grâce à l'arrivée de monsieur Massignon. Il est très discuté pour ses positions, certaines outrances, mais vraiment, il faut le voir au milieu des musulmans et des juifs pour mesurer son ascendant. Il a un rôle de pacificateur absolument unique. De grands chefs, des étudiants israélites et musulmans montent en masse pour le voir. Tout le monde l'écoute plusieurs heures avec une vénération et un silence impressionnants.*

*Tout le thème de ses enseignements sera Abraham, source à laquelle nous devons remonter filialement, nous tous des trois religions monothéistes dont il reste père. Mr. Massignon raconte sa conversion à Bagdad (à peu près contemporaine de celle du p. de Foucauld) par l'intermédiaire d'un mystique musulman, puis son vœu de se vouer au monde arabe. Il dit aux « trois croyants » représentés ici leur fait, avec une liberté incroyable. Musulmans, israélites, chrétiens, chacun reçoit son reproche de manque « d'hospitalité et de charité ». pas une protestation ne s'élève. par exemple, aux musulmans : « l'islam veut briser la croix ... il n'y arrivera jamais car celui qui y est attaché est déjà brisé. Bien plus, le péché l'a imprégné infiniment davantage que la*

*flagellation.... Il y a une noblesse qui éclate dans l'ignominie supportée, et les autres en sont illuminés » et encore : Abraham était l'ami de dieu, mais l'amitié, c'est plus que l'amour, elle est essentiellement le secret de l'essence divine, l'extase de l'un dans les autres. Si Abraham sacrifie son unique fils, c'est qu'il pense bien de dieu. Il est complètement hors de soi, jusqu'à la véritable agonie, la mort . il y a une sorte de dureté abrahamique que nous devons rigoureusement appliquer a notre « moi », qu'il s'appelle égoïsme, nationalisme. /.../ Notre vie n'a de valeur aux yeux de dieu que centrée sur le sacrifice.*

*22 août. Arrivée d'Henryane de Chaponay qui dirige actuellement un journal de rapprochement franco-marocain, Confluent . Elle me propose de m'emmener voir Fez avec un groupe de jeunes filles et Mr.Massignon comme guide. Je crois devoir accepter , car, venir au Maroc, sans voir Fez, « la ville sainte », c'est comme aller en Italie sans pousser jusqu'à Rome. /.../ Sur un ciel bleu foncé se détache cet entassement de palais, de minarets, de maisons ocres qui ne font qu'un avec les collines qui les encerclent comme un écrin. C'est admirable. Mr.Massignon évoque ses souvenirs. Il y a cinquante ans , exactement, il arrivait à Fez avec des guides qui avaient failli l'égorger. Il avait alors 22 ans et était l'ami intime de Foucauld. Mais il nous presse de repartir, car, en ce moment, il poursuit ses recherches sur les Saints Dormants et on lui a signalé une grotte qui leur serait vouée près de Sefrou. Nous sommes un peu inquiètes de la fièvre de découverte qui s'empare de lui. Heureusement, ses pressentiments étaient justes, nous trouvons une caverne à gauche de notre route, à 300 m ; au flanc d'un gigantesque rocher. Des musulmans sont à y prier, ce sont de pauvres villageoises, avec des petits garçons en costume d'Adam. Il les interroge . Elles apportent des bougies en l'honneur « des 7 hommes qui dorment ». Mr. Massignon est dans la*

*jubilation. Le retour par Ifrane est admirable. 26 août /.../ Le P. Moubarac termine sa causerie sur une très belle élévation à la Vierge /.../ Mr. Massignon parle encore, un peu sur les mêmes thèmes et il est écouté par tous. Il y a plusieurs ministres musulmans qui sont arrivés ce matin : on peut dire que tout le Maroc est représenté dans cet extraordinaire assemblage .*

Une des grandes joies de L. Massignon sera précisément de passer un bon moment en compagnie d'Omar abd el Jalil, alors ministre de l'agriculture, frère de son cher filleul. Marie de l'Assomption persévèrera plus que jamais dans son désir d'inviter le savant islamologue (qu'elle côtoyait dans le même quartier parisien) pour parler à ses « filles ». Elle fut bien déçue de n'y jamais parvenir ...

Françoise Jacquin

***Inauguration du Lycée Louis Massignon de Casablanca\*  
18 décembre 1997***

Pour la deuxième fois, le nom de Louis Massignon a été donné à un établissement scolaire en pays arabe. L'autre établissement portant ce nom est le lycée d'Abou Dhabi inauguré en 1982 par M. Claude Cheysson, ministre des Affaires Etrangères. Il existe également une Ecole Louis Massignon à Rome.

L'inauguration du lycée de Casablanca en 1997 a revêtu un éclat tout particulier : Le premier Ministre français , M. Lionel Jospin, s'était déplacé avec deux autres ministres, Mmes Ségolène Royal et Martine Aubry ; de nombreux ministres et hautes personnalités marocaines étaient également présentes.

Ce lycée a été qualifié d'emblée par M. Lionel Jospin de « modèle », dans « ne chaîne nouvelle de savoir » car il



s'agit d'un établissement « autogéré » et largement « auto financé » par les Marocains. L'enseignement qui y est dispensé est conforme aux programmes de l'Education nationale tout en introduisant un enseignement de langue et civilisation arabes en vue de l'option internationale du baccalauréat. Le Maroc est un pays d'ouverture où le besoin d'établissements français est supérieur à l'offre française en la matière, pourtant déjà très importante en 1997 (5 lycées, 5 collèges et 18 écoles avec deux tiers d'élèves marocains). La nouvelle formule devrait permettre de faire face aux aspirations des familles marocaines désireuses de permettre à leurs enfants d'avoir accès à une double culture.

« Dans cette synergie franco marocaine » a déclaré le Premier ministre, « il était naturel que le lycée prenne le nom de Louis Massignon, à la fois illustre arabisant, homme de d'action et homme de foi, « un homme qui n'avait qu'une parole devant Dieu et devant les hommes, selon la belle formule d'un de ses proches. Louis Massignon a pleinement mérité que sa vie et son œuvre soient honorés par l'inscription de son nom au frontispice d'un établissement. J'appelle les élèves éduqués ici à s'inspirer de ses leçons de volonté et de tolérance ».

Et il ajouta : « Qu'ils sachent aussi que le Maroc a motivé sa vocation profonde, après un diplôme consacré à l'histoire marocaine, à travers l'œuvre de Léon l'Africain. Qu'ils n'oublient pas qu'après avoir fondé la Revue des Etudes Islamiques (1930), puis le Comité France Maghreb (1953), cet intellectuel œcuménique s'est rendu à Madagascar pour visiter le souverain marocain Mohammed V qui s'y trouvait en exil. On retrouve bien dans ce geste l'homme fidèle et visionnaire que fut Louis Massignon. Il est bon que cet hommage solennel lui soit rendu en présence de son fils que j'ai tenu à associer à l'évènement et qui partage plus que tout autre l'émotion de l'instant... »

*Nicole Massignon*

1) Lycée d'enseignement français auto financé et géré par l'Office Scolaire et Universitaire international (OSUI) et par l'APEM (Association des Parents d'Elèves Groupe Scolaire Louis Massignon)

Sur les lycées et écoles Louis Massignon à l'étranger, voir le N° 7 du Bulletin de l'Association des Amis de Louis Massignon, septembre 1998.

### ***Cérémonies du Cinquantenaire de l'Indépendance à Rabat***

En vue de commémorer le « Cinquantième anniversaire du retour d'exil de Feu sa Majesté Mohammed V et de l'Indépendance du Maroc, « Trois Glorieuses » ont été fêtées dans la ville de Rabat, pavoisée de milliers de drapeaux chérifiens, toiles rouges marquées d'une étoile verte.

Le 16 novembre 2005, la matinée commençait, pour Nicole Massignon et moi-même, par une invitation au Palais-Royal, dans le « Méchouar », parmi les vingt-six « Personnalités étrangères », parmi lesquelles neuf Français, pour recevoir des mains de Son Altesse Royale le Prince Moulay Rachid, sur ordre de Sa Majesté Mohammed VI, son frère, le coffret de la décoration du Wissam El Alaoui destinée à chaque personne ou à son représentant. Nous étions les seuls, Jean Lacouture et moi, à avoir été témoins et acteurs des faits dont le cinquantenaire était célébré.

Nous fûmes ensuite conduits vers l'esplanade du Mausolée Mohammed V où des places nous étaient réservées, parmi de nombreux invités, en face de la famille royale, et

notamment de la Reine et du remarquable petit Prince Moulay Hassan, ainsi que de Madame Chirac.

Le roi Mohammed VI arriva accompagné par quatre Premiers Ministres, dans l'ordre (protocolaire ?) : Espagne, France, Sénégal, Madagascar. Des discours, on peut retenir cette traduction française du texte arabe prononcé par le Souverain : « *Tu trouveras, cher peuple, en ton Premier Serviteur, un Roi citoyen, attaché à tes causes et dévoué au service de notre chère Patrie, fidèle en cela au pacte d'allégeance qui nous lie mutuellement.* ». Après les discours, le Roi nous fit appeler un par un et nous serra la main en prononçant quelques mots chaleureux, avant Son départ. Nous étions ensuite, après dispersion et retrouvailles émues avec quelques vieux amis marocains, conviés avec des centaines d'invités à un immense repas, en hôte du Premier Ministre, avant de revenir, le soir, sur l'esplanade du Mausolée, pour assister, par une belle nuit, à un fabuleux et fulgurant feu d'artifices.

Le jeudi 17 novembre, en dehors de diverses inaugurations officielles, a été marqué par un spectacle artistique donné au Théâtre National Mohammed V, auquel nous étions invités, non sans émotion : « Hymne d'un Roi et d'un Peuple ».

L'apothéose ou le point d'orgue des Festivités fut incontestablement le poignant « Son et Lumière » projeté avec des moyens technologiques considérables, le vendredi 18 novembre (ancienne Fête du Trône de Mohammed V depuis son élévation au Sultanat en 1927), devant une foule immense. Des scènes d'évocation historique et des décors étaient projetés sur les remparts et les Portes impériales (inoublables pour moi) du Chellah. Et des ondes impressionnantes de lumière venaient nous envelopper dans les loges qui avaient été installées pour les invités et qui se prolongeaient jusque vers les foules massées jusqu'aux autres

remparts de Rabat. Outre le passage coloré de la Garde Royale, le spectacle se terminait par un fracassant feu d'artifices.

Cependant que d'autres célébrations allaient être effectuées dans les autres grandes villes du Maroc, le petit groupe que nous formions, Nicole Massignon et moi, avec Pierre de Gaulle, le fils de Ferhat Abbas et une franco-marocaine habitant Séville, visitait Rabat, la plage et la Casbah des Oudaïas chère à mon enfance, avant de nous séparer (j'allais moi-même participer à un Congrès mondial à Marrakech).

*André de Peretti*

# PROGRAMME DU COLLOQUE

## Louis Massignon et le Maroc : une Parole Donnée

**Rabat, 10 - 11 Février 2006**  
**(Bibliothèque Nationale du Royaume du Maroc**  
**Adresse)**

Colloque organisé par La Bibliothèque Nationale du Royaume du Maroc, (Rabat) et l'Association des Amis de Louis Massignon, (Paris) sous le Haut Patronage de Sa Majesté Mohammed VI

### **Vendredi 10 février**

Ouverture du Colloque par M. Driss Khrouz, Directeur de la BNRM, et M. André de Peretti, Président de l'AALM. :  
« Louis Massignon et le Maroc, une Parole Donnée.  
Actualité du message de Louis Massignon au Maroc ».  
*Grands thèmes traités :*

- **« Louis Massignon et les combats pour la justice »**  
Président de séance : Anis Balafrej  
André de Peretti : « Louis Massignon et l'esprit de Résistance »  
Jamaâ Baïda : « Massignon et l'Indépendance du Maroc »
- **« Hospitalité d'Abraham »**  
Présidente de séance : Halima Ferhat  
Habib Samrakandi : « L'hospitalité d'Abraham en action chez Louis Massignon »  
Mohamed-Sghir Janjar : « Les trois prières d'Abraham »

François L'Yvonnet : «La géographie spirituelle de Louis Massignon »

**Table ronde**

- **«Louis Massignon et le Dialogue Islamo-Chrétien »**

Animateur : Jacques Levrat.

Participants :Maurice Borrmans, *Abdou Filali-Ansar* (à confirmer), Abdelatif Felk, Jamaâ Baïda.

**Samedi 11 février**

- **« Mystique et langage chez Louis Massignon »**

Président de séance : Abdelkébir Khatibi

Salah Stétié : «Mystique et politique chez Louis Massignon »

Pierre Lory : « Qu'est-ce qu'une langue sacrée ? »

Maurice Borrmans : « Bilan des études Hallajiennes »

Bensalem Himmich : « Méthode euristique et vision du monde chez Louis Massignon »

- **« Perspectives anthropologiques et théologiques chez Louis Massignon »**

Président de séance : Mohamed-Sghir Janjar

Abdelhaï Diouri : « Sur les traces de Louis Massignon, au sujet de la transe au Maroc »

François Angelier : « La figure spirituelle de la femme chez Louis Massignon »

Christian Jambet : « Louis Massignon et le "Messie" de l'Islam »

- **Table Ronde de Conclusion**

Participants : Abdesselam Cheddadi, Salah Stétié, André de Peretti, Driss Krouz.

Les actes du colloque seront publiés par la Fondation du Roi Abdul-Azziz pour les Etudes islamiques et les Sciences humaines.

## **Chronologie des relations franco-marocaines (1904-1956)**

*1904* L'Entente Cordiale : à l'Angleterre, l'Égypte ; à la France, le Maroc, en partage d'influences. Voyage de Louis Massignon au Maroc.

*1906* (Août) Traité d'Algésiras, reconnaissant à la fois, au plan international, l'Indépendance de l'Empire Chérifien mais aussi des « droits spéciaux » de la France au Maroc.

*1912* (30 mars) Traité de Fès, instaurant le Protectorat de la France au Maroc. En avril, le Général Lyautey devient Résident Général.

*1914-1918* Première Guerre Mondiale. Pacification progressive des tribus.

*1920* (18 novembre) Circulaire de Lyautey contre les dérives de l' « administration directe ».

*1921-1925* Guerre du Rif, en soutien aux troupes espagnoles. Mission de L. Massignon, à la demande de Lyautey.

*1925* Théodore Slegg remplace Hubert Lyautey Maréchal.

*1927* (18 novembre) Avènement de Sidi Mohammed Ben Youssef.

*1928* (juillet-août) Premier voyage officiel du jeune Sultan en France. Séjour en France des frères Abd-el-Jalil.

*1929* (2 janvier) Lucien Saint succède à Théodore Steeg comme Résident Général.

*1930* (16 mai) « Dahir Berbère » promulgué par Lucien Saint : naissance du nationalisme marocain. En octobre, visite du Président Gaston Doumergue au Sultan.

*1933* (13 juillet) Henri Ponsot remplace Lucien Saint.

*1934* (31 mai) Fin des Campagnes de Pacification au Maroc. Abrogation du Dahir Berbère. En novembre, un groupe de dix jeunes intellectuels marocains (dont Omar Abd-el-Jalil)



publie un « Plan de Réformes marocaines », en arabe au Caire, en français au Maroc.

1936 (mars) Marcel Peyrauton remplace Henri Ponsot, mais il est à son tour, le 10 septembre, remplacé par le Général Noguès.

1937 (18 mai) Le « Comité d'Action Marocaine » se divise en deux parties : le « Parti National » (avec Allal El Fassi et Omar Abd-El-Jalil), et le « Mouvement Populaire » (avec Mohamed El Ouazzani). Vifs incidents en octobre ; Allal El Fassi est déporté au Gabon.

1939i A la déclaration de guerre, loyalisme de Sidi Mohammed Ben Youssef (futur Mohammed V) et des Nationalistes s'associant aux efforts alliés. Aucun trouble au Maroc pendant la guerre.

1942 (8 novembre) Débarquement américain au Maroc.

1943 (22 janvier) Célèbre « Entrevue d'Anfa » entre le Sultan, le Président Roosevelt et le Premier Ministre Churchill. Le 5 juin, Gabriel Puaux remplace le Général Noguès. Le 10 décembre, constitution du « Parti de l'Istiqlal ».

1944 (11 janvier) « Manifeste du Parti de l'Istiqlal » adressé au Sulta, au Commissaire-Résident Général, aux représentants des Puissances Alliées, réclamant l'Indépendance pour le Maroc. Le 22 janvier, arrestation des leaders de l'Istiqlal, entraînant des manifestations durement réprimées.

1945 (juin-juillet) Le Général de Gaulle invite en France Sidi Mohammed Ben Youssef, « Compagnon de la Libération ».

1946 (2 mars) L'ambassadeur Eirik Labonne remplace Gabriel Puaux. Libération des leaders nationalistes.

1947 (7 avril) Massacre de Marocains par des soldats sénégalais à Casablanca. Le 10 avril, Discours du Sultan à Tanger, zone internationale, sans référence à la France, en raison du massacre de Casablanca. Quelques jours après,

rappel à Paris d'E. Labonne. En avril-mai, séjour à Paris d'Allal El Fassi, chaleureusement accueilli, notamment par L. Massignon. Parution dans la revue *Esprit* de l'article de A. de Peretti, « Prévenons la guerre d'Afrique du Nord : l'Indépendance Marocaine et la France ». Le 27 mai, arrivée du Général Juin au Maroc, où il est nommé Résident Général. En juin, création et Manifeste, par L. Massignon, du Comité d'Entente France-Islam, avec Jean Scelles et André de Peretti comme co-secrétaires. En novembre, installation à Versailles de la première Assemblée de l'Union Française. Début de la Guerre Froide.

1948 (janvier) « L'Affaire des Tracts », libelles injurieux contre le Sultan, émanés de la « Direction de l'Intérieur » : le colonel Lacoste doit quitter Rabat. En février, première session d'un nouveau « Conseil de Gouvernement » à Rabat, avec la participation des Nationalistes. Le 14 mai, Ben Gourion proclame l'Etat d'Israël, entraînant une première guerre au Proche-Orient.

1950 Séjour et « Ambassade suprême » de Mohammed Ben Youssef et de son fils Hassan à Paris. Nombreux contacts avec notre Comité chrétien. Le 14 mai, discours de Thionville de Robert Schuman, proclamant que « L'Indépendance » est « l'objectif final pour tous les territoires au sein de l'Union Française ». En juin, déclenchement de la Guerre de Corée. Le 8 novembre, retour triomphal du Sultan à Casablanca, mais « les mains vides ». Le 12 décembre, esclandre au « Conseil de Gouvernement ». Expulsion de Si Laghzaoui. Perquisitions au domicile d'Omar Abd-El-Jalil et saisie d'archives de l'Istiqlal. Le 23 décembre, Altercation du Glaoui au Palais, accusant Mohammed Ben Youssef d'être le « Sultan de l'Istiqlal ». Rupture.

1951 (22-23 janvier) Manifestations du « Loyalisme Berbère » à la France. Le 26 janvier, ultimatum du Général

Juin, avant un voyage vers les Etats-Unis, au Sultan : signature de décrets ou bien abdication.

Fin février, grandes manœuvres des cavaliers berbères, dans l'ignorance des raisons de leur convocation, obtenant le désaveu de l'Istiqlal par le Souverain. Déportation dans le Sud de Mehdi Ben Barka, et arrestation des leaders de l'Istiqlal, relâchés cependant après non-lieu rendu par la Justice Française. Le 27 mars, déclaration du Sultan au journal égyptien *El Ahrām* : « J'ai signé sous la contrainte ». Le 9 avril à Tanger, « Pacte d'Action Commune », coalisant les 4 partis nationalistes. Rixes dans le Moyen-Atlas. En mai, drame au Tadla. En septembre, malgré ses refus, le Général Juin est forcé par Robert Schuman de quitter le Maroc. Le 30 octobre, arrivée à Casablanca du Général Guillaume, sur le croiseur « Gloire », accueilli par le Souverain. Début de nombreux déplacements et de « discours » intempestifs. En novembre, Réunion de l'O.N.U. à Paris, avec pression des Pays arabes. Elections marocaines élargies mais ???? aux Chambres de Commerce et d'Agriculture, entraînant une forte abstention ; événements sanglants à Casablanca, fief du chef de région Boniface, adversaire résolu du Sultan. Intervention modératrice de Sidi Mohammed Ben Youssef. Le 13 décembre, non-inscription de « l'affaire marocaine » dans l'ordre du jour de l'O.N.U. Crise en Tunisie.

1952 (mars) Offensive diplomatique de l'Espagne (franquiste). Le 14 mars, Memorandum du Sultan au Président Auriol, demandant la constitution rapide d'un gouvernement marocain chargé d'entreprendre des négociations en vue de l'Indépendance. En avril, démission du Général Guillaume. Missions de parlementaires français de l'Assemblée de l'Union Française (Charles-André Julien, André de Peretti), de la part du Président Auriol, auprès du Sultan. En Mai, le Général Juin, devenu Maréchal, se rend en visite au Maroc. Le 17 septembre, la réponse française au

Memorandum du Sultan est évasive. Le 18 novembre, Discours du Trône : demande renouvelée de négociations. Le 4 décembre, assassinat du leader syndical tunisien, Ferhat Hached, à Tunis. Les 7 et 8 décembre, meurtrières répressions aux « Carrières Centrales » à Casablanca. Nombreux morts, milliers d'arrestations et de tortures. Assassinat de 4 européens. Emprisonnement des principaux chefs nationalistes et des responsables syndicaux. Le 9 décembre, communiqué de protestation du Comité Chrétien d'Entente France-Islam. Le 18 décembre, lettre de protestation de 13 professeurs français d'un lycée de Casablanca. Emotion en France.

1953 (26 janvier) Réunion retentissante, sous la Présidence de François Mauriac, au « Centre Catholique des Intellectuels Français », dénonçant les manœuvres répressives et les exactions. Vives réactions au Maroc. Fin mai, pétition truquée de Pachas et de Caïds, demandant illégalement l'abdication et la déposition du Sultan. Réaction des Ulémas de Fès et démission du Pacha de Sefrou, Si Bekkaï. Le 6 juin, après diverses réunions chez maître G. Izard, constitution de France-Maghreb, avec François Mauriac comme président, L. Massignon, Charles-André Julien et G. Izard comme vice-présidents. Les ministres F. Mitterrand et P. Coste-Flore participent aux réunions. Le 29 juin, dénonciation publique, par L. Massignon, avec France-Maghreb, du complot ourdi, avec l'impulsion des fonctionnaires français du Maroc, par le Glaoui et Si Kittani. Le 11 août, message du Sultan adressé, par l'entremise de Clostermann, au Président Auriol. Le 1<sup>er</sup> août, sous l'impulsion de L. Massignon, jeûne privé de Chrétiens et de Musulmans, en France, au Maroc, en Turquie et dans le Monde. Manœuvres des cavaliers berbères sur ordre de fonctionnaires français. Les 18 et 19 août, protestations des membres de France-Maghreb auprès du Président du Conseil Lamil et de Georges Bidault au Quai

d'Orsay. Le 2à août à 14 h, déposition inique de Mohammed Ben Youssef, en pleine fête de l'Aïd-el-Kebir et déportation avec sa famille en Corse, entraînant l'insécurité au Maroc et des protestations espagnoles : émotion et stupeur. Démission du Pacha de Sefrou, Si Bekkaï. Le 2( août, communiqué du Comité Chrétien d'Entente France-Islam, dénonçant le scandale religieux et politique de la déposition du Sultan légitime.

Le 2 septembre, le nouveau Sultan, Moulay ben Arafa, signe un dahir créant un « Conseil des Vizirs et des Directeurs », instaurant une « co-souveraineté ». Le 3 septembre, article retentissant de Louis Massignon dans le Journal *Franc-Tireur* : « Il n'y a pas de fait accompli quand l'honneur de la France est blessé. Il y a seulement une comédie sinistre et fragile. » Le 8 septembre, , communiqué du Comité Chrétien d'Entente France-Islam, appelant à la Justice. Le 10 septembre, après une réunion chez Louis Massignon, communiqué de France-Maghreb dénonçant la sédition organisée par des fonctionnaires français et assurant le triomphe d'éléments féodaux au Maroc. Le 11 septembre, premier attentat contre Moulay Ben Arafa. Le terrorisme est suscité du Caire. Au Maroc, les « Libéraux » se rapprochent ouvertement des résistances françaises au coup de force du 20 août. Le 11 novembre, communiqué de France-Maghreb rejetant des allégations tendancieuses de collaboration avec Hitler, imputées ignominieusement à Sidi Mohammed Ben Youssef, pour servir son image positive auprès des Français. Le 20 novembre, prise de position, à la Maison des Etudiants Catholiques (la MEC) de Strasbourg, du Général Catroux (proche du Général de Gaulle), de SI Bekkaï et d'André de Peretti, décrivant la gravité de la situation engendrée au Maroc par la déposition illégale de son Souverain. Vives réactions hostiles de la Presse française au Maroc. Le terrorisme et le contre-terrorisme se développent : le 24

décembre, explosion d'une bombe au Marché Central de Casablanca.

1954 (29 janvier) Arrivée à Madagascar, avec sa famille, de Sidi Mohammed Ben Youssef, Mohammed V désormais, qui émet une digne et rigoureuse protestation. Antsirabé allait devenir un lieu de « missions » négociatrices et même de « pèlerinage ». Le 17 février, création, autour de Louis Massignon comme Président du « Comité pour l'Amnistie aux Condamnés Politiques d'Outre-Mer ». En février-mars consultation courageuse des Français du Maroc par les « Libéraux », oeuvrant aussi pour la libération des Nationalistes prisonniers. Le 25 mars, communiqué du Comité Chrétien d'Entente France-Islam demandant, pour le dixième anniversaire de la Libération de la France, une « amnistie générale ». En mars, parution du premier Bulletin de France-Maghreb dans lequel Mauriac écrivait : « Jamais Sidi Mohammed Ben Youssef ne fut si puissant qu'aujourd'hui. ». Le 4 avril, au Caire, solennelle signature d'un « Pacte de Libération du Maghreb arabe ». Le 20 avril, note de Jean Védrine en faveur de l'Indépendance du Maroc, réclamant une « Conférence Nationale ». Le 7 mars, reddition des Forces Françaises à Dien-Bien-Phu. Le 20 mai, Francis Lacoste est nommé au remplacement du Général Guillaume. Le 18 juin, investiture de Mendès-France. Le 25 juin, lettre d'Antsirabé : Sidi Mohammed Ben Youssef demande son installation en France.

Le 25 juillet le professeur L. Massignon réussit à organiser un « Pèlerinage Islamo-Chrétien » vers un sanctuaire breton, à Vieux-Marché, dédié au souvenir des « Sept Dormants » d'Ephèse, martyrs chrétiens honorés universellement par l'Islam (sourate XVIII du Coran).

En août, agitation au Maroc, faux espoirs, émeutes, grèves, massacres autour de l'anniversaire de la funeste déposition. Le 18 août, arrestation de quarante Ulémas de Fès qui ont

signé le 29 juillet une pétition réclamant le retour de Sidi Mohammed Ben Youssef sur son trône. Protestations du Comité Chrétien d'Entente France-Islam et de France-Maghreb. Le 25 septembre, non-lieu rendu par la Justice au profit des nationalistes marocains, qui sont libérés. Certains viennent en France rapidement nous rendre visite. En octobre, attentats « contre-terroristes », dirigés contre des notables marocains et des « libéraux » français.

Le 1<sup>er</sup> novembre, l'insurrection éclate en Algérie et se tourne en guerre de Libération, longtemps non reconnue par la France face à l'O.N.U. et à l'opinion métropolitaine.

Le 26 décembre, nouvelle lettre d'Antsirabé, adressée à maître Izard : Sidi Mohammed Ben Youssef propose un plan de négociations officieuses et secrètes à Madagascar suivies de négociations ouvertes à Paris, avec la création d'un « Conseil Gardien du Trône » et la constitution d'un « gouvernement provisoire » pour des négociations.

1955 (1<sup>er</sup> janvier) Création au Caire d'une « Armée de Libération Marocaine » en coordination avec le « Mouvement de Libération Algérien ». Le soulèvement général est prévu pour le début octobre 1955.

Le 25 janvier, en mission culturelle au Moyen-Orient, L. Massignon rend visite à Sidi Mohammed Ben Youssef et lui annonce qu'avant la fin de l'année 1955, il sera de retour au Maroc, et sur son trône.

Le 5 février, chute du gouvernement Mendès-France. Le 23 février, investiture du gouvernement Edgar Faure. Le 21 avril, réception solennelle d'Habib Bourguiba à la Présidence du Conseil (Matignon). Le 22 avril, accord Faure-Bourguiba, reconnaissant à la Tunisie son « Autonomie ».

Les 18 et 24 avril, conférence afro-asiatique et anti-colonialiste, à Bandoung.

Les 7 et 8 mai, initiative « citoyenne » d'une « Conférence nationale pour la solution du problème franco-marocain »,

organisée par Jean Védrine, Bertrand Schneider et André de Peretti, réunissant de nombreuses personnalités marocaines et françaises, notamment François Mauriac et Léon Marchal, Omar Abd-El-Jalil et Abderrahim Bouabid.

Le 11 juin, assassinat de Jacques Lemaigre-Dubreuil par le « contre-terrorisme » à Casablanca. Le 14 juin, ses obsèques ont lieu à Casablanca en présence du Résident Général Lacoste et de Pierre Mendès-France. Le 20 juin, Gilbert Grandval est nommé en remplacement de Francis Lacoste. Arrivé au Maroc par avion le 7 juillet, il reçoit le 8 à Casablanca un accueil triomphal de la foule marocaine, aux cris de « Vive la France, vive Ben Youssef ». Le 11 juillet, il limoge 9 haut-fonctionnaires français. Le 14 juillet, bombe au « Rond-point de Mers-Sultan » à Casablanca, entraînant une explosion de violences et d'exactions perpétrées par la foule européenne, en émeute. Le 16 juillet, à l'enterrement des victimes, le Résident-général Grandval échappe de justesse à la violence de la foule européenne ameutée contre lui, avec des complicités européennes.

(20 juillet) Si Bekkaï à Rabat.

Le 21 juillet, échauffourée contre le Glaoui, pendant la visite de Gilbert Grandval. Le 24 juillet, présence des leaders de l'Istiqlal et du Parti Démocratique de l'Indépendance (PDI) en consultation à Rabat. Manœuvre du Glaoui pilotée de Paris par l'avocat de Marcel Boussac et par des ministres « gaullistes » dont le Général Koenig (futur Maréchal). Bagarres meurtrières à Meknès au cours de la visite officielle de Gilbert Grandval. Ce dernier est rappelé en France début août.

Le 13 août, Grandval prend ses distances vis-à-vis d'un « Plan Edgar Faure » qui vise à mettre en difficulté « glaouistes » et « arafistes ».

Les 19 et 20 août, anniversaire de la déposition du Sultan. Massacres à Oued-Zem.



Du 22 au 28 août, conférence d'Aix-les-Bains avec la présence de nombreuses personnalités « arafistes », le Glaoui, et des nationalistes. Le 16 août, Gilbert Grandval quitte le Maroc et démissionne. Le 29 août, le Général Boyer de Latour, en poste à Tunis, est nommé à sa place au Maroc, où il arrive le 31 août.

Mission du Général Catroux à Antsirabé auprès de Sidi Mohammed Ben Youssef, que viennent également rencontrer des personnalités marocaines dont Si Bekkaï.

Accords sur la nomination d'un Conseil du Trône et le départ rapide, de Rabat, de Moulay Ben Arafa.

Le 18 septembre, Edgar Faure est secrètement averti du déclenchement d'un soulèvement général à partir du Maroc espagnol, en octobre, date précisée le 23 septembre comme étant celle du 1<sup>er</sup> octobre à partir de minuit. Le 26 septembre, dramatiques interventions de fonctionnaires fidèles à Edgar Faure pour effectuer le départ, malgré les glaouistes, de Moulay Ben Arafa. Le 1<sup>er</sup> octobre, à 7h 58, départ, de Rabat pour Tanger, de Moulay Ben Arafa. Le déclenchement de l'insurrection générale est arrêté juste à temps.

Le 6 octobre, Edgar Faure décide d'exclure de son gouvernement le Général Koenig, R. Triboulet et M. Bayrou. En accord avec le Général de Gaulle, le général Billotte est nommé au Ministère de la Défense, d'où il exclut immédiatement le Général Lacoste, responsable des entraves faites à la politique d'apaisement au Maroc.

Le 12 octobre, démarche, au seuil de la Mosquée de Paris, en hommage et prière pour toutes les victimes, conduite par L. Massignon.

Le 14 octobre, ratification par l'Assemblée Nationale des « Accords d'Aix-les-Bains ». Le 17 octobre, installation d'un Conseil du Trône de 4 membres, dont le Grand Vizir El Mokri et Si Bekkaï, à Rabat. Le 25 octobre, le Glaoui rend visite au Conseil du Trône et demande solennellement la

restauration de Sidi Mohammed Ben Youssef sur le trône. Le 27 octobre, le Comité France-Islam publie, à l'issue d'une Assemblée Générale, un communiqué par lequel il s'associe à la joie du peuple marocain et demande la fin de l'exil de son Souverain. Le 31 octobre, arrivée par avion de Mohammed V à Nice. Du 1<sup>er</sup> au 15 novembre, il séjourne au Pavillon Henri-IV à Saint-Germain-en-Laye. Il reçoit à déjeuner François Mauriac, Louis Massignon et André de Peretti. Accords de la Celle-Saint-Cloud avec Antoine Pinay. Le 13 novembre, le préfet André Dubois remplace le Général Boyer de Latour, démissionnaire.

Le 16 novembre, arrivée triomphale de Mohammed V au Maroc et grande fête du Trône, le 18 novembre. Le 7 décembre, formation au Maroc du Ministère Bekkaï et transfert des pouvoirs.

1956 (24 janvier) Après la dissolution en décembre de l'Assemblée Nationale, l'échec aux élections contraint Edgar Faure à démissionner. Le 31 janvier, Guy Mollet est nommé Président du Conseil. Le 29 février, Mohammed V reçoit, à Paris, une délégation des « Libéraux » du Maroc. Le 2 mars, Déclaration commune reconnaissant le caractère obsolète et désormais inadapté du Traité de Fès du 30 mars 1912. Le 3 mars, après Mauriac, sont reçus par le Souverain L. Massignon et André de Peretti.

*André de Peretti*

## **II Hommage à Vincent Mansour Monteil**

### **« Présence de Louis Massignon »**

#### **Témoignage de Vincent Monteil sur Louis Massignon**

J'ai connu Massignon pendant vingt-cinq ans et, dans une vie d'homme, cela compte. Je me souviendrai toujours de la première fois que je suis allé le voir rue Monsieur, dans cet appartement que tant d'entre nous ont connu, encombré de livres. Il était vêtu d'un de ces manteaux de rude étoffe de laine, qui vient d'Irak et que l'on appelle une « abbâ » bédouine. C'est la première fois que j'en voyais une. Je lui avais été envoyé par mon père et je me préparais à rejoindre le Maroc, pour aller vivre auprès de ces Arabes desquels je me suis senti toute ma vie si proche. Louis Massignon, dès cette première rencontre, m'a montré plusieurs visages de cette personnalité si riche et si fascinante que je devais apprendre à mieux connaître.

D'abord, bien sûr, ce qui frappait, c'était l'homme de science, c'était l'homme qui vous donnait l'impression de tout savoir ou, en tous cas, d'être intéressé par tout, d'être curieux de tout. Il avait parcouru la terre, il connaissait tous les noms qui comptent dans l'histoire de notre temps. Il avait fréquenté des personnalités parmi celles qui ont le plus marqué le monde musulman et, d'une façon générale, ce que nous appelons aujourd'hui le Tiers Monde. J'étais donc, je dois le dire, ébloui par cette première rencontre, au cours de laquelle il m'avait fait entendre les premiers enregistrements du Coran qui avaient été faits dans une mosquée de Damas. Et puis, il m'a donné le goût d'apprendre et la religion musulmane - l'Islam, qui le passionnait - et aussi cette langue arabe qui était pour lui, non seulement la langue liturgique de

l'Islam, mais aussi en partie la langue de sa pensée et en grande partie la langue de son cœur.

Je me souviens d'avoir été le revoir, un peu plus tard, en 1940, au moment de ce que l'on a appelé, si stupidement, la drôle de guerre, toujours rue Monsieur. Il revenait à ce moment-là d'un voyage en Orient. Il était très angoissé pour tout ce qui allait se passer, pour tout ce qu'il pressentait, qu'il devinait, car il avait aussi un côté prophétique et visionnaire, mais il ne perdait pas de vue la situation du monde musulman à laquelle il était passionnément attaché et, en particulier, le drame qu'allaient bien sûr, dans les années qui venaient, vivre les Arabes.

Massignon était un homme qui avait consacré sa grande thèse à al-Mansûr al-Hallâj, qui était un Irakien du neuvième siècle qui fut intercisé et mis en croix pour, étant musulman, avoir professé, non pas la foi chrétienne, mais en tous cas un certain attachement au « Masîh », au Messie des Chrétiens. Cette thèse admirable, oeuvre à la fois scientifique et spirituelle, était devenue introuvable et grâce aux soins pieux de ses amis et de ses enfants, de sa fille Geneviève trop tôt disparue en particulier, de son fils Daniel et de bien d'autres, cette oeuvre admirable va être rééditée et va paraître en plusieurs volumes. Elle sera donc, enfin, de nouveau accessible, avec toutes les notes et les corrections qu'il y avait apportées.

Certes, à la fin de sa vie en 1962, j'ai eu le privilège de préfacier et de choisir avec lui les textes qui devaient constituer ce livre, *Parole donnée*, dont le titre avait été choisi par nous deux d'un commun accord, représentant bien la ligne directrice de sa vie. Un livre qui, sous le signe de ceux qu'il appelait ses Intercesseurs, parmi lesquels il y avait justement Hallâj et aussi le Père de Foucauld, et celles qu'il

appelait ses Compatientes, parmi lesquelles il y avait aussi bien la Vierge Marie des Chrétiens que Fâtima, la fille du Prophète Mohammed, celle que les Musulmans avaient appelés d'un surnom, si profond et si difficile à comprendre mais si beau quand on le conçoit, « Umm Abîha », c'est-à-dire celle qui était devenue la mère de son père.

Louis Massignon n'était jamais resté, Dieu merci, un de ces Orientalistes appliqués, un de ces savants de cabinet qui se contentent d'écrire dans leur tour d'ivoire sur des événements passés ou des archives plus ou moins bien conservées dans la mémoire des bibliothèques ou dans celle des hommes. C'était aussi un homme qui estimait qu'il ne suffisait pas d'être un professeur, même au Collège de France, mais qu'il fallait aussi s'engager, prendre parti. Il n'est jamais resté assis sur la barrière au milieu de la mêlée, encore moins au-dessus de la mêlée. Cette grande voix ne manquait jamais de s'élever chaque fois qu'était mise en cause la Justice qui, pour lui, était ce à quoi il tenait le plus. Il était toujours là lorsqu'il s'agissait de défendre des opprimés, des parias, des humiliés. Dans toutes les affaires de notre monde, on le voyait paraître, on le voyait prendre la défense de ceux qu'il estimait les plus faibles. Il ne faut pas comprendre autrement la position qu'il a prise avec tant de courage et, souvent, devant tant d'incompréhension de la part de beaucoup de ses compatriotes, dans les affaires aussi douloureuses, aussi graves, aussi difficiles que celles de l'indépendance de l'Afrique du Nord, de l'Algérie et du Maroc en particulier et, aussi, dans cette affaire d'Israël, qui a rebondi, comme on le sait, cette année. Pour lui, les Arabes étaient les humiliés, ils étaient les offensés. A bien des égards, ils le sont encore. C'est pour cela qu'il prenait leur parti. En particulier sous l'occupation, chaque fois que les Juifs se présentaient comme une minorité persécutée, il avait

pris leur défense. Mais, à partir du moment où l'image s'inversait, il avait, lui aussi, non pas changé de rôle, mais pris la défense de l'autre partie.

Louis Massignon avait pris ses engagements politiques souvent dans des conditions de danger physique réel. Je me souviens toujours de ce jour où une grenade fut lancée dans la salle où il venait de prendre la parole. Ceci montre bien qu'en aucun cas il n'avait pris son rôle comme celui d'un être désincarné qui se bornait à méditer en silence.

Mais il était aussi un homme de Dieu. Pour ceux qui croient, pour ceux qui sont Chrétiens, c'était un homme qui pensait, qui croyait profondément à la vérité du mot de Pascal : « Jésus est en agonie jusqu'à la fin du monde, il ne faut pas dormir pendant ce temps-là ». Il ne dormait pas. Le matin, de très bonne heure, il restait en prières pendant des heures. C'est aussi cette vision de Massignon que nous ne devons pas oublier. Il est maintenant disparu, mais il nous manque à tous. Il nous a tous brûlés de sa flamme, il nous a brûlé de ce feu inextinguible que représentait son âpre génie. Maintenant qu'il a rendu au Dieu d'Abraham, au Père commun des Juifs, des Chrétiens et des Musulmans, son âme exigeante et tourmentée, nous ne devons pas oublier que cet homme, en aucun cas, à aucun titre ne peut représenter je ne sais quelle pâle image saint-sulpicienne. C'était un homme hors série. C'est comme cela que nous devons le voir. C'était un prophète, un grand savant, un visionnaire et, très probablement aussi, c'était un saint. *Extrait de l'émission réalisée par D. Barrat sur France-Culture, 18 nov. 1967. Texte repris dans le Cahier de l'Herne L.M., 1970, pp. 458-460.*

***Vincent Mansour Monteil : courbe de vie et relations avec  
L. Massignon***

1

Vincent Monteil rencontre Louis Massignon pour la première fois le 26 avril 1938. Il lui est envoyé par son père, le colonel Monteil, ami de Massignon et grand connaisseur de l’Afrique sahélienne. Pour Vincent, le choc est décisif. Il a 23 ans, sort de Saint-Cyr et s’apprête à partir pour le Maroc comme officier des Affaires indigènes. Il revient voir Louis Massignon quatre jours après. « Il avait été longuement question du Maroc lors des deux premières visites que je rends, rue Monsieur, à celui qui allait compter tellement dans ma vie<sup>1</sup>. » Désormais ils ne cesseront de s’écrire et c’est environ 100 lettres qu’ils échangeront au cours de leur vie, en plus d’innombrables rencontres, à Paris ou au Maghreb et au Proche Orient. Du Maroc, Vincent Monteil écrit : « je découvrais l’un des plus beaux pays du monde et Pâques me révélait les sortilèges de Fès... et ma pensée revenait à Louis Massignon, à sa jeune étape marocaine, 35 ans plus tôt. »

Monteil ne revoit Massignon qu’en mars 1940, à l’occasion d’un saut à Paris pour essayer – sans succès – de se faire muter dans les troupes combattantes. « Nous parlons du Maroc et de la guerre. En me raccompagnant à sa porte, mon ami me dit : “Ma patrie, c’est le monde arabe”<sup>2</sup> » Forcé de retourner au Maroc, Monteil entend à la radio l’Appel du 18 juin de De Gaulle et essaye – sans y parvenir – de rejoindre Londres. Il est emprisonné en novembre 1940 à Casablanca, inculpé de « recrutement pour une Puissance étrangère ». Il est mis au secret et se met à cracher du sang. Après un séjour à l’hôpital militaire, il est envoyé à la prison de Clermont-

---

<sup>1</sup> *Le Linceul de feu* (1987).

<sup>2</sup> *Id.*

Ferrand (en compagnie de Pierre Mendès-France). Il passe en cour martiale le 29 avril 1941 et est libéré “faute de preuves”. Renvoyé au Maroc, il se trouve à nouveau au Tafilalt, lors du débarquement américain à Casablanca le 8 novembre 1942. Il rejoint le général de Gaulle à Alger, entre dans son état-major et va préparer sa visite au Maroc en juillet 1943.

Monteil souffre à nouveau d'une septicémie compliquée d'une embolie pulmonaire. Il rejoint néanmoins la 1<sup>re</sup> Division de la France Libre en août 1944, mais il est gravement blessé à la jambe : convalescence et retour en poste au Maroc. Il y revoit enfin Massignon en juin 1946, pour la première fois depuis six ans. Monteil écrit : « Il n'a pas changé. Sa foi religieuse reste intense. Son patriotisme exigeant le conduit à porter des jugements sarcastiques : “Quand cesserons-nous, me dit-il, d'exporter le Père Ubu, le Colonel Ronchonot et l'adjudant Flic ? Quant au Maroc, ce n'est pas l'Algérie, mais un Protectorat, destiné à disparaître.”<sup>3</sup> » Monteil, « lassé de [se] battre, sans issue, contre la bureaucratie et la mesquinerie de mes supérieurs, préfère [s]'en aller le 10 janvier 1948<sup>4</sup>. » Il laisse un bilan d'activité (« Mon testament ») qui se termine par ces mots : « Je ne crois pas qu'il y ait deux morales – une pour les individus et une autre pour les gouvernements. Je ne crois pas au machiavélisme. Je crois que la fin et les moyens sont de même nature<sup>5</sup>. »

2

Monteil quitte donc le Maroc en 1948 en claquant la porte des Affaires indigènes – et une nouvelle étape de ce “soldat de fortune” s'ouvre.

---

<sup>3</sup> *Id.*

<sup>4</sup> *Id.*

<sup>5</sup> « Bilan de l'activité du Capitaine Monteil – Goulimine – 10 janvier 1948 – Confidentiel »



A peine rentré en France, il entend l'appel de Bernadotte, le médiateur de l'O.N.U., demandant des observateurs pour faire respecter la trêve entre Palestiniens et Israéliens. « Louis Massignon (...) me conjura d'aller en Palestine pour y témoigner, pour la France et pour la justice (...) Cette expérience "entre les lignes" m'a marqué (...) Elle a décidé de mes options futures. Depuis je n'ai plus jamais été le même<sup>6</sup>. » La mission ne durera que du 15 juin au 9 juillet 1948 ; il rentre à Paris le 13 juillet, et déjeune dès le 14 juillet avec Massignon. Mais il retombe gravement malade des bronches et va ensuite récupérer chez ses parents en Corrèze pendant plus d'un an. Il verra néanmoins huit fois Massignon en 1948 et onze fois en 1949 (à chacun de ses sauts à Paris). Rétabli, Monteil partira en février 1950 pour Téhéran, où il restera jusqu'en mai 1952 en tant qu'"attaché militaire" : « Je me suis fait iranien avec l'Iran, j'avais assez bien appris le persan et, dans une certaine mesure, je vivais "à la persienne"<sup>7</sup> ».

Les échanges épistolaires se poursuivent avec Massignon : « Il m'écrit, à son retour du Hoggar, qu'il est allé prier dans le bordj du Père de Foucauld (...) avec l'ardent désir de finir comme lui ». Le 8 janvier 1952, Monteil envoie à Paris sa démission de ses fonctions d'attaché militaire adjoint. « Il me semble que je n'ai plus rien à faire ici. » Il quittera Téhéran le 18 avril 1952. « Je refuse de me laisser enfermer dans le jardin clos à la française, avec des gens qui n'ont rien de commun avec moi, sur ce qui fait le destin et la condition de l'homme.<sup>8</sup> » V. Monteil aspirait à aller en Asie, mais il se verra refuser le feu vert médical. Il trouve une affectation d'attente à l'état-major des Forces Armées de l'Afrique du Nord, à Paris, et en même temps d'attaché militaire à Tripoli.

---

<sup>6</sup> V. Monteil : *Soldat de Fortune*.

<sup>7</sup> *Id.*

<sup>8</sup> *Id.*

Il obtiendra finalement l'autorisation en août 1958 de partir pour la Corée à la tête d'un bataillon dans le cadre de l'O.N.U. Il n'y sera que quarante-cinq jours. Il écrit : « On s'ennuie à périr ». Son bataillon est intégré à des troupes américaines, dans des campagnes dévastées, vidées de leur population. Il est transféré avec son bataillon en Indochine, au Tonkin pour « huit mois inoubliables » (d'octobre 1953 à juillet 1954). Il écrit : « Qu'avais-je à faire dans ces guerres coloniales, dont ni l'objet ni les méthodes ne pouvaient me plaire (...) Je voulais surtout comprendre ce qui se passait en Extrême-Orient (...) sans la moindre illusion sur le fond des choses (...) A quoi bon avoir lutté contre la Gestapo si c'est pour reprendre ses méthodes ? » Il ajoute : « Depuis je n'ai plus jamais fait la guerre<sup>9</sup>. »

A son retour en France, grâce à ses liens avec Mendès-France alors Premier Ministre, il rejoint en août 1954 le cabinet de C. Fouchet, ministre des Affaires marocaines et tunisiennes. Il voit évidemment Louis Massignon « qui [me] parle de sa lutte en faveur de Mohammed V exilé (...) et de son comité d'Amnistie Outre-Mer.<sup>10</sup> » A sa demande, Monteil est « envoyé en mission pour inspecter les prisons et autres lieux de détention au Maroc, en compagnie du président de la Chambre de la Cour d'appel de Paris (...) Nous rentrons avec un rapport édifiant (...) Les sévices sont monnaie courante, un inspecteur se flatte de rivaliser avec la Gestapo (...) Je propose de me faire nommer directeur de la Sûreté ! pour mettre fin aux abus et aux crimes de la police, mais je ne puis obtenir gain de cause. (...) Je préfère donc me retirer le 8 janvier 1955, non sans avoir participé à la libération de l'état-major de l'Istiqlal (dont A. Bouabid et Mehdi Ben Barka). On est payé ces jours-là de tout le reste. <sup>11</sup>»

---

<sup>9</sup> *Id.*

<sup>10</sup> *Parole donnée.* Introduction

<sup>11</sup> *Id.*

En février 1955, Monteil va voir Soustelle (qu'il connaissait depuis 1943), nommé gouverneur général de l'Algérie, et qui « accepte [ses] suggestions préparées avant l'entrevue par L. Massignon, R. Barrat et P. Stible ». Monteil devient officiellement chef du cabinet militaire mais, en pratique, responsable des « contacts » avec les musulmans. « Au début Soustelle est – il le semble du moins – disponible. Il le restera de moins en moins (...) Je soumetts à Soustelle une note « pour une solution pacifique du mouvement rebelle dans l'Aurès ». J'insiste sur la nécessité absolue d'interdire tout ratissage (...) Je conclus : « il paraît donc nécessaire de préparer les voies à une négociation inspirée – et bien entendu, adaptée – du type tunisien » (...) Germaine Tillion nous éclaire sur les ravages de la « clochardisation » algérienne. » Il rencontre le Cheikh El-Oqbi : « Massignon m'avait beaucoup parlé de ce réformiste ouvert et naturellement nous évoquons ensemble la pensée et le génie de notre grand ami commun (...) Je vois aussi, souvent, Toufik Madani, auquel Massignon m'a envoyé et qui représente l'Association des Oulema (...) Je constate à quel point tous les Algériens musulmans sont sensibles à la parole donnée – et non tenue. <sup>12</sup> » Il obtient de Soustelle d'aller à Paris rencontrer le Garde des Sceaux, Robert Schuman, qu'il voit le 31 mars. « En sortant, je feins d'ignorer, dans l'antichambre, les clins d'œil complices de trois visiteurs qui attendent leur audience : L. Massignon, R. Barrat et P. Stible. <sup>13</sup> » Mission sans succès.

« Entre-temps Soustelle avait commencé à se raidir (...) Le 1<sup>er</sup> juin 1954 j'avertis Soustelle qu'il ne faut plus compter sur moi et je lui dis, par écrit, pourquoi. (...) Soustelle me dit : « Ne m'abandonnez pas » (...) Le 24 juin, je lui remets ma lettre de démission. Cette fois je n'en peux plus, je m'en

---

<sup>12</sup> *Id.*

<sup>13</sup> *Id.*

vais. » Le 29 juin, V. Monteil va chez Massignon : « nous rédigeons ensemble une note d'information pour le général de Gaulle », qu'il verra le 5 juillet 1955 et qui lui dit, à propos de l'Afrique du Nord : « “L'avenir c'est l'association”<sup>14</sup> ». Monteil écrit dans *Esprit*, sous le pseudonyme de François Sarrazin, en septembre 1955, « Algérie, pays sans loi », et en novembre « L'Afrique du Nord et notre destin » : « Avec qui reconstruire ? Mais avec des “interlocuteurs valables”, c'est-à-dire avec des nationalistes, des vrais (...) Evidemment, il faudrait cesser de dire que “L'Algérie c'est la France”. »

« 1956 va redevenir pour moi une année marocaine grâce au général Meric, dernier Directeur de l'Intérieur, qui me demande de diriger, dans le Maroc au seuil de l'Indépendance, le dernier “cours des Affaires indigènes”. (...) Le 27 février je suis de nouveau à Rabat. Ma tâche ne sera pas facile (...) Je devais inquiéter et déranger pas mal de monde (...) Pour (beaucoup), Meric et moi sommes des traîtres. L. Massignon qui a pâti des mêmes accusations se met très bien à ma place. (Je l'ai vu quinze fois à Paris en 1956.) Il me guide, me conseille, me met en garde : “Que Dieu vous pousse, et vous retienne”. (...) Après un mois d'adaptation, le “cours des Affaires indigènes” est transformé, le 1<sup>er</sup> avril 1956 en Centre d'Orientation marocaine” (C.O.M.). Le Maroc est désormais indépendant depuis le 5 mars 1956 (...) Lorsque Si Driss Mhamedi devient ministre de l'Intérieur, je serai rattaché à son cabinet et le C.O.M. dépendra de lui. Le 17 avril 1956, je fais donc amener les couleurs tricolores et hisser, à leur place, l'emblème national (marocain) rouge et vert (...) Mon initiative – certes approuvée par le général Meric – soulève

---

<sup>14</sup> *Id.*

les passions. (...) Le 9 mai, à la cérémonie de transfert des gouds aux Forces Armées Royales, le général Meric se trouve face à face avec le colonel Niox, qu'il avait mis aux arrêts suite à une lettre d'insultes, et il le gifle. Tous deux sont renvoyés en France. Par ma faute, la carrière de Meric est brisée (...) Le 20 juin, je quitte mon cher Maroc où je crois n'avoir plus rien à faire. (...) Dès le lendemain 21 juin, puis le 30 juin je vais faire le point avec L. Massignon, toujours d'un recours incomparable. (...) Mais mon ami Alain Savary, ministre des Affaires marocaines et tunisiennes, insiste pour que je revienne à Rabat pour aider le général Cogny à réussir sa mission prioritaire : la constitution et le succès des F.A.R. (...) parce que j'ai, paraît-il, une position-clé au Maroc, grâce à mes relations personnelles (...) Mais bientôt une grave crise de vésicule biliaire me cloue au lit et je dois aller me soigner en France (...) Le 22 octobre 1956, l'avion d'Air Maroc qui transportait de Rabat à Tunis Ben Bella et ses compagnons est contraint d'atterrir en Algérie (...) Je vais revoir Massignon à trois reprises et le trouve bouleversé par "la déchirante épreuve du 22 octobre 1956, qui a frappé Mohammed V au cœur".<sup>15</sup> » Monteil revient « sans illusion » à Rabat fin 1956 : c'est pour y constater les preuves de la complicité de Cogny en faveur de la rébellion armée de 'Addi-ou-Bihi, gouverneur du Tafilalet, contre le Sultan. Le 31 mars 1957, Monteil démissionne (définitivement) de l'Armée et il est mis "hors cadre" et à la disposition des Affaires étrangères. Pour Monteil, avec la fin de sa vie militaire, un nouveau type d'existence et d'activité commence.

3

---

<sup>15</sup> *Le Linceul de feu*, chapitre « Justice pour le Maroc ».

En 1958-1959, succédant à J. Berque, il va diriger au Liban le Centre d'Etudes Pratiques de l'Arabe Moderne à Bikfaya où il rédige également sa thèse de doctorat.

A la fin de l'été 1959, Monteil part pour Dakar comme professeur à la faculté des Lettres. Il restera basé au Sénégal comme Directeur de l'IFAN jusqu'en 1966, mais en voyageant beaucoup en Afrique.

En mars 1962, C. Fouchet est nommé Haut-Commissaire en Algérie. Monteil télégraphie à Fouchet son « intention » de le rejoindre. Il arrivera à Alger début avril comme « conseiller technique chargé des contacts avec les musulmans et spécialement avec les commissaires F.L.N. de "l'Exécutif Provisoire"... Tous mes amis "de gauche" – sauf Louis Massignon et Germaine Tillion – m'ont détourné d'aller me brûler prématurément... tandis que les représentants du F.L.N. me déclarent : "Maintenant nous savons que nous pouvons avoir confiance" » Son séjour en Algérie sera bref. Malgré l'O.A.S., l'Algérie atteint enfin son indépendance, et Monteil considère qu'il « n'[a] plus rien à faire ici ». Il rentre à Dakar le 19 juillet, pour reprendre son poste à l'IFAN et pour terminer, en étroite liaison avec Massignon, *Parole donnée*. « La dernière visite à mon ami, avant la fin, date du mardi 9 octobre 1962... Je le trouve seul, cloué dans un fauteuil, sans un livre. » Monteil est obligé de repartir pour le Sénégal. *Parole donnée* paraît le 1<sup>er</sup> décembre 1962, « trop tard malheureusement pour que l'auteur ait la joie de le tenir dans ses mains »<sup>16</sup>.

4

En 1966, V. Monteil quitte Dakar et s'établit à Paris. A l'exception de quelques voyages, par exemple en Mauritanie

---

<sup>16</sup> *Id.*

en 1977, il se consacre désormais, outre à l'enseignement (cours sur la civilisation arabe et sur le Coran à l'université de Paris VII), à la traduction d'ouvrages de penseurs musulmans, arabes et persans, et à la rédaction de livres (18 parus entre 1966 et 1989), notamment *Soldat de Fortune* (1966), sa biographie d'homme d'action ; *Clefs pour la Pensée arabe* (1974 et 1998) ; les *Musulmans soviétiques* (1982) ; *Le Lévrier fatal : Lawrence d'Arabie* (1987) ; *Aux Cinq Couleurs de l'Islam* (publié d'abord à Rabat en 1986, puis réédité avec révisions en 1989 chez Maisonneuve, et sans doute son dernier livre) ainsi que *Le Linceul de feu*. Mais sa santé décline et, en 1974, à sa demande, il est placé en « retraite anticipée » pour « invalidité totale et définitive ». Il ne pourra plus guère quitter Paris, et ses dernières années le verront réduit à la chaise roulante et à une grave altération de ses capacités d'expression, jusqu'à sa mort en février 2005.

5

La vie de V. Monteil est marquée par Louis Massignon. « La rencontre avec Massignon était une expérience extraordinaire, on en sortait bouleversé, retourné, comme quelqu'un qui aurait changé de peau, on n'était plus le même<sup>17</sup> ».

Dans quasiment tous les écrits de Monteil, il est fait référence à Massignon. Plus encore, Monteil consacra deux livres majeurs à Massignon, d'abord *Parole donnée*, une anthologie des œuvres du maître avec une introduction de Monteil, et *Le Linceul de feu – Louis Massignon*, paru en 1987. Dans l'introduction du *Linceul*, intitulée « Parole reçue », Monteil note : « D'autres écriront sa biographie. Ce n'est pas mon propos. Je voudrais montrer – et je ne vois pas qui d'autre peut le faire – comment nos deux destins, au départ si

---

<sup>17</sup> *L'Homme de parole(s)*, entretien avec V. Monteil publié dans *Louis Massignon, mystique en dialogue*, Question de, Albin Michel, 1992.

dissemblables, se sont étroitement mêlés, certes pas au point de se confondre, mais presque toujours dans la même direction : celle des combats pour la Justice et pour la Vérité. Ce sont surtout les lettres de Massignon des deux dernières années de sa vie (1961-1962) qui constatent à quel point nous sommes proches l'un de l'autre. Il me parle de "la ligne de vie qui nous est commune" (14 juillet 1961) ou "Je ressens votre effort fraternel de franc-tireur de l'Eternel en lançant *Parole donnée*" (25 août 1962) et "sa dernière lettre que j'ai reçue de lui le 28 août 1962 évoquait "l'affinité de votre pensée pour la mienne" ». Toujours dans l'introduction au *Linceul de feu*, Monteil raconte la difficulté qu'il eut à convaincre Massignon de préparer *Parole donnée* : « Au début, il ne voulait pas en entendre parler, mais finalement il accepta » et ce furent 27 lettres envoyées par Massignon à Monteil entre le 4 juillet 1961 et le 28 août 1962. « Plus de la moitié des pages définitives publiées en 1962 ne sont pas de moi, mais littéralement de la main de Massignon ». Monteil, dans le bulletin de *France-Pays arabes* de janvier 1984, citera des extraits de la dernière lettre qu'il reçut de Massignon, commentant son livre *Le Maroc* (Petite Planète) : « Je viens de le lire deux fois, la première je l'avais trouvé discontinu et heurté, dans sa saveur violente, assimilable par les seuls amants de Goulimine. A la seconde, j'ai partagé les impressions de Lacouture et de Mercanton qui comprend l'affinité de votre pensée pour la mienne... Vous êtes le franc-tireur, l'enfant perdu, qui ravivez chez moi le désir d'évasion hors du monde ». Quant à Monteil, il déclare : « La foi d'un Louis Massignon était de celles qui soulèvent les montagnes, emportent les doutes, transpercent les cœurs... Avec lui, le 31 octobre 1962 s'éteignait, trois siècles après Pascal, la plus haute figure spirituelle de notre temps.<sup>18</sup> »

---

<sup>18</sup> Conférence prononcée en novembre 1962 intitulée « Tel qu'il était de son vivant ».



Etant donné cette proximité avec Massignon et son admiration pour lui, comment se fait-il que Monteil soit devenu musulman ?

C'est à partir de 1977 que Vincent Monteil indique sa conversion à l'Islam « rendue publique à Nouakchott le 22 juillet 1977, mais pratiquement beaucoup plus ancienne<sup>19</sup> ». Deux textes de Monteil parlent de cette conversion. Le premier est intitulé « Pourquoi et comment je suis musulman ». Il déclare : « Etre musulman, c'est choisir une religion, c'est-à-dire une transcendance ; c'est adopter une conception du monde et un mode de vie ; c'est rejoindre ouvertement une Communauté (*Umma*). Dans mon cas, c'est, au soir de ma vie, opter pour le camp des pauvres, celui de la zone des tempêtes, celui du témoignage, celui des Palestiniens (...).<sup>20</sup> » Le second est le dernier chapitre du *Linceul de feu* : « Français arabe et chrétien musulman », avec ses développements sur « L'Hégire d'Ismaël) et « La Passion d'Al-Hallâj, martyr mystique de l'Islam », dans lequel s'entrecroisent – et parfois s'opposent – l'interprétation de Massignon et de Monteil sur les deux croyances. Sur l'Hégire d'Ismaël, Monteil écrit : « Ce grand texte, admirable à tant d'égards, m'avait tellement frappé que je l'avais presque entièrement recopié à la main, pendant mon premier séjour au Maroc (1938) (...) Près de cinquante ans ont passé sans réduire mon enthousiasme même si le temps et ma foi désormais musulmane me conduisent à exprimer quelques nuances et réserves.<sup>21</sup>»

A la fin de « Pourquoi et comment je suis musulman », Monteil dit : « J'ai pris le nom de Mansūr Shāfi'î, parce que Mansūr est l'équivalent arabe de Vincent, et j'ai choisi le

---

<sup>19</sup> *L'Islam noir*, préface de la 3<sup>e</sup> édition, juin 1980.

<sup>20</sup> Publié dans *France – Pays arabes*, n° 75, avril-mai 1978.

<sup>21</sup> *Le Linceul de feu*.

madhaf Shāfi'î (le culte shāfi'î) à cause de Massignon, à cause d'Al-Hallâj. »

Pour conclure, je pense que si Louis Massignon s'était "identifié" à Abraham, Vincent Mansūr Monteil lui a "opté" pour la descendance d'Ismaël et sa filiation profonde avec Abraham-Massignon.

*Patrice Blacque-Belair*

**Deux lettres de Louis Massignon  
à V. M. Monteil**

25 Septembre 1953

Cher ami,

J'ai bien reçu vos deux lettres avec la note sur les Philippines. J'asticote les services pour que l'impression de l'Annuaire commence. Vous devinez que sur la question marocaine, étant vice-président du Comité France Maghreb, j'ai pris une position catégorique, dont les coupures ci-jointes vous donneront un spécimen. C'est une affaire ténébreuse, j'ai essayé de l'analyser dans le numéro 9 d'Esprit (Septembre). Je:vais .vous le faire envoyer. Je suis déterminé à dire. Publiquement dans mon cours de rentrée au Collège de France que la solution sacrilège imaginée le 20 août ne saurait être considérée comme un fait accompli. Je viens d'ailleurs d'avoir confirmation ce matin de la position du délégué sacramentel de Mohamed V à la Mecque pour le Courbân du 20 août , Hadj Fatemi ben Sliman : il coïncide avec l'avis du Commandant Bakkāi. D'autre part, le Cadi Mohamed ben Larbi Alaoui (l'ancien ministre de la Justice) a refusé publiquement la déposition de Mohamed V, et l'investiture à l'usurpateur

Notez que ce dernier a jeûné avec nous pour la justice le 14 Août. (jour mémorable pour les Musulmans turcs qui se sont associés officiellement au pèlerinage chrétien à Notre-Dame d'Ephèse) avec environ cinq mille musulmans marocains, Ce qui a exaspéré de Blesson. Nous avons recommencé un troisième jeûne (après le 12 Juin et le 14 Août) le 19 Septembre: en union cette fois aussi avec le groupe juif de l'Ihud (disciples du Président Magnes, actuellement dirigés par Martin Buber, l'historien des Hassidim). Ce 19 Septembre coïncidait avec le Yôm Kippur et avec l'Ashoura (coïncidence qui ne se reproduit que tous les trente-six ans), et avec le cent septième anniversaire de l'apparition mariale à la Salette. J'y suis monté le 18 au soir avec ma Femme.

La situation en France se tend au point de vue social; les musulmans libres de l'Afrique du Nord, ont enfin compris que leur destin était lié étroitement avec tous ceux qui, dans la Métropole luttent contre la menace imminente d'un régime autoritaire bâti sur une synarchie de gros financiers. Ayez une pensée pour nous devant Dieu. Tâchez de voir mon amie Mlle Abeille, qui s'occupe des camps de réfugiés en Corée et qui j'ai dit votre nom.

En grande amitié fraternelle,

25 octobre 1961

Professeur Vincent Monteil  
Cher Collègue,  
Cher Camarade  
Cher ami,

J'espère que ce pneu vous arrivera avant votre départ (et m'obtiendra d'entendre votre voix un instant).

Pour vous dire fraternellement merci de me forcer, par votre témoignage public de confiance (ne parlons pas des noms d'oiseaux), à finir ma vie « décentement », sans cachotterie, ni exhibitionnisme.

Pour répondre à votre confiance, j'ai pu emprunter avant-hier et remettre hier, en mains propres à Chr. Bourgoïn les deux textes manquants (Sortes Claudelianaes, et Arithmologie) et la planche de la Mubâhalaa (il va faire photocopier).

Il m'a rendu le florilège Buckhardt (les tirés à part sont arrivés avant-hier; vous en aurez un, comme lui), et vos textes du Diwan et de la Futuwwa où j'abrège (et corrige) certaines pages, pour réduire-le nombre de page.

D'ici 48 heures, je lui reporterai cela (avec la « réduction » de la Mubâhala) tout sera chez lui (grâce à vous qui avez prêté votre relié vert

Que puis-je ajouter ?,

Que les coïncidences, mystérieuses, entre nos vies, font que je redécouvre à la page VIII de l'éd. 1954/de notre Annuaire cette phrase :

Vincent Monteil pense, comme moi, qu'entre l'Islam et la France il y a une parole donnée.

J'en infère que le titre définitif de nos TEXTES devrait être UNE PAROLE DONNÉE.

Enfin, parlant de commandant à commandant, en style militaire, j'aimerais bien que votre introduction signale ceci :

« Désigné, le 28 6 40, pour rendre les clés de la ville de Dax, LM refusa. »

C'est mon seul acte de « résistance nationale ». Quant à la résistance religieuse, j'ai eu hier, à payer 20.000 frs. à la Morgue, qui réclamait 46.000 frs. à l'ANARF pour lui rendre le corps d'un Kabyle chrétien tué il y a 5 jours par les forces de l'Ordre (d'autres ont été noyés à St Denis); nous l'avons

sauvé de la dissection par les carabins, et il sera déceimment inhumé (les Pères Blancs n'ont naturellement pas bougé).

En fraternelle accolade sous le même manteau militaire

Louis Massignon

**Témoignage d'Herbert Mason sur ses contacts avec  
Monteil (avril 2005)**

*En apprenant que le Bulletin avait prévu un hommage à Vincent Mansour Monteil, Herbert Mason a envoyé à Nicole Massignon et aux Amis un e-mail relatant sa visite à V.M.M. Le texte original est donné ci-après en anglais avec une traduction en français pour ceux que cela pourrait aider.*

Dear Nicole and Les Amis, If my memory serves me right, it was Pierre Rocalve who arranged for me to meet Vincent Mansour Monteil at his apartment in Paris 7 Mai 1991. I was given the secret outer door code and careful directions through a courtyard to his door. He turned several locks on the metal door and admitted me with a warm and most gracious, hospitable smile, and served me black Turkish coffee. We sat in his small living room and conversed for an hour or so, mostly about Louis Massignon. He showed me the photo of Charles DeGaulle with the inscription to his dear friend and comrade in arms Vincent, and he gave me a remarkable photo of Massignon smiling, which is framed now in my study in Newbury. He also gave me a copy of LE LINCEUL DE FEU with an inscription "A mon ami Herbert Mason en souvenir de l'inoubliable Louis Massignon, retourne au Dieu Vivant." He was very touched by my having translated the 4 volumes of PASSION D'AL-HALLAJ into English along with other works related to Massignon or

Hallaj. Though before visiting him I had heard certain people to say that he was mad, living in pathetic circumstances, or worse, but I found him to be very calm, entirely lucid, fraternal in his words about our mutual friend, at times witty, living in spare but not forlorn circumstances. We seemed, as we Americans say, to hit it off well. He spoke freely and sensitively about his faith, which seemed to me to be unified (not divided) in devotion to both Christianity and Islam, and deepened by his respect for both. I had expected a convert's intense and overbearing enthusiasm, but found instead a quiet reverence and keen intelligence reminiscent of Massignon's own. I could easily see points of their friendship yet distinctness moving, as you say (p.80 Bulletin),"toujours dans la meme direction." He also gave me his book on Lawrence and I was surprised to learn how much he had written on various subjects over the years. He was a most interesting man to meet, though ever since Louis Massignon had given me a copy of PAROLE DONNEE, I felt I knew him all along. When we parted, he embraced me and wished me well. It was a further treasured Paris moment for me. Yours, Herbert

### ***Traduction***

Si ma mémoire est bonne, c'est par Pierre Rocalve que j'ai rencontré Vincent Mansour Monteil, dans son appartement, à Paris, le 7 mai 1991. J'avais le code secret de la porte d'entrée et des instructions précises pour me rendre de la cour à la porte. Il tourna plusieurs serrures à la porte d'entrée blindée, m'accueillit avec un sourire chaleureux et une grande courtoisie et m'offrit un café noir turc. Nous nous sommes assis dans son petit living room et avons conversé pendant plus d'une heure environ, en priorité sur Louis Massignon. Il me montra une photo de Charles de Gaulle portant une dédicace à son cher ami et camarade d'armes.

Vincent, et me donna une très belle photo de Massignon souriant qui maintenant est encadrée et trône dans mon bureau de Newbury. Il me donna également une copie de *Le Linceul de Feu* avec une dédicace « A mon ami Herbert Mason, en souvenir de l'inoubliable Louis Massignon, retourné au Dieu vivant ». Il était très impressionné par le fait que j'aie traduit les 4 volumes de la Passion de Hallaj en anglais ainsi que d'autres ouvrages en rapport avec Massignon ou Hallaj. Bien que, avant ma visite, j'avais entendu certaines personnes dire qu'il était fou et vivait dans des conditions tragiques ou pire, je le trouvais très calme, tout à fait lucide, fraternel dans ses paroles amicales, par moment plein d'esprit, et vivant dans des circonstances rares mais non pas étranges. Nous paraissions « sur la même longueur d'onde » (comme on dit aux Etats-Unis « to hit it off well »). Il parla librement et avec finesse de sa foi qui me sembla unifiée et non divisée vis-à-vis du christianisme et de l'Islam et approfondie par le respect qu'il portait aux deux. Je m'étais attendu à des élans et des débordements de converti mais trouvais à leur place un respect tranquille et une intelligence avisée me rappelant Massignon. Je pus ainsi saisir facilement les points de rencontre dans leur amitié mais aussi leurs différences tout en allant dans la même direction, comme vous le disiez p. 80 du Bulletin 17. Il me fit don également de son *Laurence* et je fus surpris d'apprendre combien il avait écrit sur les sujets les plus divers au cours des années. C'était une personnalité du plus grand intérêt à rencontrer bien que depuis le *Parole Donnée* de Louis Massignon j'ai toujours eu eus l'impression de le connaître. En partant, il m'embrassa et me souhaita que tout aille bien. Ce fut pour moi un trésor de plus à garder dans ma mémoire des moments privilégiés vécus à Paris.

*Traduction : Nicole Massignon*

### **III Témoignage du Professeur Abd al Rahman Badawi sur Louis Massignon**

*Né en 1917, près de Damiette, en Egypte, et mort au Caire en 2002, le professeur 'Abd al-Rahmân Badawî demeure l'un des penseurs les plus connus du XX<sup>e</sup> siècle. Humaniste à sa manière, il laisse une œuvre littéraire et philosophique des plus riches, même si elle témoigne d'un éclectisme que reflète son enseignement dans les universités du Caire, de Beyrouth, de Paris, de Benghazi et du Kuwayt. L'existentialisme avait plus particulièrement sa faveur, mais sa culture encyclopédique l'a fait écrire sur les sujets les plus variés. Parmi les nombreux ouvrages publiés par lui, surtout en français et en arabe, se trouve ce Mawsû'at al-mustashriqîn, cette Encyclopédie des Orientalistes, dont Dâr al-'ilm li-l-malayîn de Beyrouth a publié la 3<sup>e</sup> édition, revue et augmentée en 1993, (635 p). Sept pages y sont consacrées à Louis Massignon (pp. 529-535), dans lesquelles le professeur Badawî présente, avec sympathie, la vie et l'œuvre de celui qu'il qualifie de « grand orientaliste français ». En voici la fidèle traduction.*

#### **Louis Massignon (1883-1962)**

Grand orientaliste français. Parmi les orientalistes, nul ne le rejoint en importance hormis Noldeke, Nallino et Goldziher. Il se distingue de tous par l'acuité du regard, la profondeur de l'intuition et la puissance qu'il a de déduire les secrets courants qui se cachent derrière les doctrines apparentes et les pensées superficielles. A l'origine de tout



cela, il y a un tempérament personnel et spécial qui faisait de sa vie intérieure un trésor débordant des plus profondes valeurs spirituelles. Il ne fut jamais superficiel en sa manière d'aborder quelque recherche que ce soit, quand bien même il se fût agi du cœur même de ses études scientifiques ou archéologiques. Il est indemne de ces prétentions à l'historicisme qui ont marqué les travaux de Noldeke et Goldziher, les amenant à exagérer dans leur recherche des ressemblances et des analogies – extérieures et superficielles dans la plupart des cas – pour mieux signaler les influences, méthode qui se contente alors de s'annexer les autres et d'en dépasser les limites, chose que Massignon a eu le mérite d'éviter pour son propre compte en se différenciant de tous les deux. Et cela, même si la pénétration de son intuition amena parfois Massignon à attribuer une profonde spiritualité à des textes dont les auteurs n'avaient à l'esprit que leur sens tout simplement littéral et objectif. Chez lui, cela n'était rien d'autre que le fruit de son intérêt permanent et prolongé pour comprendre les secrets du soufisme, lequel – de par sa nature – détient un sens 'supérieur' qui requiert alors que l'on découvre le sens caché et ignoré à partir du sens apparent. Massignon se distingue encore des autres orientalistes par la profondeur de sa foi religieuse au sens le plus vaste, précis et élevé de ce terme, laquelle rassemblait alors, en son for intérieur, toutes les valeurs supérieures que l'on trouve en toutes les religions, scripturaires ou non, célestes ou non, monothéistes ou no, foi qui lui permit d'être capable de comprendre les subtilités de la foi en toutes les religions, même si son choix personnel l'avait amené à embrasser la foi catholique depuis qu'il était redevenu croyant à l'âge de vingt-cinq ans.

Même s'il est particulièrement connu pour ses travaux sur la mystique musulmane en général, et sur al-Hallâj en particulier, cela ne représente, en réalité, qu'un des

nombreux aspects de sa pensée aux formes fondamentalement multiples en tout ce qu'il a étudié. Il s'est d'abord intéressé à l'archéologie islamique et a commencé, par celle-ci, son activité scientifique. Il s'est occupé de tous les problèmes contemporains dans les pays musulmans et aussi de l'histoire des régimes sociaux en Islam. Il a consacré aux études philosophiques une attention spéciale qui témoigne de sa grande compétence en celles-ci. Il s'adonna plus particulièrement à l'étude du shî'isme en toutes ses évolutions et ramifications, surtout en ces formes extrémistes qui sont les Qarmates, les Nusayrîs et les Ismaéliens, car il se sentait plus attiré par ces doctrines ésotériques et ces mouvements secrets, spirituels et politiques, de l'histoire de l'Islam, sans parler de leur lien, dans certains cas, avec son ami privilégié dont il fit son compagnon, toute sa vie durant, à savoir al-Hallâj.

Louis Massignon est né le 25 juillet 1883 à Nogent-sur-Marne, dans la banlieue de Paris. Son père, Fernand Massignon, était un artiste qui avait étudié la médecine avant d'y renoncer pour les beaux arts. Il fut spécialement célèbre pour sa sculpture, en général, et sa gypsographie, en particulier. Il avait adopté, dans le monde des artistes, un pseudonyme, Pierre Roche. Il était bien connu dans les milieux artistiques de Paris durant les dernières décennies du XIXème siècle. Cela exerça une influence certaine sur l'éducation de son fils : celui-ci reçut donc une formation intellectuelle et artistique. Le goût de Massignon pour l'art, et plus spécialement l'art islamique, demeura l'un des traits saillants de sa production spirituelle : il a, dans ce domaine, écrit des pages remarquables. C'est peut-être cet aspect artistique, qu'il avait appris de son père, qui l'orienta vers l'étude de l'archéologie islamique. Et c'est par celle-ci qu'il inaugura sa célèbre activité spirituelle.

Il fit ses études secondaires au lycée Louis le Grand, à Paris. Et c'est là qu'il rencontra, en 1896, alors qu'il était en 3<sup>ème</sup>, Henri Maspéro qui devint, par la suite, l'un des plus grands spécialistes des études chinoises. Chez chacun d'eux se manifesta alors un penchant commun pour les études orientales : ils s'agrégèrent donc à l'École Nationale des Langues Vivantes Orientales d'où sont sorties des générations successives d'orientalistes, français et étrangers. Elle est toujours sise, aujourd'hui, (*note du traducteur : en 1993*), en son siège du 4, rue de Lille, dans le 7<sup>ème</sup> arrondissement de Paris, et y accomplit sa prestigieuse mission. Louis Massignon réussit les épreuves du baccalauréat, le 3 octobre 1900, en section « lettres et philosophie », et, le 23 octobre 1901, en section « mathématiques ». Nous avons voulu mentionner ce fait pour montrer pourquoi il demeura, durant toute sa vie, particulièrement attaché aux mathématiques. Après ces examens, il commença à manifester son désir de voyager dans les pays dont il ferait l'objet de ses études par la suite, c'est-à-dire les pays musulmans. Il fit alors un bref voyage à Alger, en 1901, puis revint à Paris pour y poursuivre ses études universitaires. Il obtint la licence ès lettres avec une thèse sur Honoré d'Urfé au début d'octobre 1902. Son professeur en littérature française était alors Ferdinand Brunot, auteur de la fameuse histoire de la langue française. Il accomplit, sur ces entrefaites, son service militaire jusqu'au 18 septembre 1903. Il entreprit, par la suite, un voyage au Maroc en avril 1904 et, à son retour, rédigea une brève étude grâce à laquelle il obtint le diplôme d'études supérieures en Sorbonne, à l'Université de Paris, section des sciences religieuses. Là il était devenu le disciple de l'orientaliste français bien connu, Hartwig Derenbourg, auteur d'une section du Catalogue de la Bibliothèque de l'Escurial et où il avait suivi les conférences de Le Chatelier, au Collège de

France, sur l'étude de l'Islam du point de vue sociologique. Il étudia encore la langue arabe à l'École Nationale des Langues Vivantes Orientales dont il a été parlé plus haut. Il y obtint, le 10 février 1906, le diplôme en langue arabe littéraire et dialectale. C'est à partir de là que commença sa vie d'orientaliste. Il participa alors au 14<sup>ème</sup> Congrès International des Orientalistes qui se tint à Alger en avril 1905 : il y fit la connaissance de Goldziher et d'Asin y Palacios.

Son premier contact avec l'Égypte fut le résultat de sa nomination comme membre (c'est-à-dire étudiant) de l'Institut Français d'Archéologie Orientale du Caire, le 23 octobre 1906. Il arriva au Caire au début de novembre 1906 et y commença ses études d'archéologie islamique. D'ordinaire il s'habillait à la manière locale et nationale de se vêtir. La même année, en 1906 donc, parut sa première et importante étude intitulée « Tableau géographique du Maroc dans les quinze premières années du XVIème siècle, d'après Léon l'Africain » : elle fut publiée à Alger en 305 pages, avec 30 cartes et les index des noms des tribus arabes et berbères, ainsi que des monnaies locales. Il y avait révisé le texte italien et l'avait traduit en français. Cette étude représente la meilleure des recherches qu'il avait commencées sur le Maroc, comme il a été dit, par une thèse qu'il avait présentée pour l'obtention du diplôme d'études supérieures en histoire et géographie près de la Faculté des Lettres de l'Université de Paris sous la direction d'Augustin Bernard, professeur de géographie et d'histoire à la susdite Faculté. Il la fit suivre d'une autre, intitulée « La route de Fès », puis d'une troisième « Le Maroc après la conquête arabe » (avec cartes des régions historiques du Maroc).

En mars 1907, Massignon lut des poèmes de Farîd al-dîn al-'Attâr, le grand poète persan soufi, lesquels ont trait au meurtre d'al-Hallâj : on y trouve une glorification de ce grand

martyr du soufisme (mystique musulmane). Cela attira son attention et il en éprouva une telle admiration que celle-ci le convainquit de consacrer ses études à ce personnage. Il commença donc ses recherches à son sujet. Après être revenu à Paris, au cours de l'été 1907, il se vit confier la mission d'accomplir des recherches et des fouilles archéologiques en Irak. Il accomplit donc cette mission au cours de l'hiver 1907-1908, tout en ayant à l'esprit le souci de faire, en même temps, des recherches historiques et archéologiques quant au drame d'al-ḥallāj. Il partit alors pour Bagdad au seuil de l'hiver 1907 et y fut reçu comme hôte par la famille des al-Ālūsī, laquelle était renommée pour sa science en Irak : tous admirèrent l'intérêt qu'il portait au destin d'al-Hallāj. Il s'adonna à des fouilles dans la campagne irakienne et visita tous les mausolées du Shī'isme, dans le sud de l'Irak : Karbalā', al-Najaf, al-Kūfa, etc..., tout comme il visita Salmân Pāk, la cité qui garde la tombe des deux prestigieux compagnons (de Mahomet) , Salmân le persan et Hudhayfa, sans parler des ruines du palais de Chosroès. C'est en contemplant la tombe de Salmân qu'il se sentit appelé à s'intéresser à ce Compagnon dont l'Envoyé a dit : « Salmân est l'un des nôtres, les Gens de la Famille (du Prophète) ». Ses fouilles dans le désert l'amènèrent à redécouvrir le palais d'al-Ukhaydir, au printemps de 1908. Cette mission archéologique donna naissance à un livre volumineux, en 2 tomes, qui a pour titre « Mission (archéologique) en Irak » : le 1<sup>er</sup> tome parut au Caire en 1910, dans l'ensemble des « Publications de l'Institut Français d'Archéologie Orientale », et le 2<sup>ème</sup> en 1912, dans la même collection.

Il était tout autant naturel qu'elle donne aussi naissance à d'autres études sur Bagdad et l'Irak. En 1910, il écrivit divers articles comme fruit de ce voyage : « Les migrations des morts à Bagdad », « La dernière querelle entre Rifā'iyîn et Qâdiriyîn », « Les pèlerinages populaires à

Bagdad », « Études sur les manuscrits des bibliothèques de Bagdad », etc... Tous, sauf le premier, ont été publiés dans la *Revue du Monde Musulman* (volumes VI, VII et VIII, 1908-1909).

Quant à al-Hallâj, la première étude de Massignon à son sujet est une participation au « Livre anniversaire » offert à Hartwig Derenbourg en 1909, sous le titre de « La passion d'al-Hallâj et l'ordre des Halladjyyah ». Lui fit suite un article publié dans la *Revue du Monde Musulman* (mars-avril 1911) et intitulé « Al-Hallâj, le phantasme crucifié des Docètes et Satan chez les Yézidis ». Est à relier à cet article son étude sur « Les deux livres sacrés des Yézidis » (*Revue du Monde Musulman*, 1911), lesquels sont les adorateurs de Satan dans le Nord de l'Irak ; ils prétendent descendre de Yazîd b. Mu'âwiya et habitent jusqu'à nos jours le Jabal Sanjâr.

La première étude importante sur al-Hallâj est la publication qu'il fit alors du livre « al-Tawâsîn » en 1913 (*Edition princeps des Tawâsin d'al-Hallâj*) : son texte (arabe) avec la traduction française, selon des manuscrits d'Istanbul et de Londres, est accompagné d'une excellente étude qu'il confia à cette publication. Il y eut ensuite, en 1914, la publication de quatre textes qui s'y réfèrent. C'est alors que la direction de *L'Encyclopédie de l'Islam* lui confia la rédaction de l'article « Hallâj » pour celle-ci, en 1914, ainsi que celle de l'article « l'inhabitation » (*al-hulûl*), vocable qui se rattache étroitement au précédent : ce qu'il fit sur le champ.

Sur ces entrefaites, il avait participé au 15<sup>ème</sup> congrès des Orientalistes à Copenhague où il avait de nouveau rencontré Goldziher : il y avait donné sa communication. Il fit aussi la connaissance de Paul Claudel, le grand poète français, lequel était alors à l'Ambassade de France en Chine : une correspondance s'ensuivit. Claudel, comme on le

sait, était un poète foncièrement catholique. D'où la manifestation de sentiments enfouis dans l'âme de Massignon. Il continua également sa correspondance avec le Père Charles de Foucauld. Il se rendit alors à Istanbul, en 1909, pour consulter les manuscrits de ses très riches archives. Il revint au Caire et y assista à des leçons à al-Azhar, vêtu à la manière des étudiants de celle-ci, tout comme Goldziher l'avait fait avant lui, lorsqu'il y étudia de 1873 à 1874. Il passa l'hiver au Caire et l'été en France, au cours des années qui suivirent, jusqu'à ce qu'il abandonne enfin sa qualité de membre de l'Institut Français, le 31 octobre 1911.

Après que Goldziher et Snouck Hurgronje eussent été sollicités pour enseigner à l'ancienne Université égyptienne qui fut fondée en 1910, ils s'excusèrent de ne pouvoir y répondre et recommandèrent le Professeur Massignon pour cette charge. Massignon fut ainsi invité et donna 40 conférences en arabe aux étudiants de l'ancienne Université égyptienne – parmi lesquels il y avait alors le Docteur Tâhâ Husayn – sur le thème de l'histoire des écoles philosophiques en Islam et des vocabulaires techniques par elles utilisés. Le titre en était « Histoire des termes techniques philosophiques », dont une copie peut être consultée à l'Académie de la langue arabe du Caire, ainsi qu'à l'Institut Français du Caire. Il est à souhaiter qu'elles soient publiées, car elles sont rédigées en arabe.

Il n'en continua pas moins ses études sur al-Hallâj, rassemblant les textes, authentifiant nombre de ses propos, s'intéressant à tout ce qui avait trait à la naissance du tasawwuf musulman avant al-Hallâj et élargissant la base de ses recherches au point d'embrasser tous les soufis qui l'avaient précédé. Il décida alors de faire d'al-Hallâj le sujet de sa thèse de doctorat.

C'est alors qu'éclata la première guerre mondiale (1914-1918). Il s'était marié le 27 janvier 1914. De ce mariage, il devait avoir deux fils et une fille. Mais il perdra l'un des deux garçons par après, il s'agit d'Yves. Il fut rappelé pour le service armé et fut d'abord affecté au ministère des Affaires Étrangères. En 1915, il participa à la bataille des Dardanelles, comme officier d'infanterie dans l'Armée d'Orient. A partir du 27 mars 1919, il fut mis à la disposition du ministère des Affaires Étrangères en sa qualité d'officier adjoint auprès du bureau du Haut Commissaire français en Syrie, Palestine et Cilicie. Il faisait partie de l'armée qui entra à Jérusalem en 1917 sous la haut commandement d'Allenby.

Il fut enfin mis fin à la guerre : Massignon fut alors libéré du service militaire et nommé professeur assistant au Collège de France, auprès de la chaire de « l'Islam du point de vue sociologique » qu'occupait, en ce temps-là, son professeur, Le Chatelier, et cela du 5 juillet 1919 au 30 septembre 1924.

Au cours de la guerre, il avait perdu le manuscrit de sa thèse secondaire de Doctorat, car ce manuscrit avait été confié à l'imprimerie de Louvain (Belgique) pour y être imprimé et les bombes l'avaient détruit au cours des attaques qu'avait subies la ville.

Il réussit néanmoins à rédiger son texte à nouveau, de même qu'il acheva la rédaction de la thèse principale intitulée *La Passion d'al-ḥallāj, martyr mystique de l'Islam*. Les deux thèses furent discutées en même temps, le 24 mai 1922 : il avait intentionnellement choisi cette date, car elle tombait juste 1000 ans après qu'al-Hallāj ait été mis au gibet !

Sa thèse principale, ainsi intitulée, représente un événement important dans l'histoire de l'étude du tasawwuf musulman et dans l'histoire des recherches islamiques en général. C'est une étude qui embrasse amplement tous les



courants soufis, théologiques, philosophiques et religieux, qui ont influencé et préparé son apparition ou accompagné sa mission de soufi. C'est ce qui explique qu'elle soit volumineuse : 2 volumes, le 1<sup>er</sup> ayant 942 + 32 pages et le second 105 + 11 pages, plus 28 planches. Il s'ensuit que c'est là un trésor débordant de connaissances très utiles et d'opinions justes, fondamentales en de nombreux domaines de la vie spirituelle, religieuse et intellectuelle de l'Islam. Elle constitue donc un témoignage éloquent qui suffit, à lui seul, à immortaliser Massignon dans le monde de la recherche scientifique et historique.

Quant à sa thèse secondaire, elle a pour titre *Étude sur les origines du lexique technique de la mystique musulmane* (350 pages). Elle fut rééditée en 1954, augmentée et enrichie de nouveaux textes. Il y passe en revue la naissance du soufisme musulman depuis l'époque de l'Envoyé (Mahomet) jusqu'à al-Hallâj et y étudie les termes techniques les plus importants qui virent le jour en cette période. Il y fait preuve d'opinions justes et fondamentales, à savoir que le tasawwuf (soufisme) a pris naissance à partir de sources intégralement islamiques, s'inspirant du noble Coran, ainsi que de la Sunna et de la vie de l'Envoyé (Mahomet) et de quelques uns de ses Compagnons, enclins à pratiquer une certaine ascèse. Ce faisant, il s'opposa de front à ces opinions excessives et vaines qui s'étaient exprimées à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle et au début du XX<sup>ème</sup>, comme fruit de la méthode défectueuse qui consistait à rechercher des analogies, faibles et apparentes, pour prouver maintes influences réciproques. Ce fut le cas d'un certain nombre d'historiens du tasawwuf et de la vie spirituelle en Islam, parmi les orientalistes de l'époque, tels Goldziher, Macdonald et Burton. Cette tendance continue, malheureusement, à avoir ses partisans aujourd'hui, vu qu'elle s'efforce d'attribuer la naissance du tasawwuf musulman à des influences étrangères, à savoir le néo-

platonisme et les écoles indiennes. C'est pourquoi le regretté Professeur Massignon a eu le grand mérite d'expliquer la naissance et la croissance du tasawwuf musulman – au moins durant les trois premiers siècles (de l'ère islamique) – à partir des seules sources musulmanes, à savoir à partir du Livre et de la Sunna tout particulièrement.

Après ces deux thèses, Massignon continua son activité scientifique, en la limitant aux articles et aux recherches de dimensions restreintes qu'il publiait dans les revues scientifiques ou qu'il proposait dans les congrès, surtout ceux des orientalistes. Il nous faut alors arriver en 1929 pour trouver un livre important qui est bien près d'être un appendice à ses deux thèses : c'est un livre qui contient plus spécialement les textes arabes inédits auxquels il avait eu recours pour ses deux thèses. Il s'agit d'un *Recueil de textes inédits concernant l'histoire de la mystique en pays d'Islam* (Paris, 1929, 7 x 9 cm, 2 pages). Parmi les brèves études qu'il a rédigées en cette période, il y a un grand nombre de « termes » (vocables) de *L'Encyclopédie de l'Islam*: les Qarmates, al-Kharrâz, al-Kindî, Léon l'Africain, Ma'rûf al-Rusâfi, al-Muhâsibî, al-Nawbakhtî, Nawbakht, Nûr Muhammadî, Nusayrî, Sahl al-Tustarî, al-Sâlimiyya, al-Sanûsiyya, Shakht, al-Shushtarî, Tarîqa, Tasawwuf, al-Tirmîdhî, Ukhaydir, al-Warrâq, Wird, Zanj, Zindîq, Zuhd ... Tous, comme on peut le voir, traitent plus ou moins du tasawwuf ou de la Shî'a, ou bien des doctrines qui s'en rapprochent.

Il avait été nommé, comme on l'a vu, professeur assistant au Collège de France de 1919 à 1924 à la chaire de l'Islamologie du point de vue sociologique. Il en devait devenir le professeur titulaire de 1926 à 1954. Il fut aussi nommé directeur d'études à l'École Pratique des Hautes Études, section des sciences religieuses, et le demeura jusqu'à sa retraite en 1954.

Lorsque fut créée l'Académie de la Langue Arabe en 1933, il en fut nommé membre actif jusqu'à 1956, puis membre correspondant de 1957 jusqu'à sa mort.

Il assumait la rédaction de la *Revue du Monde Musulman* en 1919, alors qu'il y rédigeait maints articles, comme on l'a vu, depuis 1908. Il en devint le directeur en 1927. Elle devint, par la suite, la *Revue des Études Islamiques* en 1927 et il en fut le directeur, continuant d'en assurer la publication chaque année jusqu'à sa mort. Il y adjoignit des *Abstracta* qui comprenait les titres des livres (et parfois des extraits de ceux-ci) qui étaient publiés, chaque année, en matière d'islamologie.

Son intérêt pour al-Hallâj n'en diminua jamais pour autant. Il publia, en 1931, *Le Dîwân d'al-ḥallâj* (158 pages et 2 tableaux) dans la *Revue Asiatique* (n° janvier-mars 1931), réédité et augmenté en 1955, avec une remarquable traduction en français. Il se consacra alors à ses *Akḥbâr* : il publia, en collaboration avec Paul Kraus, le livre intitulé *Akḥbâr al-Hallâj* avec une traduction française et une introduction (livre réédité en 1957). Il rédigea une étude sur les « *Isnâd-s* » (documents de référence) des *Akḥbâr al-Hallâj* en 1946 et une autre sur « La survie d'al-Hallâj » en la même année. De même une étude sur « Hallâj, martyr mystique de l'Islam » qui fut publiée dans la revue *Dieu vivant* (cahier n° 4, pp. 13-39), et que nous avons traduite dans notre livre *Personnalités inquiètes en Islam* (Le Caire 1947). Vint ensuite « La légende de Hallâcê Mansûr en pays turcs » (*Revue des Études Islamiques*, 1941-1946, pp. 67-115) et « L'œuvre hallagienne d'Attar » (la même revue, pp. 117-144). Il publia enfin, en 1948, « Nouvelle bibliographie hallagienne » (livre offert en hommage à Goldziher, Budapest, vol. 1 pp. 252-279) et aussi « Le Martyre de Hallâj à Bagdad » (1954), rédigée en langue populaire.

Toutefois, l'attention privilégiée qu'il avait pour al-Hallâj ne l'a pas détourné de l'étude des autres soufis. Il écrivit au sujet de « Ibn Sab'în et la critique psychologique » (livre offert en hommage à H. Basset, vol. 1, 1929, pp. 123-134) et aussi « Abû l-Hasan al-Shushtarî » (revue *al-Andalus*, 1949, pp. 29-57), tout comme il rédigea pour *L'Encyclopédie de l'Islam*, comme on l'a vu, maints articles relatifs aux autres soufis et une étude sur Rûzbehân Baqlî (1953).

Suite à sa visite au site de Salmân Pâk, à 20 kilomètres au sud de Bagdad, Massignon demeura profondément impressionné par la personnalité de ce grand Compagnon grâce auquel les Persans ont pu se rattacher aux Gens de la Famille de l'Envoyé en se fondant sur le hadith qui affirme que « Salmân est l'un des nôtres, les Gens de la Famille » (de Mahomet). Il publia donc une étude intitulée « Salmân Pâk et les prémisses spirituelles de l'Islam iranien » dans le cadre d'un ensemble de recherches de l'Association des Études Iraniennes (1924). Nous l'avons traduite en arabe dans le cadre de notre livre *Personnalités inquiètes en Islam*.

Nous avons dit qu'il s'intéressa aussi à la doctrine du Shî'isme et des sectes qui en sont dérivées, surtout celles tentant à l'extrémisme. Il écrivit sur les « Nusayrîs », dans *L'Encyclopédie de l'Islam*, et rédigea « Esquisse d'une bibliographie nusayrie » (1939) (publié dans le livre offert en hommage à R. Dussaud), « Esquisse d'une bibliographie qarmate » et « Les origines shî'ites de la famille vizirale des Banû l-Furât » (publié dans le livre offert en hommage à Godefroy-Demombynes, Le Caire, 1935).

Il s'occupa particulièrement de Sayyida Fâtima, fille de l'Envoyé, et écrivit des pages sur la place éminente qu'elle occupe dans le Shî'isme, dans la revue annuelle *Eranos* (vol. 5, 1938-1939), ainsi que sur « La *Mubâhala* de Médine et l'hyperdulie de Fâtima » (Paris, 1955).

\* \* \*

Au cours des dernières années, toutes ses attentions se portaient sur les Gens de la Caverne. Après en avoir fourni une étude approfondie au 20<sup>ème</sup> Congrès des Orientalistes qui se tint à Bruxelles en septembre 1938 (publiée dans les textes du Congrès, 1940, p. 302), il s'en occupa à nouveau, en 1950, dans le livre offert à Peeters (1950, vol. 2, pp. 245-260). Il rédigea, par la suite, une étude d'ensemble sur les Gens de la Caverne qu'il publia dans la *Revue des Études Islamiques* (1955, pp. 59-112 avec 14 tableaux) et, enfin, dans un autre numéro, celui de 1962, où il fournit une étude exhaustive sur l'histoire des Gens de la Caverne en Islam et dans le Christianisme, illustrée de documents, de photographies et de témoignages.

\* \* \*

Il existe aussi, dans la pensée de Massignon, deux autres aspects que nous ne pouvons évoquer ici que très brièvement. Le premier embrasse son étude du patrimoine scientifique des Arabes dont il parla dans un chapitre du livre *Histoire de la science* que publièrent les Presses Universitaires de France, en 1957. Et la dernière étude que nous avons reçue de lui, peu de temps avant sa mort, avait pour thème « Les nuages de Magellan (remarques sur leur utilisation par les pilotes arabes dans l'Océan indien : sous l'invocation des VII dormants) ». Il y établit que les Arabes avaient bien connu ces nuages de Magellan, à savoir ces étoiles que Magellan prit pour guide lorsqu'il passa dans l'Océan Pacifique et grâce auxquelles il put ainsi accomplir le tour du monde. Les marins arabes les avaient découvertes bien avant lui et se laissaient guider par elles, les ayant appelées « al-Baqar ».

Quant à l'autre aspect, il embrasse l'étude des situations sociales et des régimes sociaux dans le monde de

l'Islam au cours des siècles. Cette étude constitua l'objet de ses conférences au Collège de France durant près de 35 ans. Toutefois il n'en a rien publié, car il ne les rédigeait pas, mais les donnait en se référant à quelques fiches annotées et dispersées. Même si ces conférences avaient été enregistrées en sténographie, il aurait été impossible de les publier sur le champ, car il se perdait toujours en digressions, d'autant plus que ses voyages innombrables et ses expériences multiples dans le monde musulman lui fournissaient une matière des plus riches et presque inépuisable pour s'y perdre. Nul doute qu'il reste l'un des plus grands savants voyageurs de notre temps. Mais, en même temps, il savait s'occuper des problèmes de l'heure et inviter à la tolérance et à la fraternité entre les religions et entre les peuples, d'une manière telle que ses amis regrettent qu'il n'ait pas consacré plus de temps encore à réaliser les nombreuses recherches qu'il avait projetées ou à rassembler les documents nécessaires à leur rédaction.

Il était, on ne peut plus, plein d'activité et de vitalité, bien conscient qu'il avait une mission spirituelle qui exigeait de lui qu'il s'y dépense ainsi, à côté du calme que requiert souvent l'esprit d'étude. Il demeura en cet état : vitalité, recherche et activité, jusqu'à ce qu'il meure enfin le 31 octobre 1962.

Il se peut qu'il n'ait alors voulu répéter que ces deux nobles versets (du Coran) qu'il ne cessait de citer souvent au cours de sa vie, influencé en cela par l'ami de sa vie spirituelle, al-Hallâj : « Vraiment, personne ne saura me protéger de Dieu » (72, 22) et « ( L'Heure), celle que cherchent à hâter ceux qui n'y croient pas, tandis que ceux qui croient en sont craintifs et savent, oui, qu'elle est vérité » (42, 18). Al-Hallâj ne répétait-il pas ce dernier verset lors du sommet qu'avaient enfin rejoint les étapes de son parcours

terrestre, à savoir lors de sa mort en témoignage suprême au service de la vérité ?

J.D.J. Waardenburg, *L'Islam dans le miroir de l'Occident*, La Haye – Paris, 1961.

Y. Moubarac, « Bibliographie de Massignon », in *Mélanges Massignon*, t. 1, Damas, 1956-1957.

« Hommage à Louis Massignon », in *Les Lettres Françaises*, n° 952, nov. 1952.

« Massignon », *Cahiers de l'Herne*, n° spécial 13, 1970.

J. Morillon, *Massignon*, Paris, 1954.

G. Bounoure, « Destin de l'arabisme », in *Les Lettres Nouvelles*, n° 19, 1961.

*Mémorial Massignon, Dar es-Salam*, Le Caire, 1963.

#### **IV Note bibliographique sur les livres de / et sur Louis Massignon parus depuis 1990 (cités dans l'ordre chronologique).**

##### **Livres (édités ou ré édités) de Louis Massignon**

La Passion de Hallâj, 4 vol, Gallimard (1975) second tirage en 1991

Examen du "Présent de l'Homme Lettré", par Abdallah Ibn Al-Torjoman. Avant propos de Daniel Massignon; Liminaire du Père Henri Cazelles, Observation du Père Albert (M.J.) Lagrange, PISAI, Roma 1992, 134 p.

En Islam, Jardins et Mosquées, le Nouveau Commerce, 1994, 33 p.

Hallaj - Mystics and Martyr, translated, edited and abridged by Herbert Mason, Princeton University Press, Bollingen Series , 1994, 292 p

Sur l'Islam, (7 textes extraits des Opera Minora, Tome I), Coll. Confidences, L'Herne, 1995, 127 p.

Parola Data, Introduzione di Vincent Mansour Monteil, Traduzione di Augusto Comba et Claudia Maria Tresso(traduction de Parole donnée, ouvrage paru au Seuil en 1983, Adelphi Ed.,1995, 488 p

Essay on the Origins of the Technical Language of Islamic Mysticism, translated from the French with an introduction



by Benjamin Clark Foreword by Herbert Mason, University of Notre Dame Press, 1997, 253

Les trois prières d'Abraham, Avant propos de Daniel Massignon, Cerf, 1997, 196 p

O tempo no pensamento islâmico et outros textos, Tradução de Maria Jorge Vilar de Figueiredo, Cotovia Fundação Oriente, Lisboa, 1997, 70 p.

La Guerre Sainte suprême de l'Islam arabe, Coll.Hermès, Ed. Fata Morgana, 1998, 51 p.

Essai sur les origines du lexique technique de la mystique musulmane, Cerf, 1999, 462 p

Les Allusions instigatrices, Collection Hermès, Fata-Morgana, 2000, 51 p

La Pasion de Hallaj, Martir Mistico del Islam, edicion a cargo de Herbert Mason, Paidos Orientalia, Barcelone, 2000, 440 p

Autour d'une conversion – Lettres de Louis Massignon et de ses parents au Père Anastase de Bagdad, textes choisis et annotés par Daniel Massignon, Préface de Maurice Borrmans, Cerf, 2004, 112 p.

Traduction en arabe du 1<sup>er</sup> tome de la Passion de Hallâj –La vie de Hallâj, par le traducteur M. Hallaj, Editions Cadmus, Beyrouth et Damas, 2005, 749 p.

### **Livres sur Louis Massignon**

Herbert Mason, Chronique d'une Amitié, Préface d'André Miquel, Desclées De Brouwer, Paris ,1990 (traduction française de Memoirs of a friend (1988)

Louis Massignon, Mystique en dialogue, sous la direction de François Angelier, Dominique Bourel et François L'Yvonnet, Question de/Albin Michel, Numéro 90, 1992, 257 p.

Michel Lebris, Quantara, mai 1992, et Dossier Massignon, 14 mai 1992, édité par l'Institut du Monde Arabe.

Jean François Six, L'aventure de l'amour de Dieu, 80 lettres inédites de Charles de Foucauld à Louis Massignon , Seuil, fev.1993, 344 p.

Pierre Rocalve, Louis Massignon et l'Islam, Institut Français de Damas, Coll. Témoignages et Documents N° 2, Damas , 1993, 208 p

Jacques Keryell, Jardin donné Louis Massignon à la recherche de l'Absolu, Préfaces de Sâdek Sellâm et de Mgr Teissier. Préface de Michel Vital-Le Bossé, Editions St Paul, Paris-Fribourg, 1993, 303 p

Giuseppe Rizzardi, Antologia di Testi Teologici, Quaderni del Seminario - 21, Ed. CdG, Pavie, sept 1994, 270 p

Gérard Khoury, La France et l'Orient arabe. Naissance du Liban moderne, 1914-1920, Armand Colin, 1994

Louis Massignon et le dialogue des Cultures, Actes du colloque organisé par l'UNESCO et l'Association des Amis de Louis Massignon à l'occasion du 30<sup>ème</sup> anniversaire de la

mort de Louis Massignon Textes réunis par Daniel Massignon, Cerf, 1996, 371 p

Mary Louise Gude, Louis Massignon - The Crucible of Compassion, University of Notre Dame Press, 1996, 283 p

Jean Mouttapa, Chap. V in Dieu et la révolution du dialogue, l'ère des échanges entre les religions, Albin Michel, 1996, 300 p

G. Rizzardi, L. Massignon (1883-1962) un profile dell'Orientalista cattolico, Milan 1997 G.

Direction Jacques Keryell, Louis Massignon et ses contemporains, Karthala, 1997, 384 p.

Direction. Jacques Keryell, Louis Massignon au cœur de notre temps, Karthala, 1999, 379 p

Direction Eve Pierunek et Yann Richard, Louis Massignon et l'Iran, Travaux et mémoires de l'Institut d'Etudes iraniennes, Diffusion Peeters, 2000, 130 p

François L'Yvonnet, Louis Massignon et La Salette: un destin à rendre jaloux des anges, in La Salette, Apocalypse, Pèlerinage et Littérature, éditions Jérôme Million, Grenoble 2000

Patrick Laude, Louis Massignon intérieur, Delphica, l'Age d'Homme, dec. 2000, 204 p.

Daniel Massignon, Le voyage en Mésopotamie et la conversion de Louis Massignon en 1908, Cerf, Paris, 2001, 84 p.

Dorothy Buck, Dialogues with Saints and Mystics - In the Spirit of Louis Massignon, Khaniqahi Nimatullahi Publications, New York, 271 p

Xavier Accart, Feu et diamant: Louis Massignon, René Guénon, L'Ermite de Duqqi, Archè Milano, 2001

Jean Moncelon, « Frithjof Schuon et Louis Massignon » in Dossier H. Frithjof Schuon, l'Age d'Homme, 2002

Au cœur de l'Orient – relectures contemporaines de l'œuvre de Louis Massignon – Actes du Colloque tenu à l'Université du Caire, Faculté des Lettres en collaboration avec le Centre Français de Culture et de Coopération – 13-15 mars 1999/ co édité par le Centre Français de Culture et de Coopération, 2004

« Louis Massignon » in Michel Reynaud, Elles et Eux et l'Algérie, éditions Tiresias, 2004 , pp. 180 à 185

Christian Destremau et Jean Moncelon, Louis Massignon, le « cheikh admirable », Biographie, Editions Le Capucin, 2005 518 p. Réédition de la biographie des mêmes auteurs Massignon, parue dans la Coll. Biographies, Plon, 1994, 449 p

Henri Laurens, « La place de Massignon dans la politique musulmane de la Troisième République » et « Le Chatelier, Massignon , Montagne-orientalisme et politique musulmane » in Orientales II, CNRS Editions, 2005-12-10

Dossier H -Youakim Moubarac, voir Islam et arabité – Disciple de Louis Massignon –Le dialogue islamo-chrétien, pp. 113 à 288

Voir également les 18 numéros du Bulletin de l'Association des Amis de Louis Massignon , parus entre 1994 et 2005, comprenant études, inédits, témoignages, recensions, citations, hommages et manifestations sur Louis Massignon

*Si vous avez connaissance d'autres ouvrages sur cette période, veuillez en avvertir l'Association*

*Cette bibliographie pourra utilement être complétée par les listes des documents disponibles dans trois bibliothèques au Maroc : la Fondation du Roi Abdul Aziz Al Saoud, la Source et le Centre Jacques Berque. Ces listes ont été établies par la Fondation Abdul Aziz en vue du Colloque de février 2006 à Rabat.*

## V Activités de l'Association

### Pèlerinage au Vieux Marché

23-24 juillet 2005

« *Ce sont des jeunes gens qui croyaient en leur Seigneur* » (Sourate 18)

Bérengère et moi avons été accueillies par Véronique Le Goff, en ce matin de juillet, à la gare de Plouaret. Marchant en pèlerinage vers le hameau des Sept Saints, nous avons fait une halte au bord d'un champ pour lire quelques textes de Bernanos et de Rilke. L'après-midi était déjà bien avancée, lorsque je découvris la Fontaine pour la première fois. Après quelques minutes, un homme approcha, secondé de sa femme, un peu gêné : il venait demander au Stiffel une protection spéciale avant un long trajet en voiture. Clin d'œil de Louis Massignon ? Dans cette forme de piété mi-superstitieuse (appuyée sur les symboles), mi-enfantine (pure), je reconnus son souffle ; il me sembla que le même avait inspiré la disposition de la barque miniature rouge avec l'inscription « abandon à Dieu », sur le lourd dolmen de la crypte des Sept Saints. « *Et nous les tournons sur le côté droit et sur le côté gauche* » (Sourate 18) La barque de l'abandon à Dieu... Sept enfants, caressés pendant trois siècles par Sa main, au fond de la caverne, dans un geste répétitif, fidèle et doux.

Le samedi soir, la chapelle était comble pour le grand pardon. Dans la nuit, avec bannières et chants, la foule entoura le Tantad, grande torche de la réconciliation, brûlant sous une fine pluie de miséricorde. Le lendemain, avec quelques couples 'mixtes', chrétiens et musulmans, venus de France, de Belgique et d'ailleurs, nous suivîmes la messe du

dehors, tant la foule était nombreuse à l'intérieur de la chapelle. Ce fut un jour de gratitude, de Résurrection : le soleil réapparut durant les agapes en plein air. Ma joie de participer à ce rendez-vous fut prolongée par l'exquise hospitalité de Bérengère et de sa mère, à Binic, les jours suivants. Là, nous fîmes un mini pèlerinage sur les pas de Louis Massignon : caveau familial orné des sculptures de Pierre Roche, étonnante Croix des Brûlons (des Ardriers), étendard d'une conversion dressé sur le flanc d'une colline, en face de l'ancienne maison familiale. Tous ces objets, ces dates, ces inscriptions, pareils à des jalons d'un itinéraire spirituel, ne semblent pas dressés sur la terre, ils virevoltent autour.

Quelques semaines plus tard, je retournai en Syrie, à Deir Mar Moussa, où le père Paolo Dall'Oglio poursuit sa mission. A nouveau, je vis Louis Massignon à l'œuvre, lui qui inspire largement la spiritualité de ce monastère de rite syriaque catholique dédié à l'harmonie islamo-chrétienne. Aujourd'hui, une dizaine de moines, de moniales, de novices et de nombreux touristes syriens ou étrangers y séjournent. Dans l'espoir de faire connaître l'ambition spirituelle de cette communauté d'hommes et de femmes, vivant ensemble l'Évangile en terre d'Islam, je rédige un livre qui sera publié en mars 2006, chez Albin Michel.

*Guyonne de Montjou*

### **Au pardon breton des Sept Saints au Vieux-Marché Chrétiens et Musulmans sur les pas de Louis Massignon**

« Aller aux Sept Saints », tradition fortement ancrée depuis des siècles chez les gens du Vieux-Marché et des environs de Plouaret (Côtes d'Armor) pour qui le pardon des Sept Dormants d'Ephèse est un rendez-vous annuel, fin

juillet, aux accents de la gwerz ,(mélodie - cantique narrant l'histoire des jeunes emmurés) autour du tantad (feu de joie) après la messe et la procession du samedi soir venant de la chapelle bâtie sur la crypte-dolmen rappelant la caverne d'Ephèse. Et depuis 1954, des pèlerins chrétiens et musulman venus de divers horizons se joignent aux fidèles bretons sur les pas de Louis Massignon qui greffa sur le vieux pardon - pèlerinage islamo - chrétien dans un esprit de "compréhension mutuelle", priant ensemble pour "une Paix sereine".

Avant l'ouverture du pardon du samedi soir 25juillet, l'association locale de la Source organisait , toute le journée, à la salle municipale une rencontre, un colloque islamo-chrétien placé cette sous le signe de la différence cette année du centenaire de la loi de 1905 : « Comment vivez-vous votre Foi, qu'elle soit musulmane, chrétienne ou autre, dans une France laïque? Quels chemins de rencontre tracer? ». Le débat, le dialogue étaient animés par Jérôme Ancibero, journaliste à T.C, auprès de Hamid Tahiri, scientifique à l'Université de Rennes, Gérard Prémel, rédacteur en chef d'une revue culturelle bretonne Hopala, l'abbé Gérard Epiard, de Nantes, responsable diocésain des relations avec l'Islam.

"Nos deux religions ne sont pas si éloignées... Nous partageons des valeurs communes parfois méconnues (Ouest-France du 24 juillet) , et, évoquant le pardon - pèlerinage, l'abbé Epiard notait : " Cette rencontre ne doit pas rester symbolique; les relations entre chrétiens et musulmans ne peuvent pas se résumer à un week-end dans l'année. Il faut créer des relations fraternelles. ../...Il suffit d'aller dans les quartiers de Nantes pour se rendre compte du fossé qui sépare les Maghrébins des Français. Au travail, à l'école ils n'ont



pas les mêmes chances. Depuis 17 ans je vais voir les familles, pour les écouter, les comprendre ; dans les cages d'escalier, je discute avec les jeunes. De nombreux jeunes maghrébins sont nés en France, mais ils sont un peu entre deux chaises: ils ne sont pas acceptés en tant que Français ici, et dans le pays de leurs parents, ils sont considérés comme étrangers. ./.. Pour l'instant, au niveau de l'emploi, il y a un délit de faciès. Faisons en sorte qu'il disparaisse. Il faut que les communautés apprennent à se connaître.”

Une exposition photographique dans l'église paroissiale résumait les 'Traces' (architecture, monuments) laissées par l'islam dans le sud de la France au VIII<sup>ème</sup> siècle.

Le dimanche matin, à la chapelle des Sept Saints, la grand-messe était célébrée par l'abbé Epiard avec l'abbé Christian Le Meur, curé des paroisses du secteur de Plouaret-Le Vieux Marché, le représentant de l'évêché, l'abbé Roger Perez, prêtre de la paroisse des migrants de Rennes. Dans la nombreuse assistance, auprès des pèlerins de la région plusieurs musulmans , notamment Nohamed Loueslati, aumônier à la prison de Rennes. L'abbé Epiard demanda une minute de silence à la mémoire des victimes de récents attentats en Egypte et, dans son prône , un message de Paix “ Apprenons à nous regarder, à nous estimer, à nous aimer. Ayons les capacités à créer ensemble la société de demain.”

Après l'office, pèlerins chrétiens et musulmans se rendaient à la fontaine des Sept Saints, la fontaine aux sept veines comme à Guidjal près de Sétif. La psalmodie de la sourate XVIII du Coran (Ahl al—Kahf, les gens de la caverne) ponctuait la prière des pèlerins. La sourate, comme

la gwerz bretonne,évoque les Sept Saints et redit la croyance en la Résurrection.

Et comme dans tout pardon breton, on se retrouvait dans la prairie près de la chapelle pour partager fraternellement le méchoui préparé par le comité des fêtes et,dans l'après midi à la chapelle , le pèlerinage - rencontre se terminait aux accents de musique orientale avec le groupe Sazende, des jeunes de Toulouse dont l'un est originaire d'Ephèse.

En septembre dernier la dix-neuvième rencontre de la communauté Sant Egidio rassemblait à Lyon les responsables des religions du monde partageant d'intenses moments; ici, au Vieux-Marché, dans le calme de la campagne bretonne, pour la cinquante et unième fois, chrétiens et musulmans se rencontraient dans le sillage tracé par Louis Massignon en ce "havre de Paix" comme il nous le disait en juillet 1962 avant son dernier pèlerinage.

*L.C. Duchesne*

### **A propos du pèlerinage de 2004**

La Revue Hopala avait consacré une grande partie de son N° 17 ( juillet-octobre 2004) au 50° Anniversaire du pèlerinage islamo chrétien des Sept Saints en Vieux Marché. Malheureusement, nous avons omis d'en rendre compte dans le numéro 17 de notre Bulletin relatant ce Cinquantenaire. Nos lecteurs pourront utilement se reporter à ce numéro d'un grand intérêt. Il comprenait notamment un document de

Geneviève Massignon (avec une note à son sujet) sur le pèlerinage et la rencontre islamo chrétienne, paru après la mort de Louis Massignon ; des extraits d'une conférence de Louis Massignon datant de 1939 et de la Sourate 18 ; deux entretiens : l'un avec Mohammed Loueslati, imam de Rennes et fidèle du Pardon sur l'hospitalité et l'autre avec Y. F. Kemener; « une voix majeure de Bretagne; sur « le son, le sens et la raison ; un article de Roger Perez, prêtre au diocèse de Rennes et aumônier des gens du voyage pour l'agglomération rennaise, sur son expérience ; un article de Donatien Laurent sur l'origine de la Gwerz » des Sept Saints mettant en lumière « le manuscrit de Botmeur de 1700 antérieur à la relation faite par Luzel . ; enfin une merveilleuse photo de Germaine Tillion au Pardon en 2003.

*N. Massignon*

### **Activités de Dorothy Buck aux Etats-Unis**

Un nouveau groupe de prière inspiré de la Badaliya vient d'être créé au Monastère franciscain de Washington D.C. sous la direction du Père Romano Almagno, disciple de Basetti Sani et ami de Sydney Griffith. Ce groupe qui s'est réuni pour la première fois à l'automne sera mensuellement en union de prière avec celui de Dorothy Buck au Centre paroissial de St Paul (Cambridge, Ma) et avec un troisième groupe de religieuses et de femmes chrétiennes, juives et musulmanes au Monastère Saint Clare à Boston. L'esprit de Badaliya, de découverte réciproque de la religion de l'autre, anime les participants de ces groupes auxquels Dorothy Buck adresse chaque mois une lettre avec un thème à méditer ( le « fiat » de Marie en ce mois de décembre, la prière d'abandon

de Charles de Foucauld et une évocation de sa spiritualité en octobre et novembre, dans le contexte de sa béatification à Rome). Elle a d'ailleurs rappelé que la date de la béatification de Charles de Foucauld , le 13 novembre, était aussi celui de la béatification de Mariam Baouardy, religieuse palestinienne, patronne du groupe de prières de Cambridge. Ainsi l'esprit de Badaliya se développe-t-il aux Etats-Unis avec un appel pour la paix et la réconciliation au Moyen Orient, tout spécialement en Terre Sainte.

Dorothy vient de publier, dans le National Catholic Reporter de novembre 2005 un article qui fait partie d'un dossier de 4 pages sur Charles de Foucauld, annoncé en couverture du journal avec la photo de l'ermite du Sahara et le titre de ce dossier. (The sublime folly of Charles de Foucauld). L'article de DB intitulé « The Universal Brother – Foucauld's vision has gained followers after his death » évoque largement le rôle de Louis Massignon après la mort de Foucauld. Un autre article de DB avait porté sur « For the Well Being of All (Pour le bien être de tous) dans le numéro d'août/septembre de The Catholic Worker, journal créé en 1920 par Dorothy Day –fondatrice du Catholic Worker Movement qui s'occupe des sans-abris et milite pour la non violence et contre toutes les formes de guerre

Par ailleurs, par les soins de Dorothy Buck, les convocations de Louis Massignon à la Badaliya (soit 61 convocations et 20 lettres annuelles ) en français ont été mises sur ordinateur ; une disquette de ces lettres est à notre disposition. Comme cela a déjà été évoqué, une traduction de ces lettres en anglais est en cours et fera l'objet d'une publication. Elle sera accompagnée de quelques documents de la Badaliya (notamment des statuts), le tout introduit par Dorothy Buck et éventuellement par Sydney Griffith et Herbert Mason.

Dorothy dispose maintenant d'un site sur internet :  
www.dcbuck.com

*Nicole Massignon*

## **Calendrier 2006**

### **Mercredi 1<sup>er</sup> février : Assemblée Générale de l'Association**

A 17h30 , à l'Institut d'Etudes de l'Islam et des Sociétés du  
Monde Musulman, Ecole des Hautes Etudes en Sciences  
Sociales, salle Maurice et Denys Lombard, 96 Boulevard  
Raspail 75006 Paris

L'ordre du jour comprendra :

- le Rapport moral du Président, M. André de Peretti ;
- le Rapport financier du Trésorier, M. Claude Le  
Gressus
- les élections au Conseil d'Administration (candidature  
de Mme Marie José Taube)

Le Père Jean François Six , spécialiste de C. de Foucauld et  
de L. Massignon, de retour de Rome où il a assisté à la  
béatification de Charles de Foucauld, fera une conférence sur

**« Charles de Foucauld : un frère aîné pour Louis  
Massignon »**

Un verre de l'amitié clôturera les débats

### **Vendredi 10 et samedi 11 février : colloque à Rabat (Maroc)**

**« Louis Massignon et le Maroc : une parole donnée »**

(Voir programme p.XXXX)

Samedi 22 et dimanche 23 juillet : Pèlerinage des Sept  
Dormants et Rencontre Islamo chrétienne

A Vieux Marché (Côtes d'Armor) Bretagne

Vendredi 20 octobre, Soirée à Pordic (Côtes d'Armor), au  
Centre Culturel de la Ville Robert, Salle Massignon.

Conférence du Père Jean François Six sur  
***Les liens Charles de Foucauld Louis Massignon***

## VI. Recensions

*La Passion de Hallâj* traduit en arabe.

Le chef d'œuvre de Louis Massignon, *La Passion de Husayn Ibn Mansûr Hallâj*, dans la nouvelle édition (Paris, Gallimard, 1975) est en voie de traduction intégrale en arabe, par les soins de M. Husayn Hallâj, homonyme et descendant du « martyr mystique de l'islam », aux éditions Cadmus à Beyrouth. Un premier volume, correspondant au tome premier, vient de paraître en 2004. Disons d'emblée notre chaleureuse reconnaissance au traducteur, dont l'effort, le savoir et l'endurance font notre admiration. Le volume respecte scrupuleusement l'ordre de l'édition française, depuis l'avant-propos de Geneviève et Daniel Massignon jusqu'au terme du tome 1. Les seules modifications concernent le mode de numérotation des chapitres, paragraphes et subdivisions, qui est normalisé de façon commode, le renvoi des notes en fin de volume et la rédaction d'un index, ce qui évite au lecteur d'attendre la confection de l'index général. Les contraintes de la langue arabe font qu'en l'absence d'un terme adéquat au français « mystique », le traducteur le remplace systématiquement par le mot « sûfi » ou les dérivés de ce mot arabe. Ainsi l'ouvrage s'intitule-t-il en arabe : *âlâm al-Hallâj shahîd al-tasawwuf al-islâmî* : La Passion de Hallâj, témoin/martyr du soufisme islamique. La seule omission regrettable (?) semble être celle de la dédicace générale de l'ouvrage (à Huysmans, etc.) tandis que l'épigraphe de l'avant-propos de 1921 (*Iesu nazareno...*) est conservée. Parfois, une grande fidélité à la lettre massignonienne provoque des choix de traduction discutables (par ex., p. 575 « c'est le Verbe qui s'incarne », Verbe est traduit par *al-fi'l*, l'Acte, le verbe au sens grammatical, ce qui est oblique, - on attendrait *al-kalîma*).

Mais c'est poussière au regard de la clarté et de la fidélité écrasantes de l'ensemble. La phrase massignonienne est recomposée selon une belle syntaxe arabe, sans pour autant perdre son tranchant. Le lexique technique trouve des équivalents le plus souvent heureux. Ainsi, le traducteur parvient à restituer « les saints apotropéens », ce qui est une gageure, et mobilise le vocabulaire arabe de la théophanie (*tajallî*), du *holûl*, ou du témoignage de l'Unité, etc, avec une maîtrise savante dans les grands développements (ainsi les pages décisives consacrées aux divers sens du *Anâ l-Haqq*). Il explicite généralement les abréviations de L. Massignon. Il reste à formuler tous nos vœux de voir paraître la suite de cette traduction, qui ouvre au monde des lettrés musulmans non « occidentalistes » la porte de ce livre unique. Les orientalistes d'Occident y verront aussi une aubaine.

Christian Jambet



## NOTES SUR « ORIENTALES » D'HENRI LAURENS

Spécialiste incontesté de l'histoire politique et militaire du Moyen – Orient et des liens Europe – Islam, Henri Laurens, professeur au Collège de France (Chaire d'Histoire contemporaine du monde arabe), vient de publier (CNRS éditions), sous le titre d'« Orientales » I et II, deux recueils d'articles passionnants. Si le premier concerne l'expédition d'Égypte (et plus généralement les rapports entre la France et l'Islam, des Lumières à la chute de l'Empire), le second, titré « la IIIe République et l'Islam », touche à la période qui fut celle de Louis Massignon.

À ce dernier, deux articles sont consacrés : le premier, « *Louis Massignon dans la politique musulmane de la IIIe république* », déjà publié dans le bulletin de l'Association (n°2 – 1995), étudie, par le menu, grâce à des archives abondamment retranscrites, l'action de Massignon en tant qu'expert au sein du Conseil interministériel des Affaires musulmanes (syndicats, corporations, religion, éducation). Il y témoigne à la fois d'un souci de la présence française au Maghreb et au Proche Orient et de la mise en place d'une politique d'écoute, de tolérance et d'intégration. Citons l'auteur en la conclusion de son texte : « *son œuvre sociologique jusqu'en 1940 est étroitement liée à la politique musulmane (reprise des rapports dans les articles publiés) ... Cet aspect de l'œuvre de Massignon est le témoignage de la façon dont la IIIe république a su intégrer depuis le début du siècle toute une série d'universitaires spécialistes du monde musulman à la définition de sa politique* ». Massignon, selon H. Laurens, n'est pas « *un agent de renseignement* », mais « *un conseiller du prince* » soucieux d'une prise en compte de la dimension sociologique et d'un maintien de la culture arabe au sein des sociétés colonisées. Pour Henri Laurens, « *sa volonté fondamentale est d'arriver à une émancipation musulmane qui soit une ouverture à la modernité dans un*

*cadre français fondé sur la tolérance et l'ouverture d'esprit* ».

Le second article, « *Le Châtelier, Massignon, Montagne – politique musulmane et orientalisme* » (1997) s'avère précieux pour la connaissance de l'entourage scientifique et politique de Massignon. On y découvre en effet les carrières et conception du créateur de la chaire de Sociologie et sociographie musulmane au Collège de France et prédécesseur de Massignon, Alfred Le Châtelier (1855 – 1929), Saint – Cyrien, ethnographe et sociologue de l'Islam, homme d'affaires et une des grands initiateurs de la politique musulmane française. La dernière partie de l'article est consacrée à Robert Montagne : ancien officier de marine, arabisant et berbèrisant par goût, il s'illustre pendant la guerre du Rif dans une action stratégique contre Abd – el – Krim ; après avoir publié d'importants travaux sur le Maghreb, il est nommé, grâce à Louis Massignon, directeur de l'Institut français de Damas, crée ensuite, avec Charles – André Julien, le Haut – comité méditerranéen. Devenu professeur au collège de France en 1948, il disparaît en 1954, marqué par l'évolution de la situation en Afrique du Nord. H. Laurens voit en lui le premier à avoir « *constituer le monde arabe en objet scientifique global* ».

Cet article permet d'insérer Massignon dans un espace politico – scientifique large : celui de la politique musulmane de la France, née sous la III<sup>e</sup> République et morte sous la IV<sup>e</sup> qui vit l'apport de la science universitaire à la mise en place de la politique française, puis au sein d'une lignée intellectuelle qui fut celle des arabisants professeurs au Collège de France. Lignée que poursuit, aujourd'hui, Henri Laurens.

***L'islam, passion française (Une anthologie)***, Préface de Malek Chebel, Paris, Bartillat, 2005, 385 p.

L'éditeur a fait choix de multiples textes relevant de la littérature de voyage, de l'expression poétique ou de la recherche scientifique pour proposer au lecteur un ensemble de documents qui l'informent sur les divers aspects du monde musulman qui ont sollicité la "passion française" de la découverte de l'autre, cet autre étant ici "l'islam" comme religion, culture et civilisation. Trente textes sont ainsi rassemblés par lui, en une anthologie originale qui les regroupe autour des thèmes suivant: une foi (textes de Voltaire, d'Elie Faure, de Pascal, de Louis Massignon et de Jean Thévenot), des hommes (textes de Maxime Rodinson, de Victor Hugo, de Leconte de Lisle et de José-Maria de Heredia), des rites (textes de Guy de Maupassant, de Montesquieu, de Théophile Gautier, d'Aragon, d'Alexandre Dumas, de Gérard de Nerval, de Germain Nouveau, de Jean Cocteau et d'Isabelle Eberhardt), des hauts lieux (textes d'Albert Londres, de Jules Gervais-Courtellemont, de Kateb Yacine, de Chateaubriand, de Joseph Kessel, de Pierre Loti, de Maurice Barrès et d'Henry de Montherlant), civilisation et dialogue (textes d'Ernest Renan, de Marcel Schneider, de René Guénon et de François Mauriac). Ensemble disparate, curiosités contradictoires, impressionnismes romantiques, approches scientifiques: il appartient au lecteur d'y faire son choix et d'en retenir ce qui l'intéresse.

Malek Chebel s'en explique dans une préface pertinente où il essaie d'analyser le type de "relation" que ces divers auteurs ont noué avec l'islam. C'est pour lui l'occasion de signaler que, pour certains, "comme ce fut le cas pour Louis Massignon, l'Orient les ramenait vers la foi de leurs ancêtres, projetant ainsi sur le christianisme de leur jeune âge une lumière toute nouvelle". D'où, semble-t-il, "deux visions

contradictoires de l'islam, celle de Renan (1823-1892) et celle de Massignon (1883-1962)" qui "ont durablement marqué plusieurs générations d'arabisants ou d'islamologues". Si le premier "symbolise l'intrusion de la pensée critique" dans ce genre d'études, le second "ne construit ses théories qu'après avoir longuement fréquenté les savants de l'Orient (...). Pendant plus d'un demi-siècle, il sillonna les terres arabes et musulmanes, s'adonna à toutes les langues et tous les dialectes, partagera le pain et le sel avec les plus nobles des Sharifs comme avec les modestes artisans du Caire et d'Ispahan. Son souci en Islamie est de découvrir la vérité ultime, le sens du beau, la puissance du verbe, sans jamais faire de concessions aux idées étriquées qui se firent jour, çà et là, et qui sapèrent les fondements d'une mystique qu'il n'était pas loin de considérer comme ayant été la plus pure", à preuve son étude d'Abû Mansûr Al-Hallâj.

Le texte de Louis Massignon reproduit en cette anthologie (pp. 81-89) est sa brève étude sur "L'Umma et ses synonymes: notion de 'Communauté sociale' en Islam" qu'il avait publiée dans la *Revue des Etudes Islamiques*, 1941-1946, pp. 151-157, telle qu'elle fut reproduite dans le 1<sup>er</sup> volume des *Opera Minora*, P.U.F., Paris, 1969, pp. 97-103, avec les mêmes petites fautes, auxquelles s'en sont ajoutées d'autres, sans que cela n'enlève rien à la valeur du texte lui-même qui demeure fondamentale quant à la description de la communauté de "foi" et de société de l'islam global. Mais on saura gré à l'éditeur d'avoir conclu son anthologie par cette admirable allocution de François Mauriac "Aux étudiants musulmans (pp. 369-372), en présence de Louis Massignon et de Robert Barrat, où l'auteur *D'un bloc-notes à l'autre*, rappelle à ses jeunes interlocuteurs, alors que les événements d'Algérie n'en finissent pas d'obscurcir l'horizon, que « la vocation d'un savant comme Louis Massignon, la vocation d'un saint comme le Père de Foucauld (...), a été de nous

faire comprendre aux uns et aux autres que nous pouvons nous rejoindre dès ici-bas dans une espérance commune, et que nous avons beaucoup à apprendre les uns des autres et que, si vous avez à recevoir de nous, nous aussi nous avons à recevoir de vous ». Admirable message que partageait alors Louis Massignon et qui peut conclure l'anthologie ici proposée: un dialogue des cultures est possible si les unes et les autres s'accordent pour s'enrichir mutuellement pour donner un supplément d'âme à notre commune humanité.

*Maurice Borrmans*

Nous sommes heureux de saluer la réédition chez Geuthner (2005) d'un des livres fondamentaux d'Ignace Godziher, *Le dogme et la loi dans l'islam. Histoire du développement dogmatique et juridique de la religion musulmane* avec l'Avant-propos du jeune L. Massignon (datant de 1920) pour la traduction française. A signaler que Rémi Brague a donné une excellente présentation (pp 6-35) du grand islamologue juif hongrois, maître de Massignon, dans une autre précieuse réédition : *Sur l'islam, origines de la théologie musulmane*, Desclée, 2003.

La thèse de Dominique AVON, *Les Frères prêcheurs en Orient (les dominicains du Caire, années 1910-années 1960)* vient de paraître dans la Collection Cerf Histoire. C'est une mine que notre Bulletin se doit de longuement analyser dans son prochain Numéro.

Françoise Jacquin

*Elle et Eux*, Tirésias, Paris (2004)

Si divers soient-ils – et c'est le grand mérite de cet ouvrage de confronter des personnes et des points de vue si opposés et qui habituellement ne voisinent pas – les trente-quatre témoignages d' *Elles et Eux* ne recouvrent encore pas tout le spectre des apparences que revêt l'Algérie aux yeux de ceux qui aujourd'hui, en France, ont un lien avec elle. Parmi les « vaincus de la décolonisation » (c'est ainsi que les dénomme un des auteurs) combien auraient supporté de frayer dans les mêmes pages avec ceux qu'ils rendent responsables de leur malheur « ceux qui leur ont tout pris » « ceux qui ont saccagé ce beau pays qui fut leur », « ceux qui ont trahi la France » majoritairement représentés dans ce livre. Du moins a-t-on un écho de leurs opinions par les quelques textes que leurs descendants ont accepté d'apporter à ce recueil.

Car plus du quart des contributeurs sont « fils ou filles de » harki ou de combattant nationaliste, de militaire du contingent ou de colon, de victime de l'OAS ou d'avocat de l'OAS. Héritiers des malheurs que les protagonistes se sont infligés les uns aux autres, de leurs rancœurs et de leur vindicte, mais aussi d'une passion qui les unit, - l'attachement charnel à une terre, aux splendeurs de sa lumière, à ses couleurs, à sa musique, à ses parfums dont l'exil a exalté la stridence. « Pas un jour qui ne soit pleuré en pensant à l'Algérie ». L'Algérie mythifiée est devenue « icône », « terre habitée des Dieux » .

Mais avaient-ils jamais su qu'elle l' était par des hommes ? ( le drame de la conscience nationale française c'est qu'elle n'a su s'incorporer que le sol de l'Algérie et a ignoré que le Musulman était aussi son prochain, dit en substance Louis

Massignon<sup>22</sup>). A de rares exceptions près – un historien qui se souvient de la vie quotidienne de son quartier, un homme politique, de ses équipées avec ses camarades de jeu, un pianiste qui remet ses pas dans ceux du petit virtuose qu'il fut et qui revisite ainsi tous ses lieux de vie -, le plus souvent, les hommes ne sont évoqués que dans les situations extrêmes de la guerre, celles de victimes ou de bourreaux – alternative que, prémonitoire, Camus refusait catégoriquement d'assumer.

Violences subies par les plus proches : le mari disparu aux mains des parachutistes, l'oncle et la tante assassinés dans leur ferme, le père mitraillé avec ses collègues de travail, le père incarcéré, le père exilé. Autres violences dont on a été le témoin impuissant, et qu'on a dénoncées, seul moyen de ne pas en être à jamais complice, mais parfois à grands risques (il en a été ainsi pour des avocats, des appelés, un pasteur, des journalistes.)

L'affrontement franco-français qui s'est greffé sur la guerre d'Algérie – sans parler du sanglant combat algéro-algérien – n'est pas terminé. « Les défenseurs des mémoires antagonistes » continuent leur soliloque et attendent des historiens qu'ils « leur servent de caution » plutôt que de resituer leur vécu dans l'Histoire. C'est pourquoi il faut saluer cet ouvrage rare qui permet la mise en commun, sinon le dialogue, et d'entendre quelques voix prêtes à se mettre à l'unisson d'autres mémoires pour que chacun assume « une histoire commune de l'Algérie et de la France ». La très grande majorité des textes sont rétrospectifs : souvenirs personnels ou transmis, retournant près d'un demi-siècle en arrière, forcément passés au filtre de l'actualité qui souligne ou estompe des événements, pose de nouvelles questions, vérifie les choix (en fait, chacun estime que l'histoire lui a

---

<sup>22</sup>*Combat*, 22-23 juin 1947



donné raison !). Le recueil comporte aussi de très remarquables analyses qui resituent la période dans une histoire longue et pointent sur un siècle les événements butoirs à partir desquels l'issue violente devenait imparable. Seuls quatre documents sont d'époque, écrits à chaud, et parmi eux, ceux de Germaine Tillion et de Louis Massignon, une fois de plus réunis autour de l'Algérie qui fut à l'origine de leur première rencontre et les lia pour toujours. Lettres, notes, déclarations. pour infléchir une décision politique, pour alerter l'opinion, ces textes écrits dans l'urgence, sans recul, sont pourtant parmi les plus lucides. Tout en prenant résolument le parti de défendre ceux qui leur paraissent les plus menacés dans l'immédiat, ils n'oublient jamais d'alerter sur le sort de l'autre groupe ( en l'occurrence, les Pieds-Noirs et les harkis), ne s'alignant sur aucun camp (c'est ce qui leur sera reproché des deux côtés). Des deux textes choisis pour présenter le point de vue de Germaine Tillion, l'un n'est pas de sa plume, mais illustre sa méthode qui ignore les a-priori idéologiques ( Benjamin Stora le souligne dont la vision s'est maintenant rapprochée de celle qui a su, à l'époque, « saisir la complexité du réel ») . Germaine Tillion fonde son analyse de la situation algérienne sur des données concrètes, ici, des copies d'écoliers qu'on lui montre incidemment lors d'un dîner en ville. Elle mesure aussitôt la gravité de ce que ces paroles d'enfants révèlent sur l'état de l'opinion algérienne. Elle s'efforcera dès lors de faire partager leur amère signification à ceux qui ont des responsabilités politiques – et jusqu'au président du Conseil. Mais le projecteur de l'historienne balaie l'horizon plus lointain et, dans le second document, - une lettre au général de Gaulle - elle fait entrevoir les répercussions à long terme sur le corps social et sur les relations entre les deux pays, des crimes cachés et impunis. Ce livre confirme ses appréhensions : le poison des

abcès non crevés continue de diffuser dans les générations suivantes.

Les textes de Louis Massignon (qu'un des auteurs qualifie malencontreusement de musulman) ici présentés s'échelonnent de 1947 à 1960. Il y revient obstinément sur les principes auxquels devrait se référer la politique française en Algérie : la vérité qui unit socialement, et dont les universitaires devraient se faire les humbles serviteurs, le respect de la parole donnée, celle du vainqueur de 1830, celle du statut de 1947, toutes deux bafouées ; promesses de garantir l'indépendance du culte musulman par rapport au pouvoir politique, notamment par la libre disposition de ses biens habous ; d'assurer l'enseignement de la langue arabe, à égalité avec le français.

L'hospitalité sacrée, liée à la reconnaissance de l'Autre, sans laquelle une communauté de destin entre la France et l'Algérie n'est pas viable, communauté ardemment désirée . Car ni Louis Massignon, ni Germaine Tillion n'ont été des militants, ni même des partisans de l'indépendance.

Et quand les autres voies et moyens de l'action ordinaire ont échoué , pour faire admettre et respecter ces principes, il ne reste plus qu'à faire appel contre ses propres démons à la plus haute France, celle qu'incarne Jeanne d'Arc, non pas chef de guerre xénophobe, mais « compatiente ». Pour imposer « la suprême médiation aux deux terrorismes adverses qui font de l'Algérie [ mais la liste est longue des autres pays concernés depuis lors, à commencer par la Palestine] une terre brûlée ».

*Nelly Forget, 14 mars 2005*

*Le testament de Charles de Foucauld* par Jean-François Six, Maurice Serpette, Pierre Sourisseau, Fayard, 2005 (297p).

Le livre, qui vient à point à la veille de la béatification de Charles de Foucauld, est pour la plus grande part l'œuvre de Jean-François Six, spécialiste du Père, auteur notamment de *l'Itinéraire spirituel de Charles de Foucauld*, d'une *Vie de Charles de Foucauld*, de l'édition de sa correspondance avec l'abbé Huvelin, puis avec Louis Massignon (sous le titre de *L'Aventure de l'amour de Dieu*). Le chapitre 2, *Charles de Foucauld au Sahara sous contrôle français*, a été écrit par Maurice Serpette, auteur de *Foucauld au désert* et le chapitre 5, *Charles de Foucauld devant le tourment de la guerre*, par Pierre Sourisseau, archiviste de la cause de postulation du père de Foucauld.

Ce trilogie ne va pas sans quelques répétitions. Mais il offre l'avantage d'apporter des témoignages à l'appui de la thèse du « testament de Foucauld », dont Jean-François Six tient solidement le fil conducteur.

Qu'est, en effet, ce testament ? sinon sa « courbe de vie », suivie jusqu'à son terme. On ne saurait, en effet, comme certains l'ont un peu trop rapidement fait, exclure les dernières années, dans leur portée essentiellement missionnaire. « Il appartient à chacun, écrit J.F. Six, selon sa conscience et sa vocation, de se référer au Foucauld de 1886 ou de 1899, ou à celui de Beni-Abbès, en pensant tout à fait légitimement que l'Esprit Saint a parlé à travers le Foucauld de ces périodes et qu'on a à le suivre en ces étapes là. Mais ceux et celles qui choisissent ce Foucauld « première manière » ne peuvent dire qu'il s'agit de tout Foucauld ; il leur faut reconnaître que Foucauld est allé plus loin, et ne pas faire obstacle à l'ultime Foucauld des dernières années qui en arrive à son plein épanouissement spirituel ».

Quelles sont, selon J.F. Six, ces étapes, quel est cet ultime Foucauld, dont on peut dire qu'il a laissé un testament spirituel ?

J.F. Six distingue quatre grandes strates dans l'itinéraire, la courbe de vie de Foucauld converti, en faisant valoir leur continuité, alors que certains ont trop insisté sur leur discontinuité : le moine de la Trappe d'Akbès en Syrie, puis l'ermite de Nazareth, celui qui veut fonder une congrégation d'ermites voués à Dieu seul, les « Petits Frères du Sacré Cœur de Jésus ». C'est celui que met en avant la biographie de 1921 de René Bazin, « l'ermite du Sahara », vision trop réductrice, pas assez « active ». C'est aussi l'image qu'en donne un Petit Frère de Jésus, Antoine Chatelard, qui voit en Foucauld « une nouvelle espèce de moine en mission spéciale », mais pas un missionnaire. Puis vint le « moine-en-pays de mission », « moine-missionnaire », qui tient à sa clôture, à Beni-Abbès, d'abord, à Tamanrasset, ensuite. A partir de sa retraite de 1908, il a la volonté d'agir pour l'évangélisation des infidèles, ce qui se concrétise par la rédaction des statuts d'une confrérie, *l'Union des frères et sœurs du Sacré Cœur de Jésus*, dont l'objet est l'action missionnaire auprès des infidèles du monde entier. A partir de 1913, et pour les trois dernières années de sa vie, il n'est plus, à ses yeux, que l'un des membres de cette « Union », un « missionnaire isolé », un « Evangile vivant ». Comme l'a écrit J. P. Rosa, cité par J.F. Six, « Le but déclaré de cet aventurier de l'extrême est l'évangélisation des Touaregs. Il se voit comme aux avant-postes d'une mission de christianisation ». Mais non, comme on a cru pouvoir le dire d'une « pré-mission ».

La visée missionnaire profonde de Foucauld s'est élargie au monde entier. Comme l'écrit J.F. Six, l'Union, telle qu'il l'a finalement « simplifiée », sera, pendant ses dernières années, « au cœur de sa vie et de ses préoccupations ; on peut dire

que la vision spirituelle qu'elle représente est tout particulièrement « le testament » de Charles de Foucauld (p. 77)

Il fallait toute la connaissance qu'a J.F. Six de Charles de Foucauld pour disséquer cet itinéraire et mettre en valeur le testament spirituel et missionnaire du dernier Foucauld (à distinguer du testament « matériel », ses dernières volontés).

Au fil des pages, cet approfondissement de l'itinéraire du P. de Foucauld permet de lever un certain nombre d'ambiguïtés qui ont pesé sur sa mémoire.

Et, d'abord, bien sûr, l'accusation d'avoir été un agent de renseignement au service de la colonisation. La cause est entendue maintenant, mais Maurice Serpette rappelle qu'« à l'époque où Foucauld aborde le Sud algérien, après son ordination, il est pleinement en accord avec la présence coloniale de la France. » Mais « son but est d'évangéliser ; il n'est pas un auxiliaire de l'Administration ». « Il se trouve, de facto, l'avocat des Touaregs (auprès des militaires) et en cela il n'est sûrement pas confondu avec les militaires... On lui reproche d'être arrivé avec des militaires, mais, en ces années 1900-1916, personne ne pouvait circuler en dehors d'une colonne comportant des soldats... Les contacts de Foucauld avec les militaires servaient d'ailleurs la cause des Touaregs ».

Ambiguïté, ensuite, sur son rôle de missionnaire. Nous avons vu qu'il a voulu être d'abord moine, puis, à partir de 1908, moine-en-pays de mission, mais non missionnaire. Il tenait à la clôture Puis la conscience lui est venue que les peuples ayant des colonies avaient le strict devoir de christianiser. A la réflexion, il comprend que c'est là l'œuvre « non d'années mais de siècles », que lui et les frères et sœurs, prêtres et laïcs, qu'il appelle avec lui dans l'Union, ne peuvent être que des « défricheurs » qui fassent connaître, en le vivant, l'Évangile de Jésus à tous les infidèles, les déshérités de nos

colonies, puis à tous ceux du monde entier Tout au long de ces pages on retrouve la personnalité de Massignon dans ses rapports avec Foucauld et des citations des lettres qu'il a reçues du Père.

*Pierre Rocalve*

## NOTES SUR LE « DOSSIER H - YOUHAKIM MOUBARAC »

Riches de publications consacrées à des auteurs aussi divers que Guénon, Vialatte, Delteil, Schuon ou Joseph de Maistre (ensemble monumental paru à l'été 2005), les « Dossiers H » (créés par Dominique de Roux, qui consacra à Massignon un cahier de l'Herne historique) consacrent leur dernière parution au père Youakim Moubarac. Diligenté par l'Association regroupant ses amis, dirigé par Jean Stassinnet, l'ensemble, d'une extrême richesse, se décompose en 5 parties principales. La première explore les « lieux » de sa vie enfantine, pastorale, spirituelle ; les deux suivantes analysent les « travaux » théologiques et historiques du Père Moubarac (avec notamment toute une section touchant l'influence de Massignon) ; la quatrième nous le montre combattant pour la liberté, la paix au Liban, la Palestine et l'église maronite ; c'est sa vie spirituelle qui est au cœur de la cinquième partie avec la publication de lettres, d'homélies et de témoignages. Quelques dates, livrées en ouverture, nous permettent de saisir la « courbe de vie », de Youakim Moubarac. Né en 1924 à Kfarsghad, ville du nord Liban, dans une famille très religieuse (père et grand - père prêtre), il étudie au grand séminaire de Beyrouth puis à l'Institut Saint - Joseph. C'est en France qu'il est ordonné prêtre, en 1947, dans le cadre du patriarcat maronite d'Antioche. Sa rencontre avec Louis Massignon s'effectue en 1948 ( LM « *dont il deviendra le secrétaire jusqu'à sa mort* » et publiera, en 1963, les « Opera minora »), l'année même où il intègre la communauté des prêtres de Saint - Séverin . Toujours soutenu par L. Massignon il entre au CNRS et publie, en 1958, sa thèse consacrée à « Abraham dans le Coran ». À la mort de Massignon, en 1962, il travaillera avec son futur successeur Henri Laoust dans le cadre de l'EPHE puis deviendra titulaire

de la chaire d'arabe classique de l'Institut catholique en 1964. son activité pastorale et sa carrière savante se poursuivront sans relâche jusqu'en 1975, année de déclenchement de la guerre civile libanaise. À cette date, il milite pour la paix au Liban (articles dans le Monde, livraison d'une lettre périodique, « Libanica », « sur les conflits moyen – orientaux »). Il se réinstalle au Liban en 1985 (et ce jusqu'en 1992) où il joue un rôle important (institutionnel et spirituel) dans la vie de l'église maronite. De retour en France en 1992, il décèdera à Montpellier en 1994.

Ayant vouée sa vie savante à l'islamologie et aux rapports islamo - chrétien, militant pour la paix spirituelle et l'entente civile moyen – orientale, prêtre, la présence de Youakim Moubarac semble, sans s'y limiter, de provenance toute massignonienne. Une fraternité d'âme et d'étude, hélas lésée par des différents personnels auxquels le recueil fait (de façon un peu trop appuyée) maintes fois allusions. Cette source, cette confluence, sont étudiées, répétons-le par toute une section du volume. En tête, un article de Mgr Guy Harpigny, liant souvenirs de travail et évocation biographique où il écrit fort justement : « *Les deux grands aspects de l'amitié spirituelle qui lia Massignon et Moubarac furent la recherche scientifique sur l'islam et la solidarité avec les musulmans d'Afrique du Nord, incompris des gouvernements français de l'époque.* ». Lui succède un article de Pierre Rocalve (membre de notre association) sur la vision abrahamique conjointe, en Islam et chrétienté, de Massignon et Moubarac. Signalons, également, deux autres contributions, intenses et érudites : celle de Roger Arnaldez sur la question de l'orthodoxie et les tensions qu'elles suscitent au sein de la lecture par Massignon et Moubarac des figures d'Hallaj et Abraham et celle de Mohammed Arkoun, émouvante narration de ses souvenirs d'étudiants déçu par la pontifiante sécheresse et l'aveuglement des professeurs en



poste à Alger, médiocrité rédimée par l'accueil généreux et la richesse d'apport de Massignon (dont une lettre est reproduite). Une dernière mention, celle de l'article de François Jacquin sur l'importance de l'influence de l'abbé Monchanin (dont elle la meilleure exégète) sur Youakim Moubarac ; Monchanin offrant, pour l'hindouisme, à l'égal de Massignon, un témoignage d'une certaine pratique du dialogue basée sur l'accueil « intérieuriste » et le « décentrement » intérieur.

Ce « dossier H » s'avère comme une étape importante dans l'étude de la postérité intellectuelle et spirituelle de Louis Massignon et la découverte d'une des figures essentielles de l'église d'Orient.

François ANGELIER

NOTES SUR «LE CHEVALIER DE L'ABSOLU –  
JACQUES MARITAIN ENTRE MYSTIQUE ET  
POLITIQUE »/NRF.

Tiré d'une thèse dirigée par Pierre Manent et consacrée à la pensée politique maritainienne, cet ouvrage (dont le titre emprunte à Julien Green) est une étude rigoureuse et argumentée du déroulement de la vision politique de Maritain, articulée aux moments clés de sa biographie. Se succèdent donc sous la plume de l'analyste : républicanisme mêlé d'anarchisme, conversion au catholicisme sous l'action de Bloy, Thomisme et Maurrassisme lié au Père Clérissac, mise en place d'un humanisme politique après la rupture avec l'Action française, place du personnalisme, découverte de l'Amérique et réflexion sur les rapports de l'homme et de l'état. L'ensemble est traité avec une grande rigueur, laissant place à la dimension affective et personnelle de l'engagement de Maritain.

Louis Massignon n'apparaît que fort peu : cité deux fois : dans la liste des collaborateurs de « Temps présent » (p.241) et à propos du sionisme (P.261).

*Au Pays des Berbères, Roman*, par Anne-Renée Brassart, Paris, L'Harmattan, 2004, 307 p.

Ce n'est pas le moindre de ses paradoxes : la pensée complexe et aride de Massignon, son écriture à la fois somptueuse et retenue ont inspiré de véritables romans. Au merveilleux *Été des Sept-Dormants* de Mercanton, il faut ajouter aujourd'hui *Au Pays des berbères*. Ce roman d'une Française d'aujourd'hui partie vivre dans un village perdu du Haut-Atlas une aventure non pas « humanitaire » mais humblement associative, est tout pétri de références à Massignon. L'héroïne, Alice, est bretonne de Vieux-Marché et découvre à chaque pas les « intersignes » de son double destin, sous le signe d'Abraham. Son itinéraire vers la lumière (l'incendie de l'Amour divin ?) est simple et touchant.

*Laure Meesemaecker*



### Mohamed V

*Dédicace* : « A l'ami de notre Majesté, Monsieur le Professeur Massignon, qui a su s'imprégner, mieux que quiconque, de l'âme musulmane et de la culture arabe, et prouver ainsi qu'islam et Chrétienté peuvent s'unir pour le bien de toute l'humanité ».

Signé : Mohamed ben Youssef, Emir des Croyants, mars 1953.